

AREVA

Société Anonyme

33, rue La Fayette
75009 PARIS

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2011

MAZARS
61, rue Henri Régnault
92075 Paris – La Défense

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine

AREVA

Société Anonyme
33, rue La Fayette
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AREVA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AREVA

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés :

- La note 1.1.1.1 qui expose les conséquences de l'accident de Fukushima et de certaines décisions du nouveau plan d'actions stratégique sur l'estimation des dépréciations des actifs incorporels et corporels et les notes 10, 11 et 12 qui présentent la sensibilité de la valeur recouvrable des goodwill et de certains actifs aux hypothèses retenues ;
- Les notes 11 et 12 qui complètent la note 1.1.1.1. concernant les modalités de dépréciation des droits miniers et actifs corporels relatifs aux projets miniers UraMin résultant du nouvel environnement de marché, des décisions du nouveau plan d'actions stratégique et de la mise à jour des paramètres techniques, en particulier de ressources et de coûts, ainsi que les facteurs de sensibilité du calcul des valeurs recouvrables ;
- les notes 1.1, 1.13.1, 1.18 et 13 qui exposent les modalités d'évaluation des actifs et des passifs de fin de cycle, et leur sensibilité aux hypothèses retenues en termes de devis, d'échéanciers de décaissements et de taux d'actualisation ;
- les notes 1.1, 1.8 et 24 qui exposent les conditions de réalisation du contrat OL3 et la sensibilité du résultat à terminaison aux risques contractuels, ainsi qu'aux modalités opérationnelles de fin de construction et de montée en charge des essais jusqu'au chargement du cœur. ;
- la note 1 qui expose les évolutions de règles et méthodes comptables.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'évaluation des provisions pour opérations de fin de cycle a été effectuée suivant les modalités décrites en note 1.18 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons revu la mise en œuvre de ces modalités, les hypothèses retenues et les devis obtenus.

En contrepartie de ces provisions, le groupe constate des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle qui comprennent un portefeuille dédié constitué de lignes d'actions détenues en direct et de parts de FCP actions et obligations. Les objectifs de gestion et les principes d'évaluation de ce portefeuille sont décrits dans les notes 13, 1.13.1 et 1.13.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes retenues et l'évaluation des provisions pour dépréciation ;

AREVA

- les goodwills, les actifs incorporels et les actifs corporels ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les principes et hypothèses décrits en notes 1.10, 10 et 11 et 12 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de réalisation de ces tests, apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues du nouveau plan stratégique du Groupe intégrant les conséquences de l'accident de Fukushima, et en particulier pour les droits miniers, les hypothèses utilisées en matière de planning, de coûts de production, d'investissements et de prix de vente ainsi que des quantités de ressources de certains projets miniers. Nous avons également vérifié que les notes 1.10, 10, 11 et 12 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée ;
- le Groupe constate les résultats sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites en notes 1.8 et 24 de l'annexe aux comptes consolidés. D'une manière générale et en particulier sur le contrat OL3, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison et leurs évolutions. Nous avons examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et avons revu les calculs effectués ;
- les principes de reconnaissance des impôts différés actifs sont décrits dans les notes 1.22 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de réalisation de ces estimations, vérifié la cohérence des prévisions de résultats fiscaux pris en compte avec le nouveau plan d'actions stratégique et apprécié les horizons de temps considérés au regard notamment de la durée de vie des reports déficitaires, et de la situation spécifique de chaque périmètre fiscal ;
- les principes comptables relatifs aux avantages au personnel décrits dans les notes 1.1, 1.16 et 23 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes retenues et avons revu l'évaluation des actifs de couverture à la valeur de marché ;
- nous avons examiné les procédures en vigueur qui ont pour objet de recenser, d'évaluer et de traduire au plan comptable les risques, les litiges ainsi que les passifs éventuels du Groupe. Nous nous sommes également assuré que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures sont décrits de façon appropriée dans les états financiers et notamment en notes 24 et 34 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

AREVA

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

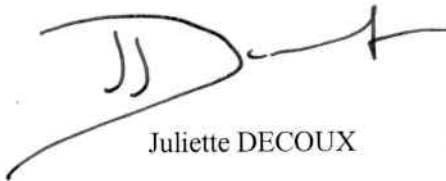
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 1^{er} mars 2012

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

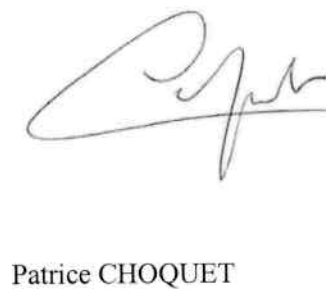
DELOITTE & ASSOCIES



Juliette DECOUX



Jean-Luc BARLET



Patrice CHOQUET



Pascal COLIN



**COMPTES
CONSOLIDES
2011**

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	2011	2010
Chiffre d'affaires	3	8 872	9 104
Autres produits de l'activité		40	45
Coût des produits et services vendus		(8 058)	(7 824)
Marge brute		854	1 326
Frais de recherche et développement		(343)	(354)
Frais commerciaux		(231)	(253)
Frais généraux et administratifs		(428)	(530)
Autres charges opérationnelles	6	(2 449)	(714)
Autres produits opérationnels	6	674	102
Résultat opérationnel		(1 923)	(423)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		121	37
Coût de l'endettement financier brut		(193)	(195)
Coût de l'endettement financier net		(72)	(158)
Autres charges financières		(724)	(348)
Autres produits financiers		248	192
Autres charges et produits financiers		(477)	(156)
Résultat financier	7	(548)	(314)
Impôts sur les résultats	8	(156)	334
Résultat net d'ensemble des entreprises intégrées		(2 627)	(403)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	14	62	153
Résultat net d'impôt des activités poursuivies		(2 565)	(250)
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	9	(2)	1 236
Résultat net de la période		(2 567)	986
Dont attribuable :			
Au Groupe :			
Résultat net des activités poursuivies		(2 422)	(343)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		(2)	1 226
Résultat net part du Groupe		(2 424)	883
Aux intérêts minoritaires :			
Résultat net des activités poursuivies		(143)	92
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		-	10
Résultat net part des minoritaires		(143)	103
Nombre d'actions et CI AREVA		383 204 852	382 119 317
Nombre moyen d'actions et CI AREVA		383 133 278	354 655 243
Nombre moyen d'actions propres		1 121 271	764 713
Nombre moyen d'actions et CI AREVA hors actions propres		382 012 007	353 890 531
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action		-6,34	-0,97
Résultat net part du Groupe par action		-6,35	2,49
Résultat net part du Groupe par action dilué ⁽¹⁾		-6,35	2,49

(1) AREVA n'a pas mis en place d'instruments dilutifs sur son capital

Etat du Résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	2011	2010
Résultat net		(2 567)	986
Autres éléments du résultat global	21		
Ecarts de conversion des sociétés intégrées		(19)	100
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente		(305)	218
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie		(32)	73
Effet d'impôt relatif à ces éléments		106	(52)
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession			1
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, net d'impôt		12	75
Actifs non courants destinés à être cédés		30	8
Total autres éléments du résultat global (après impôt)		(207)	423
Résultat global		(2 775)	1 408
- Part du Groupe		(2 637)	1 278
- Intérêts minoritaires		(137)	130

Bilan Consolidé

ACTIF

(en millions d'euros)

	Notes en annexe	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actifs non courants		20 334	22 870
Goodwills sur entreprises intégrées	10	4 239	4 625
Immobilisations incorporelles	11	2 929	3 652
Immobilisations corporelles	12	6 487	6 249
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	13	226	252
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	13	5 287	5 582
Titres des entreprises associées (mises en équivalence)	14	205	988
Autres actifs financiers non courants	15	217	477
Actifs du régime de pension		2	2
Actifs d'impôts différés	8	742	1 044
Actifs courants		10 781	11 667
Stocks et en-cours	16	2 579	2 599
Clients et comptes rattachés	17	2 544	2 267
Autres créances opérationnelles	18	2 136	2 165
Impôts courants – actif	8	66	64
Autres créances non opérationnelles		133	172
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	2 347	3 358
Autres actifs financiers courants	20	199	210
Actifs non courants et actifs des activités destinés à être cédés	9	776	832
Total actif		31 115	34 538

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

	Notes en annexe	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<i>(en millions d'euros)</i>			
Capitaux propres et intérêts minoritaires		6 606	9 578
Capital	21	1 456	1 452
Primes et réserves consolidées		6 852	5 937
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers		71	346
Réserves de conversion		106	45
Résultat net de l'exercice – part du Groupe		(2 424)	883
Intérêts minoritaires	22	545	915
Passifs non courants		12 501	14 210
Avantages du personnel	23	1 267	1 171
Provisions pour opérations de fin de cycle	13	6 026	5 815
Autres provisions non courantes	24	126	116
Dettes financières non courantes	25	4 949	6 537
Passifs d'impôts différés	8	131	570
Passifs courants		12 008	10 749
Provisions courantes	24	2 187	1 777
Dettes financières courantes	25	1 144	703
Avances et acomptes reçus	26	4 148	3 923
Fournisseurs et comptes rattachés		1 763	1 641
Autres dettes opérationnelles	27	2 623	2 581
Impôts courants - passif	8	58	52
Autres dettes non opérationnelles	27	85	73
Passifs des activités destinées à être cédées	9	-	-
Total passif et capitaux propres		31 115	34 538

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net de l'ensemble		(2 567)	986
Moins : résultat des activités cédées		2	(1 236)
Résultat net des activités poursuivies		(2 565)	(250)
Perte (profit) des entreprises associées		(62)	(153)
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois		2 753	1 085
Perte de valeur des goodwill		-	-
Dotation nette (reprise nette) aux provisions		155	(155)
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions		390	340
Charge d'impôts (courants et différés)		156	(334)
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier		85	170
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur		(53)	(135)
Autres éléments sans effet de trésorerie		34	(30)
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts		893	538
Intérêts nets reçus (versés)		(60)	(121)
Impôts versés		(149)	(63)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts		683	354
Variation du besoin en fonds de roulement	28	221	234
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE		904	588
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 038)	(1 966)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés		(2 920)	(524)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise		(5)	(195)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		53	32
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts		3 345	1 961
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée		714	39
Dividendes reçus des entreprises associées (mises en équivalence)		31	33
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(821)	(621)
Augmentations de capital de la société mère et augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		21	895
Transactions avec les actionnaires minoritaires		(1 681)	75
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	(250)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		(51)	(63)
Augmentation (diminution) des dettes financières		712	(1 188)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(999)	(531)
Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		0	(8)
Impact des variations de taux de change		21	12
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR LES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION	9	4	2 243
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		(891)	1 683
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		3 164	1 481
Trésorerie à la clôture	19	2 347	3 358
Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	25	(74)	(194)
Trésorerie nette des activités cédées ou en cours de cession		-	-
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		2 273	3 164

La « Trésorerie nette » prise en compte pour l'établissement du Tableau des Flux de Trésorerie se compose :

- De la « Trésorerie et équivalents de trésorerie », (cf. note 19) qui inclut :
 - les disponibilités et comptes courants financiers, et
 - les titres détenus aux fins de transaction sans risque à moins de trois mois à l'origine et les SICAV monétaires ;
- sous déduction des concours bancaires et des comptes courants financiers créditeurs, compris dans les dettes financières courantes (cf. note 25).
- Des deux éléments précédents se rapportant aux activités en cours de cession.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions et de certificats d'investissement**	Capital	Primes et Réserves consolidées	Réserves de conversion	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
31 décembre 2009	353 725 310	1 347	5 301	(155)	155	6 648	926	7 574
Résultat de l'exercice 2010			883			883	103	986
Autres éléments du résultat global			3	201	191	395	28	423
Résultat global			886	201	191	1 278	130	1 408
Dividendes distribués (*)			(250)			(250)	(101)	(351)
Rachat d'actions propres	(152 190)		(7)			(7)		(7)
Augmentation de capital	27 692 307	105	792			897		897
Autres transactions avec les actionnaires			98			98	(40)	57
31 décembre 2010	381 265 427	1 452	6 820	46	346	8 664	915	9 578
Résultat de l'exercice 2011			(2 424)			(2 424)	(143)	(2 567)
Autres éléments du résultat global				60	(273)	(213)	6	(207)
Résultat global			(2 424)	60	(273)	(2 637)	(137)	(2 775)
Dividendes distribués (*)							(51)	(51)
Rachat d'actions propres	(351 360)		(16)			(16)		(16)
Augmentation de capital	1 085 535	4	28			32		32
Autres transactions avec les actionnaires			20			20	(181)	(161)
31 décembre 2011	381 999 602	1 456	4 428	106	71	6 061	545	6 606
(*) Dividende distribué par action (en Euros) :								
en 2010 au titre de 2009			7,06					
en 2011 au titre de 2010			-					

** : Le nombre d'actions et le résultat par action de l'année 2009 ont été retraités, pour les besoins de la comparaison, afin de prendre en compte la division par 10 du nominal de l'action AREVA intervenue fin 2010.

Information sectorielle

A la suite de la création en décembre 2011 d'une filiale distincte d'AREVA SA regroupant l'ensemble des activités minières du Groupe, les performances du Business Group Mines sont désormais appréciées séparément de celles du Business Group Amont ; l'information sectorielle est donc fondée sur 5 Business Groups opérationnels (hors activités cédées ou en cours de cession) : Mines, Amont, Réacteurs & Services, Aval et Energies renouvelables.

L'information sectorielle de l'exercice comparatif 2010 a été retraitée en conséquence.

Sur l'ensemble des périodes publiées, les éléments de résultat des activités cédées ou en cours de cession sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net d'impôt des activités cédées ». Ils ne figurent par conséquent pas dans l'information sectorielle présentée ci-dessous.

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Exercice 2011

Résultats

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	1 304	2 342	3 306	1 909	299	(289)	8 872
Ventes inter-secteurs (*)	(15)	(60)	(45)	(316)	(2)	437	0
Chiffre d'affaires contributif	1 289	2 282	3 262	1 594	297	148	8 872
Résultat opérationnel	(1 169)	(788)	(512)	189	(78)	436	(1 923)
% du CA brut	-89,6%	-33,7%	-15,5%	9,9%	-26,1%	n.a.	-21,7%
Dotations nettes aux amortissements des actifs corporels et incorporels	(143)	(161)	(114)	(94)	(18)	(59)	(588)
Pertes de valeur des actifs corporels et incorporels	(1 456)	(474)	(125)	-	-	-	(2 056)
(Dotations)/reprises de provisions	(18)	(316)	104	61	24	(12)	(158)
Résultat sur cession d'actif inclus dans le ROP (cf. note 6)	(1)	(1)	8	(6)	(0)	(1)	(0)

(*) Les prix de transfert utilisés pour les ventes inter-secteurs reflètent les conditions normales de marché

Bilan

en millions d'euros (sauf effectifs)	Mines	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations *	Total Groupe
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	3 520	4 592	2 750	2 112	489	190	13 654
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	-	935	41	4 537	-	0	5 513
Autres actifs non courants						1 166	1 166
Sous-total Actifs non-courants	3 520	5 527	2 792	6 650	489	1 356	20 334
Stocks et créances (hors impôts)	1 160	2 172	2 326	1 035	419	280	7 392
Autres actifs courants						3 389	3 389
Sous-total Actifs courants	1 160	2 172	2 326	1 035	419	3 668	10 781
Total Actif	4 681	7 699	5 117	7 685	908	5 025	31 115
Effectifs	5 319	8 888	16 367	11 009	1 252	4 706	47 541

* : Au 31 décembre 2011, les actifs destinés à être cédés sont présentés dans les « autres actifs courants » dans le pôle « Autres et éliminations » pour un montant de 776 millions d'euros.

La colonne « Autres et éliminations » regroupe le Corporate et les activités de Conseil et Systèmes d'Information.

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente près d'un quart de son chiffre d'affaires global.

Exercice 2010

Les actifs destinés à être cédés sont présentés sur des lignes séparées au bilan du Groupe au 31 décembre 2010.

Résultats

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	1 130	2 671	3 433	1 943	152	(153)	9 104
Ventes inter –secteurs (*)	(38)	(59)	(49)	(234)	(2)	310	0
Chiffre d'affaires contributif	1 092	2 612	3 384	1 709	150	157	9 104
Résultat opérationnel	(222)	79	(251)	278	(122)	(191)	(423)
% du CA brut	-19,7%	2,9%	-7,3%	14,3%	-80,0%	n.a.	-4,6%
Dotations nettes aux amortissements des actifs corporels et incorporels	(125)	(159)	(96)	(98)	(11)	(45)	(534)
Pertes de valeur des actifs corporels et incorporels	(426)	(120)	-	-	-	(1)	(548)
(Dotations)/reprises de provisions	(13)	(58)	58	127	(29)	71	156
Résultat sur cession d'actif inclus dans le ROP (cf. note 6)	18	(3)	2	0	1	(1)	17

(*) Les prix de transfert utilisés pour les ventes inter – secteurs reflètent les conditions normales de marché

Bilan

en millions d'euros (sauf effectifs)	Mines	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations*	Total Groupe
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	4 493	4 135	2 962	2 246	474	216	14 525
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	-	950	45	4 839	-	-	5 833
Autres actifs non courants	-	-	-	-	-	2 512	2 512
Sous-total Actifs non-courants	4 493	5 086	3 006	7 084	474	2 727	22 870
Stocks et créances (hors impôts)	979	2 253	2 247	1 045	290	389	7 203
Autres actifs courants	-	-	-	-	-	4 465	4 465
Sous-total Actifs courants	979	2 253	2 247	1 045	290	4 853	11 667
Total Actif	5 472	7 338	5 253	8 129	764	7 581	34 538
Effectifs	5 221	8 808	16 985	10 931	1 176	4 730	47 851

* : Au 31 décembre 2010, les actifs destinés à être cédés sont présentés dans les « autres actifs courants » dans le pôle « Autres et éliminations » pour un montant de 832 millions d'euros.

La colonne « Autres et éliminations » regroupe le Corporate et les activités de Conseil et Systèmes d'Information.

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente près d'un quart de son chiffre d'affaires global.

PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Exercice 2011

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	315	629	1 098	1 003	13	139	3 197
Europe (hors France)	110	757	840	286	207	2	2 203
Amérique	234	398	647	133	57	7	1 476
Asie Pacifique	523	489	618	168	20	-	1 818
Afrique et Moyen orient	107	8	59	3	-	-	177
Total	1 289	2 282	3 262	1 594	297	148	8 872

Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwills) au 31 décembre 2011 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	26	2 984	752	2 004	6	41	5 813
Europe (hors France)	273	171	104	-	126	31	705
Amérique	1 215	232	307	24	51	21	1 851
Asie Pacifique	41	4	11	0	20	1	76
Afrique et Moyen orient	970		1				971
Total	2 524	3 392	1 175	2 027	204	93	9 415

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwills) au 31 décembre 2011 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & Services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	11	958	172	134	0	34	1 309
Europe (hors France)	93	12	40	0	48	1	194
Amérique	165	66	45	2	5	3	286
Asie Pacifique	13		5		3		21
Afrique et Moyen orient	318						318
Total	599	1 036	263	136	56	38	2 128

Informations complémentaires sur l'Allemagne et le Japon au 31 décembre 2011 :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires par zone de localisation des clients	Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwills)
Allemagne	839	312
Japon	732	0

Exercice 2010

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	249	960	1 129	1 083	2	147	3 571
Europe (hors France)	118	776	920	330	92	3	2 240
Amérique	227	405	718	128	55	6	1 539
Asie Pacifique	368	441	575	162	0	1	1 547
Afrique et Moyen orient	129	30	43	5	0	0	207
Total	1 092	2 612	3 384	1 709	150	157	9 104

Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) au 31 décembre 2010 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	19	2 353	733	2 135	7	15	5 262
Europe (hors France)	238	232	102		94	63	728
Amérique	1 057	169	300	25	68	43	1 662
Asie Pacifique	42	0	6	0	29	1	78
Afrique et Moyen orient	2170	0	1				2 171
Total	3 526	2 754	1 141	2 159	197	122	9 900

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) au 31 décembre 2010 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & Services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	5	760	146	137	6	39	1 093
Europe (hors France)	96	50	34	0	18	20	218
Amérique	127	51	65	16	1	6	266
Asie Pacifique	13	0	2	0	1	0	15
Afrique et Moyen orient	286	0	0	0		0	286
Total	526	861	248	153	26	65	1 879

Informations complémentaires sur l'Allemagne et le Japon au 31 décembre 2010 :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires par zone de localisation des clients	Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill)
Allemagne	959	308
Japon	644	0

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2011

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

INTRODUCTION

Les comptes consolidés d'AREVA pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Directoire du 29 février 2012 et examinés par le Conseil de Surveillance du 1^{er} mars 2012. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 mai 2012.

Le Groupe AREVA est consolidé par intégration globale par le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives(cf. note 21).

Les informations relatives à l'exercice 2009, présentées dans le document de référence 2010 déposé à l'AMF le 30 mars 2011, sont incorporées par référence.

NOTE 1. NOTE SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'AREVA sont établis en conformité avec les normes internationales de présentation de l'information financière IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011. Elles comprennent les normes internationales IAS et IFRS ainsi que les interprétations émises par l'IFRS Interpretation Committee (« IFRIC ») et par l'ancien Standing Interpretation Committee (« SIC »). Ces comptes sont également conformes aux normes IFRS établies par l'International Accounting Standard Board (IASB) dans la mesure où les normes publiées par l'IASB et non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 ont une date d'application obligatoire postérieure à cette date.

La norme IAS 24 révisée (« Parties liées ») ainsi que des amendements à plusieurs normes existantes sont devenus applicables pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2011. En particulier :

- la norme IAS 24 révisée accorde une exemption partielle d'information aux entités liées à une autorité publique ;
- les amendements apportés à la norme IFRS 7 ont pour objet d'apporter des clarifications sur les informations à fournir concernant la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés d'AREVA au 31 décembre 2011.

D'autre part, l'IASB a publié en 2011 plusieurs nouvelles normes et des amendements à des normes existantes, qui deviendront applicables de façon obligatoire à compter de l'exercice 2013, ou par anticipation à compter de l'exercice 2012, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne.

AREVA a commencé à analyser les conséquences potentielles de l'application de ces nouvelles règles sur ses comptes consolidés. Sur la base de ces analyses préliminaires, il apparaît d'ores et déjà que la norme IFRS 11 « Partenariats » et les amendements à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » sont susceptibles d'avoir des incidences significatives sur ses comptes consolidés :

- la norme IFRS 11 « Partenariats » supprime la méthode de l'intégration proportionnelle pour les partenariats considérés comme des co-entreprises, et rend obligatoire de les consolider selon la méthode de la mise en équivalence. A titre d'information, les filiales consolidées par intégration proportionnelle contribuent aux données consolidées du Groupe AREVA pour les montants suivants aux 31 décembre 2010 et 2011 :

	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Chiffre d'affaires	235	333
Résultat opérationnel	23	53
Dettes financières	37	37

- les amendements à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » suppriment l'option du « corridor » ainsi que l'amortissement des écarts actuariels et du coût des services passés résultant de changements de régimes de retraite sur la durée résiduelle d'activité des salariés concernés. Les écarts actuariels et les coûts des services passés non provisionnés seront comptabilisés par contrepartie des réserves consolidées pour leur montant net d'impôt à la date de première application de ces amendements. Les écarts actuariels qui apparaîtront postérieurement à cette date seront comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » (non recyclables dans le compte de résultat), et les coûts des services passés seront intégralement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de régime sera intervenu, sans étalement possible. A titre d'information, les écarts actuariels et les coûts des services passés représentent les montants suivants dans les comptes consolidés d'AREVA aux 31 décembre 2010 et 2011 :

	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Ecarts actuariels non provisionnés	397	505
Coûts des services passés non provisionnés	276	233
Amortissement des écarts actuariels	15	15
Amortissement du coût des services passés	36	30

1.1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE, ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

1.1.1. FAITS MARQUANTS

1.1.1.1. CONSEQUENCES DE L'ACCIDENT DE FUKUSHIMA DU 11 MARS 2011 ET NOUVEAU PLAN D' ACTIONS STRATEGIQUE

A la suite de l'accident de Fukushima, les installations nucléaires de la plupart des pays qui en exploitent ont fait l'objet de tests de résistance à l'issue desquels les conditions nécessaires à la poursuite de leur exploitation ont été fixées. Par ailleurs, de nombreux pays ont confirmé au cours de l'année leur volonté de poursuivre ou de lancer des programmes nucléaires (Afrique du Sud, Chine, Finlande, Inde, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni,...). Au 31 décembre 2011, les commandes annulées par les clients d'AREVA depuis l'accident de Fukushima s'élèvent à 464 millions d'euros. Les commandes japonaises et allemandes des activités nucléaires en carnet au 31 décembre 2011 représentent respectivement 13,1 % et 3,6 % du carnet de commandes global qui s'élève à 45,6 milliards d'euros. L'environnement de marché à court terme de l'énergie nucléaire suite à l'accident de Fukushima a été marqué par une baisse des prix spot sur les marchés des secteurs Mines (uranium naturel) et Amont (chimie, enrichissement, combustible). Les cours à long terme ont connu, quant à eux, une évolution modérée.

L'analyse des perspectives de marché à moyen et long terme effectuée par le Groupe au cours du second semestre 2011 met en évidence :

- o une réduction du rythme de croissance de la base installée mondiale de centrales nucléaires d'ici à 2030 et, en conséquence, un décalage dans le temps des opportunités de construction de nouveaux réacteurs ainsi qu'une réduction du rythme de croissance de la demande dans les secteurs Mines et Amont,
- o l'apparition de nouvelles opportunités de marché en termes de renforcement de la sûreté de la base installée de réacteurs nucléaires, de solutions de gestion des combustibles usés et de démantèlement de certaines installations,
- o la confirmation des perspectives de croissance des énergies renouvelables.

Les conséquences à moyen et long terme pour AREVA de ces événements, qui concernent toutes les activités du cycle du nucléaire ainsi que les énergies renouvelables, ont été analysées de façon approfondie et intégrées dans le Plan d'Actions Stratégique (PAS) adopté le 12 décembre 2011 ; AREVA a notamment pris en compte ces conséquences pour :

- o l'établissement des prévisions d'activité,
- o le dimensionnement de son organisation industrielle et commerciale,
- o l'appréciation de la valeur recouvrable des actifs corporels et incorporels au 31 décembre 2011.

Dans ce nouveau contexte post-Fukushima, le Groupe a adopté le 12 décembre 2011 son plan d'actions stratégique « Action 2016 », qui a pour ambition de renforcer le leadership d'AREVA dans la fourniture de solutions pour produire de l'électricité avec moins de CO₂. Ce plan a pour objectif d'améliorer la performance du Groupe en s'appuyant sur des choix stratégiques déterminants :

- o la priorité commerciale accordée à la création de valeur par la fourniture de solutions destinées à la base installée (offres intégrées dans l'amont du cycle, opérations de renforcement de la sûreté rendues nécessaires à la suite de Fukushima, modernisation et extension de durée de vie des centrales existantes à travers le monde, solutions de gestion des combustibles usés) et la construction de centrales reposant sur les critères de sûreté et de sécurité les plus élevés ;
- o la sélectivité dans les investissements en concentrant les investissements opérationnels d'ici à 2016 sur la poursuite des programmes de sûreté, sécurité et maintenance et des projets déjà lancés – plusieurs projets d'investissements, notamment d'extensions des capacités de production, étant suspendus en raisons d'incertitudes ;
- o le renforcement de la structure financière assis sur un niveau de liquidité approprié et un programme de cessions d'un montant total supérieur à 1,2 milliard d'euros sur 2012-2013.
- o l'amélioration de la performance opérationnelle dans cinq domaines clés, avec un objectif de réduction de la base annuelle de coûts opérationnels de 1 milliard d'euros et une amélioration du besoin en fonds de roulement de 500 millions d'euros d'ici à 2015.

Les conséquences des nouvelles perspectives de marché et des choix stratégiques en découlant opérés au second semestre 2011 ont été traduites dans les comptes au 31 décembre 2011 en ce qui concerne la valeur recouvrable de certains actifs incluant :

- o une perte de valeur de 1,46 Md€ des actifs des trois champs miniers du périmètre UraMin tenant compte, outre la révision défavorable des perspectives de prix futurs de l'uranium naturel, de nouvelles hypothèses de volume et de coûts de production, ainsi que des décisions de reporter la mise en production de ces trois gisements ; la situation des actifs miniers est plus amplement décrite dans la note 11.
- o une perte de valeur de certains actifs de la BU Chimie pour 283 millions d'euros (cf. note 12).
- o une perte de valeur de certains actifs de la BU Equipement pour 100 millions d'euros.

Au-delà des dépréciations constatées, la valeur recouvrable de certains actifs incorporels et corporels reste sensible aux hypothèses retenues pour les tests de dépréciation. Ils concernent notamment les actifs incorporels relatifs au développement des activités d'Enrichissement et de Nouvelles Constructions du Groupe aux Etats-Unis ainsi que les actifs corporels de la BU Chimie. La sensibilité de la valeur recouvrable de ces actifs en fonction de l'évolution des hypothèses sont présentées dans les notes 11 et 12.

1.1.1.2. AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice clos au 31 décembre 2011 a également été marqué par les éléments suivants :

- o Dans les secteurs Amont et Aval, une réévaluation des passifs au titre des opérations de fin de cycle et autres provisions relatives pour 111 millions d'euros (cf. note 13). L'obtention de nouveaux devis et l'aboutissement d'études jusqu'alors en cours sont à l'origine de ces révisions,
- o Dans le secteur Réacteurs & Services, une révision des résultats à terminaison de certains projets dans les BU Nouvelles Constructions (OL3) et Base Installée au vu des derniers développements sur ces projets. L'impact de la réestimation du résultat du contrat OL3 sur le résultat opérationnel de la période s'élève à (220) millions d'euros (cf. note 24),
- o Une pénalité de 648 millions d'euros reçue dans le cadre du différend qui opposait AREVA et Siemens au sujet de la violation du pacte d'actionnaires ayant trait à AREVA NP (cf. note 2),
- o La révision des perspectives de résultat fiscal liée à l'élaboration du nouveau PAS a conduit le Groupe à réapprécier le montant des actifs d'impôt différé recouvrables. Le Groupe n'a reconnu aucun actif d'impôt différé supplémentaire lié au résultat de l'exercice 2011. La situation fiscale du Groupe est plus amplement décrite dans la note 8.

1.1.2. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, AREVA doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. AREVA revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement (cf. notes 1.8 et 24) : ces estimations sont réalisées par les équipes-projet conformément aux procédures du Groupe,
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de dépréciation des goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 1.10, 10 et 11). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés au 31 décembre 2011 sont basés sur le dernier Plan d'Actions Stratégique « Action 2016 » établi en décembre 2011, qui prend en compte les conséquences de l'accident de Fukushima ainsi que les décisions prises dans le cadre du renforcement de la structure financière du Groupe. Ils sont établis à partir d'hypothèses portant notamment sur les volumes vendus, les prix de vente et le coût de revient des ventes ; dans le Business Group Mines, ils prennent également en compte les dernières estimations disponibles relatives aux ressources en terre exploitables et aux coûts de production des mines ;
- les hypothèses utilisées pour valoriser les engagements de rachats d'actions aux actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale (cf. notes 1.19 et 25),
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés, la rotation des effectifs et le rendement attendu des actifs de couverture (cf. notes 1.16 et 23),
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle et les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
 - o les devis prévisionnels de ces opérations,
 - o les taux d'inflation et d'actualisation,
 - o l'échéancier prévisionnel des dépenses,
 - o la durée d'exploitation des installations, (cf. notes 1.18 et 13),
 - o les modalités de mise à l'arrêt définitif,
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels du groupe AREVA (cf. notes 1.17, 24 et 33),
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et les autres débiteurs du Groupe (cf. notes 1.12 et 1.13.3),
- les estimations et jugements relatifs au caractère significatif ou durable des pertes de valeur des actifs financiers classés dans la catégorie « disponibles à la vente » (cf. notes 1.13, 13 et 15),
- la prise en compte des perspectives de résultats imposables futurs permettant la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. notes 1.22 et 8),
- la quote-part de résultat net et de capitaux propres des entreprises associées n'ayant pas encore publié leurs comptes annuels à la date d'arrêté des comptes d'AREVA.

1.2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

AREVA présente ses états financiers conformément à la norme IAS 1.

1.2.1. Présentation du bilan

Le bilan est présenté suivant la distinction entre actifs courants et non courants, passifs courants et non courants conformément à la norme IAS 1.

Les actifs et passifs courants sont ceux qui sont destinés à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle d'exploitation, ou qui doivent être réalisés dans un délai de 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers sont répartis entre passifs courants et non courants en fonction de leur échéance résiduelle à la date de clôture.

Afin de faciliter la lecture du bilan, AREVA présente l'ensemble des rubriques relatives à ses opérations de fin de cycle telles que définies en note 13 sur des lignes spécifiques en actifs et passifs non courants pour la totalité de leur montant : ainsi, les provisions pour opérations de fin de cycle sont présentées en passifs non courants ; les actifs de fin de cycle correspondant à la part des tiers dans le financement des opérations sont présentés en actifs non courants. Les actifs financiers dédiés à la couverture de ces opérations sont isolés dans une rubrique de l'actif non courant qui regroupe l'ensemble du portefeuille d'actions et les parts de Fonds communs de Placement actions et obligations dédiés ainsi que les liquidités temporaires du fonds.

Les provisions au titre des avantages du personnel sont également présentées en passifs non courants pour leur montant global.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés en « non courant ».

1.2.2. Présentation du compte de résultat

En l'absence de précisions détaillées de la norme IAS 1, le compte de résultat est présenté conformément à la recommandation 2009-R.03 du Conseil National de la Comptabilité.

- Le résultat opérationnel est présenté selon une analyse des charges par fonction. Les charges opérationnelles sont décomposées entre les catégories suivantes :
 - Le coût des produits et services vendus ;
 - Les frais de recherche et développement ;
 - Les frais commerciaux ;
 - Les frais généraux et administratifs ;
 - Le coût des restructurations et des plans de cessation anticipée d'activité des salariés âgés ;
 - Les autres produits opérationnels, qui comprennent notamment :
 - Les plus-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
 - Les profits résultant de la déconsolidation de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5, car elles sont alors présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat),
 - Les reprises de pertes de valeur d'actifs corporels et incorporels.
 - Les autres charges opérationnelles, qui comprennent notamment les éléments suivants :
 - Les pertes de valeur des goodwill ;
 - Les pertes de valeur et les moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
 - Les pertes résultant de déconsolidations de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5).
- Le résultat financier se décompose entre :
 - Le coût de l'endettement brut ;
 - Les produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;
 - Les autres charges financières, qui comprennent notamment :
 - Les dépréciations durables et les moins-values de cession des titres disponibles à la vente ;
 - Les variations de valeur négatives et les moins-values de cession de titres détenus à des fins de transaction ;
 - La désactualisation des provisions pour opérations de fin de cycle et pour avantages du personnel.
 - Les autres produits financiers, qui comprennent notamment :
 - Les dividendes reçus et autres produits d'actifs financiers autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
 - Les plus-values de cession des titres disponibles à la vente ;
 - Les variations de valeur positives et les plus-values de cession de titres détenus à des fins de transaction ;
 - La désactualisation des actifs de fin de cycle – part des tiers ;
 - Le rendement des actifs des régimes de retraite et autres avantages du personnel.

1.2.3. Présentation de l'état du résultat global

L'état du résultat global présente le passage du résultat net du compte de résultat au résultat global conformément à l'option retenue par AREVA pour l'application de la norme IAS 1 révisée.

Les « autres éléments du résultat global » comprennent :

- les écarts de conversion des sociétés intégrées ;

- les variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les variations de valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie.

Ils sont présentés avant effets d'impôts, les effets d'impôts relatifs à ces éléments étant présentés de façon globale sur une ligne distincte.

Les quotes-parts des autres éléments du résultat global relatifs respectivement aux entreprises associées et aux activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur des lignes distinctes pour leur montant global net des effets d'impôts.

1.2.4. Présentation du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté conformément à la norme IAS 7. AREVA a adopté la présentation suivant la « méthode indirecte » en partant du résultat net consolidé.

Les impôts payés, les intérêts payés et reçus ainsi que les dividendes reçus sont présentés parmi les flux de trésorerie d'exploitation, à l'exception des dividendes reçus des sociétés associées consolidées par mise en équivalence, qui sont inclus dans les flux de trésorerie d'investissement.

La capacité d'autofinancement est présentée avant impôt, dividendes et intérêts.

1.2.5. Activités cédées ou destinées à être cédées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Les activités cédées ou destinées à être cédées, et les actifs non courants détenus en vue de la vente, sont présentés dans les états financiers conformément à la norme IFRS 5 :

- Les activités destinées à être cédées correspondent à des branches d'activité principales et distinctes à l'intérieur du Groupe, pour lesquelles la Direction a engagé un plan de cession et un programme actif de recherche d'acquéreurs, et dont la vente est hautement probable dans un délai maximum de douze mois suivant la clôture de l'exercice.
- Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont des actifs, ou des groupes d'actifs, disponibles en vue d'une vente immédiate dans leur état actuel et dont la vente est hautement probable dans un délai de douze mois suivant la date de clôture de l'exercice. Ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan dont le montant est inclus dans le total des actifs courants. Au 31 décembre 2010, cette rubrique est constituée par la participation du Groupe dans la société STMicroelectronics, qui a été effectivement cédée au Fonds Stratégique d'Investissement en mars 2011. Au 31 décembre 2011, elle est constituée par la participation du Groupe dans la société ERAMET, suite à l'annonce faite le 27 décembre 2011 par AREVA et le Fonds Stratégique d'Investissement de leur entrée en négociations exclusives en vue de la cession de la participation d'AREVA dans cette société.

1.3. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 d'AREVA et de ses filiales dont elle détient le contrôle ou dans lesquelles elle exerce soit un contrôle conjoint, soit une influence notable sur la gestion et la politique financière.

- Les sociétés dont AREVA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale (y compris les "entités ad hoc"). Le contrôle est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Le contrôle est présumé en cas de détention, directe ou indirecte, de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle.
- Les sociétés sur lesquelles AREVA exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.
- Les sociétés dans lesquelles AREVA exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière ("entreprises associées") sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient une participation supérieure ou égale à 20%.
 - Conformément à la norme IAS 28, les entreprises associées cessent d'être mises en équivalence lorsqu'elles sont classées dans la catégorie « actifs non courants détenus en vue de la vente » (cf. § 1.2.1 ci-dessus). Elles sont alors évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur nette probable de réalisation.

Les transactions internes sont éliminées.

1.4. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

La monnaie de présentation des comptes du Groupe AREVA est l'Euro.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères du Groupe est généralement leur monnaie locale ; cependant, lorsque la majorité des opérations d'une société est effectuée dans une autre monnaie, cette dernière est retenue comme monnaie fonctionnelle.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, puis convertis en euros pour les besoins de la consolidation des états financiers selon les règles suivantes :

- les postes du bilan (y compris les goodwill) sont convertis au taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres qui sont maintenus aux taux historiques,
- les opérations du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont converties aux taux de change moyens annuels,
- les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont portées directement en capitaux propres sous la rubrique "Réserves de conversion" pour la part du Groupe. Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant et comptabilisées en capitaux propres postérieurement au 1^{er} janvier 2004 (date de première application des normes IFRS) sont reconnues en résultat.

1.5. INFORMATION SECTORIELLE

AREVA présente son information sectorielle par Business Group opérationnel, ce qui correspond au niveau auquel cette information est examinée au sein des organes de direction du Groupe, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 8. Suite à la création en décembre 2011 d'une filiale distincte regroupant l'ensemble des activités minières du Groupe, le Directoire d'AREVA apprécie désormais les données du Business Group Mines séparément de celles du Business Group Amont, alors que ces activités étaient auparavant regroupées dans un secteur « Mines / Amont ».

L'information sectorielle correspond donc aux Business Groups opérationnels du Groupe : Mines, Amont, Réacteurs et Services, Aval et Energies renouvelables ; les données comparatives de l'exercice 2010 ont été retraitées de façon à refléter cette modification de l'analyse des données sectorielles.

Les informations communiquées par secteur d'activité se rapportent uniquement aux éléments opérationnels du bilan et du compte de résultat (chiffre d'affaires, résultat opérationnel, goodwill, actifs corporels et incorporels non courants, autres actifs opérationnels) et aux effectifs. En effet, AREVA a adopté une gestion centralisée de ses actifs et passifs financiers ainsi que de sa fiscalité ; les éléments correspondants du bilan et du compte de résultat ne sont pas affectés aux secteurs opérationnels.

En outre, AREVA publie des informations par zone géographique : le chiffre d'affaires consolidé d'AREVA est réparti entre les cinq zones géographiques suivantes en fonction de la destination des ventes :

- France,
- Europe hors France,
- Amérique (Nord et Sud),
- Asie – Pacifique,
- Afrique et Moyen Orient

Des données additionnelles sont présentées sur le chiffre d'affaires et les actifs relatifs à l'Allemagne et au Japon, compte tenu de la situation de ces pays au regard de leur parc de centrales nucléaires suite à l'accident de Fukushima.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 5, les informations concernant le compte de résultat excluent les données relatives aux activités du Business Group Transmission et Distribution cédé en 2010.

1.6. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES – GOODWILLS

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du "coût d'acquisition", selon les dispositions de la norme IFRS 3 pour les opérations de regroupement postérieures au 1^{er} janvier 2004 et antérieures au 31 décembre 2009, et de la norme IFRS 3 révisée pour les opérations postérieures au 1^{er} janvier 2010. Conformément à l'option prévue par la norme IFRS 1 pour la première application des normes IFRS, les opérations de regroupement antérieures au 31 décembre 2003 n'ont pas été retraitées.

Selon la méthode du coût d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des secteurs d'activité de l'entité acquise destinés à être cédés conformément à la définition de la norme IFRS 5, qui sont valorisés au plus faible de la juste valeur nette des coûts de sortie ou de la valeur comptable des actifs concernés. La date d'acquisition à partir de laquelle AREVA consolide les comptes de l'entreprise acquise correspond à la date de sa prise de contrôle effective.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus dans les passifs acquis ; les coûts engagés postérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

Les passifs éventuels de l'entreprise acquise sont reconnus comme des passifs identifiables et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Il s'agit de passifs résultant d'une obligation potentielle dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise.

La différence entre le prix d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition, est constatée à l'actif du bilan en goodwill si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle est négative.

Les intérêts minoritaires sont initialement évalués à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels reconnus à la date d'acquisition, au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les actionnaires minoritaires selon la méthode du « goodwill partiel ». AREVA n'a pas appliqué la méthode du « goodwill total » autorisée par la norme IFRS 3 révisée pour les acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2010.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; il en est de même pour l'évaluation du prix d'acquisition lorsqu'il existe des clauses de prix conditionnelles. Au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut plus être modifié.

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation, et des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats de ces tests. Des pertes significatives de parts de marché, le retrait d'autorisations administratives d'exercer une activité ou la réalisation de résultats financiers fortement déficitaires constituent des exemples d'indices de dépréciation.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwills sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. (La définition d'une UGT et la méthodologie des tests de dépréciation sont décrites dans la note 1.10).

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est égale à la plus élevée de (1) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés, et (2) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

Lors de la cession d'une unité consolidée, le montant du goodwill affecté à cette unité est inclus dans la valeur comptable nette de l'unité cédée et est donc pris en compte pour déterminer le résultat de la cession.

En cas de cession d'un actif ou d'un groupe d'actifs constituant une partie d'une UGT à laquelle un goodwill est affecté, une quote-part de ce goodwill est rattachée sur une base rationnelle à l'actif ou au groupe d'actifs cédé ; le montant correspondant est pris en compte pour déterminer le résultat de la cession.

1.7. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Il est évalué net de remises et de taxes sur le chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert des principaux risques et avantages vers l'acheteur, ce qui coïncide généralement avec le transfert de propriété ou la réalisation du service.

Il comprend :

- Le chiffre d'affaires reconnu suivant la méthode de l'avancement (cf. note 1.8 ci-après) ;
- Le chiffre d'affaires autre que suivant la méthode de l'avancement, qui inclut :
 - o Les ventes de biens (produits et marchandises) ;
 - o Les prestations de services ;

Le chiffre d'affaires relatif aux opérations dans lesquelles l'unité agit uniquement comme intermédiaire sans encourir les risques et avantages relatifs aux biens concernés est constitué de la marge de l'unité. Il en est de même pour les opérations de négoce de matières (il s'agit principalement de l'activité de trading d'uranium).

Aucun produit n'est reconnu sur les opérations d'échange de matières ou de produits lorsque les matières ou produits échangés sont de nature et de valeur similaires.

1.8. CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABILISE SUIVANT LA METHODE DE L'AVANCEMENT

Le chiffre d'affaires et la marge sur les contrats de construction et sur certaines prestations de services sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, conformément aux prescriptions de la norme IAS 11 pour ce qui concerne les contrats de construction, et de la norme IAS 18 pour ce qui concerne les prestations de services.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement.

- Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.
- Selon la méthode de l'avancement aux jalons, un pourcentage prédéterminé, sur la base de la répartition des coûts prévisionnels initiaux du contrat, est attribué à chaque stade d'avancement du contrat ; le chiffre d'affaires et les coûts reconnus à la clôture de l'exercice sont égaux au pourcentage du chiffre d'affaires prévisionnel et des coûts prévisionnels du contrat correspondant au stade d'avancement atteint à cette date.

Les produits financiers résultant des conditions financières contractuelles se traduisant par des excédents significatifs de trésorerie pendant tout ou partie de la durée du contrat sont inclus dans les produits du contrat et comptabilisés en chiffre d'affaires au prorata de l'avancement.

AREVA avait retenu l'option auparavant autorisée par la norme IAS 11 de ne pas inclure les charges financières dans les coûts du contrat lorsque celui-ci génère un déficit de trésorerie. Cette option n'est plus applicable aux nouveaux contrats pour lesquels des coûts ont commencé à être encourus à partir du 1^{er} janvier 2009 : les charges financières générées par ces contrats sont prises en compte dans le calcul du résultat prévisionnel à terminaison.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus et les produits sont comptabilisés dans la limite des coûts encourus et recouvrables : la marge dégagée sur le contrat est donc nulle.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

1.9. EVALUATION DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

1.9.1. EVALUATION INITIALE

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti. AREVA n'a pas retenu l'option autorisée par la norme IFRS 1 d'évaluer certains actifs corporels et incorporels à leur juste valeur lors de la première application des normes IFRS au 1^{er} janvier 2004.

1.9.2. INCORPORATION DES COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans la valorisation des actifs corporels et incorporels :

- mis en service avant le 1^{er} janvier 2009,
- ou mis en service postérieurement à cette date mais pour lesquels des dépenses avaient été engagées et comptabilisées en immobilisations en cours au 31 décembre 2008.

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable à partir du 1^{er} janvier 2009, les coûts d'emprunt relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction ou de préparation est supérieure à un an sont inclus dans le coût de revient de ces actifs.

1.9.3. ACTIFS INCORPORELS

➤ Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche engagées par AREVA pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats et sont comptabilisées dans la rubrique « coût des produits et services vendus » lorsque le chiffre d'affaires de ces contrats est reconnu dans le compte de résultat.

Les dépenses relatives à un projet de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si ce projet répond aux six critères suivants, conformément à la norme IAS 38 :

- faisabilité technique,
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- génération d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Ils font l'objet d'un amortissement minimum linéaire.

Les coûts passés en charges lors d'un exercice antérieur à la décision de capitalisation ne sont pas immobilisés.

➤ Etudes et travaux d'exploration minière

Les études et travaux d'exploration minière sont évalués selon les règles suivantes :

- Les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources minérales et les dépenses liées aux études et travaux d'évaluation des gisements mis en évidence sont engagées avant que la rentabilité du projet soit déterminée ; elles sont inscrites en charges de l'exercice dans le compte « Frais de recherche et développement » ;
- Les frais de recherche minière se rapportant à un projet qui, à la date de clôture des comptes, a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont immobilisés. Ils sont valorisés en incorporant

des coûts indirects à l'exclusion des charges administratives. Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis au prorata du tonnage extrait des réserves qu'ils ont permis d'identifier.

➤ **Quotas d'émission de gaz à effet de serre**

Suite au retrait de l'interprétation IFRIC 3 par l'IASB et dans l'attente d'une position des organismes normalisateurs sur la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre, AREVA ne comptabilise aucun actif ni aucune provision aussi longtemps que ses émissions restent inférieures aux quotas qui lui ont été attribués.

AREVA n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission. Les seules opérations effectuées sont des cessions de droits correspondant à l'excédent des quotas attribués aux unités du Groupe sur leurs émissions réelles de gaz carbonique ; le produit de ces cessions est comptabilisé au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits opérationnels ».

➤ **Autres actifs incorporels**

Un actif incorporel est comptabilisé s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les goodwill et les marques générés en interne ne sont pas immobilisés.

Les actifs incorporels sont amortis suivant le mode estimé le plus représentatif de leur utilisation, à partir de la date de leur mise en service et sur la plus courte de leur durée d'utilisation probable ou, le cas échéant, de la durée de leur protection juridique.

Les actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas définie, tels que les marques, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur (cf. note 1.10).

1.9.4. ACTIFS CORPORELS

Les actifs corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mise en service, minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût de revient des installations nucléaires inclut la quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe AREVA, évaluée à la date de leur mise en service (cf. note 1.18).

Ils sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre.

Les terrains miniers sont amortis sur la durée de vie du gisement, les agencements et aménagements des terrains sur 10 ans, les constructions entre 10 et 45 ans, les installations techniques, matériels et outillages industriels autres que les installations nucléaires sur 5 à 10 ans, les installations générales et agencements divers sur 10 à 20 ans, les matériels de transport, matériels de bureau, matériels informatiques et mobiliers sur 3 à 10 ans.

Les actifs financés par des contrats de location financement qui, en substance, transfèrent la majeure partie des risques et avantages liés à la propriété de l'actif à AREVA sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs corporels, et sont amortis selon des modalités identiques à celles décrites ci-dessus. Les immobilisations financées par les clients sont amorties sur la même durée que les contrats qui les financent.

En ce qui concerne les installations nucléaires, le Groupe pratique un amortissement linéaire sur la durée d'utilité des installations concernées, mesurée en prenant en compte la durée des portefeuilles de contrats, existant ou raisonnablement estimés, exécutés dans ces installations.

Ces durées sont révisées en cas d'évolution significative de l'horizon du carnet de commandes du Groupe.

1.10. PERTES DE VALEUR DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS ET DES GOODWILLS

Goodwills et actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Des tests de dépréciation sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour les goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces tests sont effectués au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces goodwill et actifs incorporels appartiennent.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée :

- de sa valeur nette de réalisation,
- et de sa valeur d'utilité, égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan d'actions stratégique approuvés par le Conseil de Surveillance, augmentée, le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

Dans le cadre des tests de dépréciation des goodwill, les UGT du Groupe AREVA correspondent généralement aux Business Units. Une Business Unit est constituée d'un ensemble d'entités dirigées par un même manager opérationnel ; elle représente la maille élémentaire de management du Groupe.

Cependant, une UGT peut être constituée de plusieurs Business Units lorsque celles-ci sont étroitement interdépendantes.

Autres actifs corporels et incorporels

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice de perte de valeur pour une immobilisation corporelle ou une immobilisation incorporelle à durée de vie définie.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

1.11. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), ou celle du « Coût unitaire moyen pondéré », suivant les catégories de stocks et d'en-cours.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et développement à la charge d'AREVA ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours. Par contre, le coût des programmes de recherche et développement financés par des clients participe à la valorisation des stocks et des en-cours.

1.12. CREANCES CLIENTS

Les créances clients, dont l'échéance est généralement inférieure à un an, sont comptabilisées à leur valeur nominale selon la méthode du coût amorti.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement, de façon à les ramener à leur valeur probable de réalisation.

1.13. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers se composent :

- des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle,
- des autres titres disponibles à la vente,
- des prêts, avances et dépôts,
- des titres détenus à des fins de transaction,
- d'options d'achats et de ventes de titres,
- d'instruments dérivés de couverture (cf. note 1.21)
- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ils sont valorisés conformément à la norme IAS 39.

Les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés en date de transaction.

1.13.1. ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements qu'AREVA a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de fin de cycle des activités nucléaires : démantèlement des installations, reprise et conditionnement des déchets. Elle comprend des lignes d'actions et d'obligations cotées détenues de façon directe, des fonds communs de placement (FCP) dédiés actions, des FCP dédiés obligataires et monétaires, et des liquidités. Elle inclut également des créances résultant d'accords passés avec des tiers pour la prise en charge d'une quote-part du financement des opérations de fin de cycle ; ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale suivant la méthode du coût amorti.

- Les actions cotées sont classées dans la catégorie des « titres disponibles à la vente » définie par la norme IAS 39 ; elles sont évaluées à leur juste valeur correspondant au dernier cours de Bourse à la clôture de l'exercice ; les variations de valeur sont enregistrées dans un compte de capitaux propres « gains et pertes latents différés » pour leur montant net d'impôt, à l'exception des dépréciations durables qui sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.
- AREVA ne consolide pas ligne à ligne les actifs de ses FCP dédiés dans la mesure où la société n'intervient pas dans leur gestion qui est effectuée par des sociétés de gestion de premier plan indépendantes du Groupe. La gestion de ces fonds s'apprécie par référence à l'indice des grandes valeurs européennes MSCI dans le cadre d'une limite stricte de risque ; elle est en outre encadrée par les règles d'investissement et de division des risques fixées par la réglementation sur les OPCVM, ces fonds étant agréés par l'Autorité des marchés financiers. De plus, AREVA respecte les conditions mentionnées dans le rapport d'étape du Conseil National de la Comptabilité sur la comptabilisation des OPCVM dédiés publié en août 2005 ; ce cadre de référence a été retenu aux 31 décembre 2010 et 2011. En outre,

- o AREVA ne contrôle pas les sociétés de gestion des FCP ;
- o AREVA ne détient pas de droit de vote dans les FCP ;
- o Les FCP ne réalisent pas d'opérations directes ou indirectes sur les instruments financiers émis par AREVA ;
- o Les FCP réalisent exclusivement des placements financiers qui n'ont pas un caractère stratégique pour AREVA ;
- o AREVA ne tire aucun avantage et ne supporte aucun risque, autres que ceux normalement associés aux placements dans les FCP et ceci proportionnellement à sa participation ;
- o Les FCP ne comportent pas d'endettement ou d'engagements passifs hormis ceux résultant de leurs opérations courantes.

En conséquence, les FCP dédiés sont inscrits au bilan sur une seule ligne, pour une valeur correspondant à la quote-part d'AREVA dans leur valeur liquidative à la date de clôture de l'exercice.

Compte tenu de l'objectif de détention à long terme des FCP dédiés au financement des opérations de fin de cycle, ils sont classés dans la catégorie des « titres disponibles à la vente » ; de ce fait, le traitement comptable des variations de valeur ainsi que les modalités d'évaluation et de comptabilisation des dépréciations sont identiques à ceux applicables aux lignes d'actions cotées détenues de façon directe.

- Par exception aux règles décrites ci-dessus, des lignes d'obligations détenues de façon directe ainsi que certains FCP dédiés composés exclusivement d'obligations détenues jusqu'à leur échéance sont classés dans la catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » ; ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

1.13.2. AUTRES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

Cette rubrique regroupe les autres actions détenues par AREVA dans des sociétés cotées, à l'exception de celles qui sont détenues dans des entreprises associées consolidées par mise en équivalence et de celles qui sont détenues à des fins de transaction.

Elles sont évaluées de façon identique aux actions affectées au portefeuille dédié :

- Juste valeur égale au dernier cours de Bourse de l'exercice ;
- Variations de valeur enregistrées en capitaux propres, à l'exception des dépréciations durables qui sont comptabilisées en résultat financier.

Ce poste inclut également les titres de participation représentant les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées, soit parce que AREVA n'y exerce pas le contrôle et n'y détient pas une influence notable, soit en raison de leur caractère peu significatif. Ces titres sont valorisés à leur coût d'acquisition lorsqu'il est impossible d'évaluer leur juste valeur de manière fiable : c'est notamment le cas pour les titres de participation non cotés.

1.13.3. DEPRECIATIONS DURABLES DES ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE ET DES AUTRES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

Une dépréciation durable est comptabilisée en cas de baisse significative ou prolongée des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en deçà de sa valeur initiale. Cette dépréciation est alors calculée par différence entre le cours de Bourse ou la valeur liquidative des titres concernés à la date de clôture de l'exercice et leur valeur initiale correspondant à leur coût historique d'acquisition.

AREVA détermine le caractère significatif ou prolongé d'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en utilisant des critères d'appréciation différenciés en fonction :

- d'une part, des supports d'investissements utilisés présentant des niveaux de volatilité et de risques très différents : FCP monétaires, obligataires ou actions ; obligations ou actions détenues en direct ;
- d'autre part, de son affectation ou non à la couverture des opérations de fin de cycle : les actifs utilisés pour la couverture des opérations de fin de cycle sont détenus dans un cadre légal impliquant leur conservation pendant une très longue durée, l'horizon des dépenses couvertes étant supérieur à 2050.

AREVA a ainsi fixé des seuils au-delà desquels elle considère qu'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres présente un caractère significatif ou prolongé nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation durable. Le caractère significatif d'une baisse est mesuré en comparant le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres à son coût historique d'acquisition. Le caractère prolongé d'une baisse est mesuré en observant la durée pendant laquelle le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres est demeuré inférieur à son coût historique d'acquisition de façon continue.

La baisse est systématiquement considérée comme significative ou durable lorsque les seuils suivants, qui constituent des indicateurs objectifs de dépréciation, sont dépassés :

	Critère significatif	Critère prolongé
o Titres dédiés aux opérations de fin de cycle		
• FCP monétaires	5%	1 an
• FCP obligataires et obligations détenues en direct	25%	2 ans
• FCP actions	50%	3 ans
• Actions détenues en direct	50%	3 ans
o Autres titres disponibles à la vente		

Les lignes de titres ayant subi une baisse inférieure à ces seuils ne font pas l'objet d'une dépréciation durable sauf dans le cas où d'autres informations disponibles concernant l'émetteur des titres indiquent qu'il est probable que cette baisse est irréversible ; AREVA exerce alors son jugement pour déterminer si une dépréciation durable doit être comptabilisée.

D'autre part, les années 2008 à 2011 ayant été marquées par la crise financière et des niveaux historiques exceptionnellement élevés de volatilité des cours de bourse et des taux d'intérêt, ces seuils sont susceptibles d'être réestimés dans le temps en fonction de l'évolution de l'environnement économique et financier.

Les dépréciations durables des titres disponibles à la vente ont un caractère irréversible : elles sont reprises en résultat uniquement lors de la cession des titres. Une augmentation des cours ou de la valeur liquidative postérieure à la constatation d'une dépréciation est comptabilisée comme une variation de juste valeur en capitaux propres « gains et pertes latents différés ». Toute perte de valeur supplémentaire affectant une ligne de titres ayant précédemment fait l'objet d'une dépréciation est enregistrée comme une dépréciation complémentaire dans le résultat financier de l'exercice.

1.13.4. PRÊTS, AVANCES ET DÉPÔTS

Ce poste comprend principalement des créances rattachées à des participations non consolidées, des avances sur acquisitions de titres de participation et des dépôts et cautionnements.

Ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti, et dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

1.13.5. TITRES DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION

Cette rubrique inclut des placements en actions, obligations et OPVCM détenus dans le but de dégager des profits en fonction des opportunités de marché.

Ils sont évalués à leur juste valeur sur la base de leur cotation ou de leur valeur liquidative à la date de clôture ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

1.13.6. OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT DE TITRES

Les options d'achat et de vente de titres cotés sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture, déterminée en utilisant la méthode « Black and Scholes » ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

La valeur d'une option se décompose en une valeur intrinsèque et une valeur temps. La valeur intrinsèque correspond à l'écart entre le prix d'exercice de l'option et le cours de Bourse de l'action sous-jacente ; la valeur temps est fonction de la volatilité du titre et de la date à laquelle l'option pourra être exercée.

1.13.7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les comptes courants financiers avec des sociétés non consolidées.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à l'origine ou qui peuvent être convertis en liquidités de façon quasi immédiate. Ils incluent notamment des titres de créances négociables et des titres d'OPCVM monétaires en Euros ; ces placements sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

1.14. ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Les actions d'autocontrôle ne sont pas portées à l'actif du bilan, mais comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés à leur coût d'acquisition.

En application de cette règle, les actions d'autocontrôle détenues par des entreprises associées sont déduites des capitaux propres pris en compte pour leur mise en équivalence par AREVA.

1.15. ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES ET RESULTAT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSIION

Conformément à la norme IFRS 5, les activités destinées à être cédées correspondent à des branches d'activité principales et distinctes à l'intérieur du Groupe, pour lesquelles la Direction a engagé un plan de cession et un programme actif de recherche d'acquéreurs, et dont la vente est hautement probable dans un délai maximum de douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les actifs des activités cédées sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable avant leur reclassement et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente ; ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan, et cessent d'être amortis à partir de leur classement dans cette catégorie.

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat, qui inclut le résultat net d'impôt de ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que le résultat net d'impôt de leur cession proprement dite.

Les flux de trésorerie nets des activités cédées ou en cours de cession sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que la trésorerie hors impôts générée par leur cession proprement dite.

1.16. AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, netté des actifs de couverture et des montants non reconnus en application des dispositions de la norme IAS 19 (écarts actuariels et coûts des modifications de régimes).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées : selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique pour chaque zone géographique et monétaire, déterminé en fonction :

- soit des taux des emprunts obligataires de durée équivalente à celle des passifs sociaux d'AREVA émis par les entreprises de première catégorie,
- soit des emprunts d'Etat de même durée et des primes de risque observées sur les émissions obligataires des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie.

Cependant, en raison du faible nombre d'emprunts obligataires de durée équivalente à la durée des passifs sociaux d'AREVA émis depuis le second semestre de 2008, les taux d'actualisation utilisés aux 31 décembre 2010 et 2011 ont été déterminés en prenant en compte des données observées sur des émissions obligataires de différentes échéances.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- Valeur actualisée de l'obligation à la date d'ouverture au titre des prestations définies,
- Juste valeur des actifs du régime à la date d'ouverture.

Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément à l'option autorisée par la norme IFRS 1, AREVA a opté pour la reconnaissance en capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 de la totalité des écarts actuariels non comptabilisés dans son bilan au 31 décembre 2003.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en trois catégories :

- La charge de désactualisation de la provision, nette du rendement des actifs de couverture, est portée en résultat financier ;
- La charge correspondant au coût des services rendus et à l'amortissement des services passés est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination : coûts des produits et services vendus, recherche et développement, charges commerciales et marketing, charges administratives ;
- L'amortissement des écarts actuariels est comptabilisé dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

La loi française du 10 novembre 2010 portant réforme des retraites, qui relève progressivement de 60 à 62 ans l'âge auquel les salariés peuvent faire valoir l'ouverture de leurs droits à retraite, a pour effet d'augmenter les engagements des entités du Groupe qui ont accordé des régimes de préretraite dérogatoires à certaines catégories de salariés. AREVA a pris l'option de traiter cette loi comme un changement de régime. En conséquence, l'augmentation des engagements en résultant est étalée sur la période d'activité résiduelle des salariés bénéficiant de ces droits à préretraite.

1.17. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au

bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

1.18. PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Les provisions pour opérations de fin de cycle sont actualisées en appliquant aux flux de trésorerie prévisionnels positionnés par échéance, un taux d'inflation et un taux d'actualisation déterminés à partir des paramètres économiques des pays dans lesquels sont situées les installations concernées.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle correspondant au financement attendu de tiers est comptabilisée dans un compte d'actifs non courants intitulé : « actifs de fin de cycle – part des tiers » qui est actualisé de manière symétrique aux provisions correspondantes.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe AREVA, évaluée à la date de mise en service des installations nucléaires correspondantes, fait partie intégrante du coût de revient de ces installations comptabilisé en actifs corporels (cf. note 1.9.4), à l'exception des provisions pour reprise et conditionnement des déchets qui sont comptabilisées avec contrepartie en compte de résultat opérationnel.

➤ **Traitement des charges et produits de désactualisation**

La provision est désactualisée à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

De façon symétrique, la quote-part des tiers n'est pas amortie mais fait également l'objet d'une désactualisation.

L'augmentation de la quote-part des tiers qui en résulte est enregistrée dans un compte de produit financier.

Cette part financée par les tiers est réduite des travaux effectués pour leur compte, avec simultanément la constatation d'une créance sur ces mêmes tiers.

➤ **Traitement de l'amortissement**

L'actif de démantèlement part propre (quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe) est amorti sur la même durée que les installations concernées.

La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme faisant partie des coûts des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « coût des produits et services vendus » et ainsi déduite de la marge brute.

➤ **Taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle**

Les taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle sont appréciés à partir des principes suivants.

Le taux d'inflation correspond à l'objectif long terme de la Banque Centrale Européenne.

Le taux d'actualisation est obtenu en prenant en compte :

- la moyenne mobile sur quatre ans des OAT Taux à Echéance Constante 30 ans,
- et la moyenne des moyennes mobiles sur 4 ans des marges appliquées aux sociétés de rang AA, A et BBB.

Pour les installations situées en France, AREVA a retenu un taux d'inflation de 2% et un taux d'actualisation de 5% aux 31 décembre 2010 et 2011.

➤ **Traitement des changements d'hypothèses**

Les changements d'hypothèses concernent les changements de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Conformément aux normes IFRS, le Groupe applique la méthode prospective :

- Les actifs de démantèlement / part propre et part des tiers sont corrigés du même montant que la provision ;
- L'actif de démantèlement part propre est amorti sur la durée résiduelle des installations ;
- Si l'installation n'est plus en exploitation, l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

Il n'existe pas d'actif part propre en contrepartie des provisions pour reprises et conditionnements des déchets (RCD) financées par le Groupe. En conséquence, les changements d'hypothèses concernant la part financée par le Groupe de ces provisions sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat : l'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

1.19. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières comprennent :

- Les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de filiales du Groupe;
- Les dettes liées à des locations financières;
- Les autres dettes portant intérêt.

1.19.1. OPTIONS DE VENTE DÉTENUES PAR LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES DE FILIALES DU GROUPE

Conformément à la norme IAS 32, les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de filiales du Groupe sont portées en dettes financières lorsqu'elles revêtent un caractère inconditionnel.

Dans les cas où les accords ayant instauré ces options stipulent que leur prix d'exercice sera égal à la juste valeur des intérêts minoritaires concernés à la date à laquelle elles seront exercées, le montant inscrit au bilan d'AREVA correspond à la juste valeur de ces intérêts minoritaires à la date de clôture de l'exercice, évaluée suivant la méthode des cash-flows futurs prévisionnels actualisés ; elle est révisée chaque année.

Cependant, à la suite de la décision annoncée par SIEMENS le 27 janvier 2009 d'exercer son option de vente de sa participation dans AREVA NP, la procédure de détermination du prix d'exercice de cette option avait été engagée début février 2009 conformément aux termes du pacte d'actionnaires signé le 30 janvier 2001 entre AREVA et SIEMENS (cf. note 25). En l'absence d'accord entre les parties, le prix d'exercice de l'option a été déterminé par un expert indépendant en mars 2011. Compte tenu des incertitudes existant au 31 décembre 2010 sur le prix d'exercice de l'option dans l'attente des conclusions de cette expertise, AREVA avait maintenu dans son bilan au 31 décembre 2010 un montant identique à celui du 31 décembre 2007.

La différence entre le montant inscrit en dettes financières et le montant des intérêts minoritaires représente l'excédent de la juste valeur de ces derniers sur leur valeur comptable. Les options de vente accordées avant le 31 décembre 2009 sont comptabilisées en dettes financières par contrepartie :

- en premier lieu, d'une annulation des intérêts minoritaires correspondants,
- et, pour l'excédent, d'une augmentation des goodwill affectés aux sociétés concernées.

Au compte de résultat, les intérêts minoritaires se voient affecter leur quote-part de résultat. Au bilan, la quote-part de profit alloué aux intérêts minoritaires réduit le montant du goodwill (ou l'augmente en cas de perte).

Les versements de dividendes aux intérêts minoritaires se traduisent par une augmentation du goodwill.
Les variations de valeur des options sont également comptabilisées par contrepartie des goodwill.

L'écart entre le prix d'exercice de l'option de vente de SIEMENS déterminé par l'expert et le montant de la dette figurant au bilan d'AREVA au 31 décembre 2010 a été comptabilisé par contrepartie du goodwill.

AREVA n'ayant pas accordé de nouvelles options de vente à des actionnaires minoritaires de filiales du Groupe postérieurement au 1^{er} janvier 2010, les règles comptables applicables à ces opérations restent sans objet à cette date.

1.19.2. LES DETTES LIÉES À DES LOCATIONS FINANCIÈRES

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont qualifiés de locations financières lorsque, en substance, ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Une location financière donne lieu à la comptabilisation initiale d'une immobilisation et d'une dette financière de même montant, égale à la juste valeur du bien concerné à la date de mise en place du contrat ou à la valeur actualisée des paiements futurs minimaux dus au titre du contrat lorsqu'elle est inférieure.

Ultérieurement, les loyers sont traités comme des remboursements de la dette, et décomposés en amortissement du principal de la dette, et charges financières, sur la base du taux d'intérêt stipulé au contrat ou du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de la dette.

1.19.3. AUTRES DETTES PORTANT INTÉRÊT

Cette rubrique inclut :

- Les avances rémunérées reçues des clients : les avances reçues des clients sont classées en dettes financières lorsqu'elles portent intérêt, et en dettes opérationnelles dans le cas inverse;
- Les emprunts auprès des établissements de crédit;
- Les emprunts obligataires émis par AREVA ;
- Les découverts bancaires courants.

Les dettes portant intérêt sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts obligataires faisant l'objet d'une couverture de taux (swap taux fixe / taux variable) qualifiée de couverture de juste valeur sont réévalués de façon symétrique à l'instrument dérivé de couverture.

1.20. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties par la filiale concernée dans sa monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en monnaies étrangères sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable ; les résultats de change en découlant sont comptabilisés :

- en résultat opérationnel lorsqu'ils concernent des comptes correspondant à des transactions commerciales (créances clients, dettes fournisseurs) ;
- en résultat financier lorsqu'ils concernent des prêts ou des emprunts.

Cependant, les écarts de change se rapportant au financement à long terme d'une filiale étrangère ne sont pas comptabilisés en résultat, mais sont portés directement en capitaux propres consolidés dans un compte d'écart de conversion jusqu'à la date de cession de la société concernée.

1.21. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

1.21.1. RISQUES COUVERTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe AREVA utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change, de taux d'intérêt et de prix sur les matières premières. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en : contrats de change à terme, swaps de devises et de taux, options de change et options sur matières premières.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères, des ventes et des achats prévisionnels de matières premières.

1.21.2. COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Conformément à la norme IAS 39, les instruments dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, et réévalués lors de chaque clôture comptable jusqu'à leur dénouement.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie, de couverture d'investissements nets à l'étranger, ou qu'ils ne sont pas qualifiés d'éléments de couverture.

➤ Couverture de juste valeur

Cette désignation concerne les couvertures d'engagements fermes en monnaies étrangères : achats, ventes, créances et dettes. L'élément couvert et l'instrument dérivé sont réévalués de façon symétrique, et enregistrés simultanément en compte de résultat.

➤ Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères, achats prévisionnels de matières premières.

L'élément couvert de nature hautement probable n'est pas valorisé au bilan. Seul l'instrument dérivé de couverture est réévalué lors de chaque clôture comptable ; en contrepartie, la part efficace de la variation de valeur est comptabilisée pour son montant net d'impôt dans un compte de capitaux propres « gains et pertes latents différés » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le résultat.

Les montants accumulés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte celui-ci, c'est-à-dire lors de la comptabilisation des transactions faisant l'objet de la couverture.

➤ Couverture d'investissements nets à l'étranger

Cette désignation concerne les emprunts contractés dans une monnaie étrangère, ainsi que les emprunts contractés en Euros et faisant l'objet d'un swap de change dans une monnaie étrangère, afin de financer l'acquisition d'une filiale ayant la même monnaie fonctionnelle. Les écarts de change relatifs à ces emprunts sont comptabilisés en capitaux propres dans le compte « écarts de conversion » pour leur montant net d'impôt ; seule la part inefficace de la couverture affecte le résultat.

Les montants accumulés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat lors de la cession de la filiale concernée.

➤ Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Lorsque les instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture, les variations de juste valeur sont portées immédiatement en compte de résultat.

1.21.3. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS COMPTABILISÉS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

➤ Présentation au bilan

Les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des transactions commerciales sont présentés au bilan en créances et dettes opérationnelles ; les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des prêts, des emprunts et des comptes courants sont présentés en actifs financiers ou en dettes financières.

➤ Présentation au compte de résultat

La part intrinsèque de la réévaluation des instruments dérivés et des éléments couverts relatifs à des transactions commerciales affectant le compte de résultat est comptabilisée en « autres charges et produits opérationnels » ; la part correspondant au report/déport est comptabilisée en résultat financier.

La réévaluation des instruments financiers de couverture et des éléments couverts relatifs à des prêts et emprunts en monnaies étrangères affectant le compte de résultat est comptabilisée en résultat financier.

1.22. IMPOTS SUR LES RESULTATS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif, auxquelles est appliqué le taux d'impôt attendu sur la période de renversement de ces différences temporelles. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les différences temporelles imposables entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôt différé font l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultat du plan d'actions stratégique du Groupe.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale lorsque celle-ci a le droit de compenser ses créances et ses dettes d'impôt exigible.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables provenant des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler l'échéance de renversement des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Les impôts sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des incidences des changements de législations fiscales et des perspectives de recouvrabilité.

Les impôts différés sont comptabilisés au compte de résultat, à l'exception de ceux qui se rapportent aux éléments directement inscrits en capitaux propres : variations de valeur des titres disponibles à la vente et des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, écarts de change sur emprunts qualifiés de couverture d'investissements nets en monnaies étrangères. Les impôts différés se rapportant à ces éléments sont aussi enregistrés directement en capitaux propres.

L'impôt relatif aux activités du secteur Transmission et Distribution cédées en 2010 est présenté dans la ligne du compte de résultat « résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » de cet exercice.

AREVA a opté pour la comptabilisation de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) à laquelle ses filiales françaises sont soumises au taux de 1,6% (taxe pour frais de CCI incluse) depuis l'année 2010 comme un impôt sur le résultat. AREVA considère en effet que l'assiette de la CVAE dont elle est redevable constitue un montant net plutôt qu'un montant brut dans la mesure où la valeur ajoutée de ses plus importantes filiales françaises représente un pourcentage relativement faible de leur chiffre d'affaires, ce qui fait entrer cette taxe dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

En application de la norme IAS 12, l'option retenue entraîne la comptabilisation d'impôts différés aux 31 décembre 2010 et 2011 au taux de 1,6% sur les différences temporelles constituées par :

- les actifs produisant des avantages économiques imposables à la CVAE alors que leur recouvrement n'est pas déductible de la valeur ajoutée. Au 1^{er} janvier 2010, la base des différences temporelles retenues était constituée par la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels amortissables inscrits au bilan. A compter de l'exercice 2010, aucun impôt différé passif n'est constaté sur les acquisitions d'immobilisations effectuées en dehors d'un regroupement d'entreprises en application de l'exemption prévue par IAS 12 pour la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif ;
- les dépréciations d'actifs ou les provisions non déductibles de la CVAE mais qui se rapportent à des charges qui seront déductibles de la valeur ajoutée à une date ultérieure.

La CVAE étant une taxe déductible au titre de l'impôt sur les sociétés, des impôts différés sont comptabilisés au taux de droit commun sur les impôts différés actifs et passifs comptabilisés au titre de la CVAE comme décrit au paragraphe précédent.

NOTE 2. PERIMETRE

2.1. SOCIETES CONSOLIDEES (FRANCE / ETRANGER)

(nombre de sociétés)	2011		2010	
	Etrangères	Françaises	Etrangères	Françaises
Mode de consolidation				
Intégration globale	89	65	89	71
Mise en équivalence (entreprises associées)	3	6	4	7
Intégration proportionnelle	21	4	21	4
Sous-total	113	75	114	82
Total	188		196	

La liste des principales sociétés consolidées figure en note 36.

2.2 OPERATIONS REALISEES EN 2011

FILIALISATION DES ACTIVITES MINIERES

A la suite de la demande du Conseil de Politique Nucléaire du 21 février 2011, l'activité minière antérieurement détenue par AREVA NC a été filialisée par apport scission à la société AREVA Mines, détenue à 100% par AREVA SA depuis décembre 2011. Cette opération permet de rattacher les activités minières à une filiale de premier rang unique et dédiée.

ERAMET

AREVA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) sont entrés en négociations exclusives le 27 décembre 2011 en vue de la cession de la participation de 25,93% détenue par AREVA dans le groupe minier ERAMET. La cession effective devrait intervenir au cours de l'exercice 2012.

Dans cette perspective, AREVA a provisionné dans ses comptes au 31 décembre 2011 la moins-value de cession potentielle de 48 millions d'euros. La participation au capital d'ERAMET, précédemment classée au bilan dans la rubrique « Titres des entreprises associées », est reclassée en "actifs non courants destinés à être cédés" à partir de cette date (cf. notes 7, 9 et 14).

AREVA NP

Le 27 janvier 2009, SIEMENS avait annoncé sa décision d'exercer son option de vente de sa participation de 34% dans le capital d'AREVA NP à AREVA.

Conformément à la procédure prévue par le pacte d'actionnaires signé en 2001 entre AREVA et SIEMENS, les deux sociétés ont fait intervenir un expert indépendant afin de déterminer la valeur de la participation minoritaire de SIEMENS au premier trimestre 2009. En mars 2011, l'expert indépendant a rendu son rapport qui valorise les 34 % de SIEMENS dans la société AREVA NP à 1 620 millions d'euros. Le montant global de l'acquisition des titres d'AREVA NP s'élève à 1 679 millions d'euros hors intérêts, incluant 51 millions d'euros correspondant à la contribution de SIEMENS à l'augmentation de capital d'AREVA NP SAS en mars 2009. AREVA a versé cette somme ainsi que les intérêts associés à Siemens le 18 mars 2011.

Cette valorisation réduit le goodwill relatif à AREVA NP de 421 millions d'euros (cf. notes 10 et 25).

Par ailleurs, au premier semestre 2011, SIEMENS a versé à AREVA une pénalité de 648 millions d'euros dans le cadre du différend qui opposait AREVA et Siemens au sujet de la violation du pacte d'actionnaires ayant trait à AREVA NP (cf. note 34).

Les principales variations de périmètre de l'exercice 2011 sont les suivantes :

AREVA SOLAR

En mars 2011, AGAVE SPV est entrée au capital de la société AREVA SOLAR à hauteur de 6,54%. L'augmentation de capital souscrite par le partenaire s'élève à 12,3 millions d'USD.

AREVA KOBLITZ

En avril 2011, AREVA a exercé son option d'achat de la participation détenue par l'actionnaire minoritaire de la société AREVA Koblitz Brazil, représentant 30% du capital. Le prix final d'acquisition de cette participation s'élève à 21 millions d'euros.

STMICROELECTRONICS

Le 15 décembre 2010, le Conseil de Surveillance a examiné l'offre ferme de rachat de la participation indirecte d'AREVA au capital de STMicroelectronics faite par le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) et a autorisé AREVA à accorder une exclusivité au FSI pour la vente de cette participation pour un montant unitaire de 7 € / action STMicro, soit un montant total de 696 millions d'euros. L'acceptation de l'offre du FSI a été soumise à une procédure d'information / consultation des Instances Représentatives du Personnel d'AREVA et à l'approbation des autorités de concurrence compétentes.

La cession est devenue effective le 30 mars 2011. La moins value de cession consolidée sur cette opération avait été provisionnée au 31 décembre 2010 pour (101) millions d'euros.

2.3 OPERATIONS REALISEES EN 2010

Les goodwill comptabilisés à la suite des acquisitions de l'année 2010 ont été ajustés en 2011 dans la mesure où des estimations plus précises sur les actifs et passifs acquis ont été obtenues dans le délai d'un an après l'acquisition.

Cession de l'activité Transmission et Distribution

L'accord portant sur les modalités juridiques et financières de la cession de l'activité Transmission et Distribution du Groupe AREVA à Alstom et Schneider a été signé le 20 janvier 2010. Il est entré en vigueur le 7 juin 2010 après obtention de l'accord des autorités de la concurrence et du décret pris sur avis de la Commission des Participations et des Transferts.

De ce fait, la norme IFRS 5 relative aux activités cédées s'est appliquée au 31 décembre 2010 : le résultat net de l'activité T&D pour l'exercice 2010 est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat net d'impôt des activités cédées » et le tableau des flux de trésorerie a fait l'objet d'un retraitement.

La plus-value de cession s'est élevée à 1 266 M€, et la trésorerie perçue par AREVA à 3 370 M€.

Offre ferme d'achat de la participation d'AREVA dans STMicroelectronics

Le 15 décembre 2010, le Conseil de Surveillance a examiné l'offre ferme du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) pour le rachat de la participation indirecte d'AREVA au capital de STMicroelectronics, et a décidé d'accorder une exclusivité au FSI pour la vente de cette participation pour un montant unitaire de 7 € / action STMicroelectronics, soit un montant total de 696 millions d'euros. L'acceptation de l'offre du FSI a été soumise à une procédure d'information / consultation des Instances Représentatives du Personnel d'AREVA et à l'approbation des autorités de concurrence compétentes. La cession est devenue effective en mars 2011.

La participation au capital de STMicroelectronics, précédemment classée au bilan dans la ligne « Titres des entreprises associées » a été reclassée en "actifs non courants destinés à être cédés" dans le bilan au 31 décembre 2010.

Par ailleurs, les principales variations de périmètre de l'exercice 2010 étaient les suivantes :

AREVA SOLAR

AREVA a acquis, en mars 2010, la société Ausra (renommée AREVA Solar), basée à Mountain View en Californie (Etats-Unis). AREVA Solar propose des solutions de production d'électricité et de vapeur industrielle par concentration de l'énergie solaire. Cette acquisition permet à AREVA de devenir un acteur majeur sur le marché de l'énergie solaire à concentration et d'élargir son portefeuille de solutions dans les énergies renouvelables.

AREVA Solar est une société qui comptait 70 salariés en 2009. Son prix d'acquisition définitif s'est élevé à 243 millions de dollars incluant une clause de complément de prix conditionnel d'un montant de 75 millions de dollars payé au 31 décembre 2010. Le goodwill au 31 décembre 2011, après allocation finale du prix d'acquisition, s'élève à 192 millions d'USD (il avait été évalué provisoirement au 31 décembre 2010 à 165 millions d'USD).

MULTIBRID

AREVA a racheté, pour 27 millions d'euros, en avril 2010, la part des minoritaires dans Multibruid, soit les 49 % restants du capital du fabricant allemand d'éoliennes.

COMIN USA

En janvier 2010, AREVA a finalisé la cession de sa compagnie minière COMIN à la société Uranium One pour 27 millions de dollars ; cette opération, qui a dégagé une plus-value de 20 millions d'euros avant impôts, s'inscrit dans une démarche d'optimisation du portefeuille minier d'AREVA.

GEORGES BESSE II

En novembre 2010, AREVA a signé des accords avec les électroniciens japonais Kyushu Electric Power et Tohoku Electric Power, portant sur une prise de participation par ces derniers de 1% chacun au capital de la holding de la Société d'Enrichissement du Tricastin (SET), qui exploite l'usine d'enrichissement Georges Besse II. Le prix de cession s'est élevé à 103 millions d'euros.

NOTE 3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement	4 224	4 231
Autres ventes de biens et de services :		
Ventes de biens	2 514	2 245
Ventes de services	2 133	2 628
Total	8 872	9 104

Les chiffres d'affaires des années 2011 et 2010 ne comprennent pas de ventes significatives provenant d'échanges de biens ou de services dont la contrepartie reçue ou à recevoir serait autre que des liquidités.

Le tableau suivant présente des informations sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement, en cours aux 31 décembre 2011 et 2010 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Montant total des coûts encourus et des bénéfices comptabilisés, net des pertes comptabilisées jusqu'au 31 décembre	24 537	25 028
Avances reçues des clients	4 874	4 984
Retenues des clients	15	1

Le Groupe ayant opté pour une présentation du résultat par destination, des informations complémentaires par nature sont données ci-dessous dans les notes 4 et 5 :

NOTE 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PAR NATURE

<i>(en millions d'euros, sauf les effectifs)</i>	2011	2010
Charges de personnel	(3 562)	(3 566)
Effectifs inscrits à la clôture	47 541	47 851
Charges de location simple	(178)	(181)

Les charges de personnel incluent les salaires et les charges afférentes, hormis les charges comptabilisées au titre des engagements de retraites.

NOTE 5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ET DOTATIONS AUX PROVISIONS IMPACTANT LE RESULTAT OPERATIONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations incorporelles	(170)	(139)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles	(417)	(396)
Pertes de valeur des immobilisations incorporelles nettes de reprises	(1 149)	(426)
Pertes de valeur des immobilisations corporelles nettes de reprises	(908)	(121)
Pertes de valeur sur les goodwill	-	-

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Dotations aux provisions nettes de reprises	(158)	155

NOTE 6. AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Autres charges opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité	(89)	(2)
Perte de valeur des goodwill	-	-
Perte de valeurs des immobilisations corporelles et incorporelles nettes de reprises	(2 056)	(548)
Autres charges opérationnelles	(303)	(164)
Total autres charges opérationnelles	(2 449)	(714)

Les **coûts de restructuration** comptabilisés sur l'exercice 2011 comprennent notamment 70 M€ au titre de la fermeture progressive, d'ici à 2015, de l'usine de fabrication de combustibles de Dessel en Belgique (secteur Amont).

En 2011, les **pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles** nettes de reprises comprennent :

- dans le secteur Mines : 1 456 millions d'euros, au titre des projets miniers issus d'UraMin (cf. note 11),
- dans le secteur Amont :
 - 283 millions d'euros au titre de l'activité Chimie, dont 71 millions d'euros pour l'usine Comurhex I notamment en lien avec la révision du devis de démantèlement de cette usine, et 212 millions d'euros pour l'usine Comurhex II en cours de construction, le Groupe ayant opté après analyse pour le décalage de l'investissement d'extension de capacité de cette usine à 21 KT/an au-delà de l'échéance du plan d'actions stratégique « Action 2016 »,
 - 191 millions d'euros au titre des actifs de démantèlement de l'usine d'enrichissement George Besse I d'Eurodif, suite à la révision du devis de démantèlement de cette usine,
- dans le secteur Réacteurs et Services : 100 millions d'euros au titre de la révision à la baisse des perspectives de plan de charge pour certaines installations industrielles de production d'équipements, et 24 millions d'euros sur des frais de développement immobilisés, compte tenu des incertitudes relatives aux perspectives commerciales.

En 2010, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles nettes de reprises comprenaient :

- dans le secteur Mines : 426 millions d'euros au titre des projets miniers issus d'UraMin,
- dans le secteur Amont : 120 millions d'euros au titre de l'impact financier résultant de l'accord trouvé à l'issue de la médiation de l'Etat sur les conditions de fermeture de l'usine Georges Besse I.

Les pertes de valeurs sur les immobilisations incorporelles et corporelles des exercices 2010 et 2011 sont décrites respectivement dans les notes 11 et 12.

Les **autres charges opérationnelles** incluent un montant de 181 millions d'euros au titre des opérations préalables à la mise à l'arrêt définitif de l'usine Georges Besse I d'Eurodif. Cette charge nette correspond à la différence entre :

- une provision de 256 millions d'euros constituée sur l'exercice 2011 suite à la révision approfondie des coûts prévisionnels des opérations de rinçage de la cascade ;
- et la valorisation pour 75 millions d'euros des stocks d'uranium naturel présent à l'état gazeux dans la cascade et qui sera récupéré lors de ces opérations de rinçage

Autres produits opérationnels

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Résultat sur cessions d'actifs non financiers	-	17
Autres produits opérationnels	674	85
Total autres produits opérationnels	674	102

En 2011, les « autres produits opérationnels » comprennent principalement la pénalité de 648 millions d'euros reçue dans le cadre du différend qui opposait AREVA et Siemens au sujet de la violation du pacte d'actionnaires ayant trait à AREVA NP.

NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Coût de l'endettement financier net	(72)	(158)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	121	37
Coût de l'endettement financier brut	(193)	(195)
Autres charges et produits financiers	(477)	(156)
Part liée aux opérations de fin de cycle	(152)	(98)
Résultat sur cessions de titres dédiés	111	29
Dividendes reçus	54	51
Rémunération des créances de démantèlement et produits de désactualisation sur actifs de couverture	60	81
Dépréciation des titres disponibles à la vente	(86)	-
Effet des révisions d'échéanciers		(5)
Charges de désactualisation sur opérations fin de cycle	(291)	(254)
Part non liée aux opérations de fin de cycle	(325)	(58)
Résultat de change	(16)	36
Résultat sur cessions de titres et variations de valeur des titres de transaction	1	214
Résultat sur cessions de titres d'entreprises associées	(48)	(101)
Dividendes reçus	8	20
Dépréciation d'actifs financiers	(23)	(10)
Intérêts sur avances contrats aval	(37)	(45)
Autres charges financières	(141)	(109)
Autres produits financiers	14	11
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(82)	(73)
Résultat financier	(548)	(314)

Au 31 décembre 2011, le résultat sur cessions de titres d'entreprises associées est constitué par la moins-value relative à la cession prévue des titres ERAMET pour (48) M€.

Le Groupe a comptabilisé des dépréciations durables sur des titres disponibles à la vente pour (113) M€ dont (86) M€ sur les fonds dédiés au démantèlement et (27) M€ sur la part non liée aux opérations de fin de cycle. Le résultat sur cession de titres compris dans la part liée aux opérations de fin de cycle inclut 14 M€ de reprise de la dépréciation durable affectée aux titres cédés contre 4 M€ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2010, le résultat sur cessions de titres non lié aux opérations de fin de cycle était principalement constitué des plus-values sur la cession des titres SAFRAN. Le résultat sur cessions de titres d'entreprises associées était constitué par la moins-value relative à la cession des titres STMicroelectronics pour (101) M€.

NOTE 8. IMPOTS

Analyse de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Impôts courants (France)	(59)	(21)
Impôts courants (autre pays)	(109)	(87)
Total impôts courants	(168)	(108)
Impôts différés	12	442
Total impôts	(156)	334

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Résultat net part du Groupe	(2 424)	883
Moins résultat lié aux activités abandonnées	2	(1 236)
Intérêts minoritaires	(143)	103
Résultat net des entreprises associées	(62)	(153)
Charge (produit) d'impôt	156	(334)
Résultat avant impôts	(2 471)	(737)
Profit (charge) d'impôt théorique	851	254
<i>Rapprochement :</i>		
Incidence de la fiscalité de groupe		4
Opérations imposées à un taux autre que le taux de droit commun	(152)	29
Impôts différés non reconnus	(657)	5
Autres différences permanentes	(198)	42
Produit (charge) réel d'impôt	(156)	334

Le Groupe a constaté une dépréciation des impôts différés actifs de 657 M€ sur la base des perspectives de résultat fiscaux.

Taux d'imposition retenus pour la France

<i>(en %)</i>	2011	2010
Taux d'impôt	34,43	34,43

Le taux d'imposition retenu pour la présentation de la preuve d'impôt a été maintenu à 34,43%, dans la mesure où les intégrations fiscales françaises sont déficitaires et où les dispositions portant le taux d'imposition à 36,10 % sont d'application temporaire.

Détail des autres différences permanentes

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Régime sociétés mère filiales et dividendes intra-groupe	1	3
Effet des différences permanentes locales	13	18
Ecarts entre le taux d'impôt français et les taux applicables à l'étranger	(163)	30
CVAE	(24)	(25)
Autres différences permanentes	(25)	16
Total différences permanentes	(198)	42

Taux effectif d'impôt du Groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Résultat opérationnel	(1 923)	(423)
Résultat financier	(548)	(314)
Autres résultats		
Total résultat soumis à l'impôt	(2 471)	(737)
Charge d'impôt	(156)	334
Taux effectif d'imposition	NA	NA

Actifs et passifs d'impôts différés

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actifs d'impôts différés	742	1 044
Passifs d'impôts différés	131	570
Total Actifs et Passifs d'impôts différés	610	474

Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés par nature

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Effet fiscal des différences temporelles liées aux :		
Immobilisations et actifs financiers non courants	(69)	(401)
Actifs circulants	5	98
Avantages du personnel	344	332
Provisions pour restructurations	4	7
Provisions réglementées	(263)	(307)
Provisions pour opérations de fin de cycle	80	108
Effets des reports déficitaires et impôts latents	482	568
Autres différences temporelles	27	69
Total des Impôts différés actifs et passifs nets	610	474

Echéancier des actifs et passifs d'impôts différés

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Au-delà de 12 mois	562	336
Dans les 12 mois	48	139

Variation des actifs et passifs d'impôts différés consolidés

(en millions d'euros)	2011	2010
Au 1er janvier	474	150
Impôts comptabilisés au compte de résultat	12	442
Impôts comptabilisés en cession d'activité	3	(25)
Impôts comptabilisés directement en « autres éléments du résultat global »	106	(50)
Variations de périmètre	5	(21)
Ecart de conversion	10	(22)
Au 31 décembre	610	474

Produits et charges d'impôts différés consolidés par catégorie de différences temporelles

(en millions d'euros)	2011	2010
Effet fiscal des différences temporelles liées aux :		
Immobilisations et actifs financiers non courants	345	85
Actifs circulants	(36)	46
Avantages du personnel	31	2
Provisions pour restructurations	(11)	(11)
Provisions réglementées	44	48
Provisions pour opérations de fin de cycle	(30)	14
Reports déficitaires nets et impôts latents	221	253
Dépréciation des impôts différés	(657)	5
Autres différences temporelles	105	0
Total des produits et (charges) d'impôts différés	12	442

Détail des impôts différés comptabilisés en « autres éléments du résultat global »

(en millions d'euros)	2011	2010
Impacts IAS32-39 (variation de valeur des actifs disponibles à la vente, des couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net)	106	(65)
Autres	-	15
Total des impôts différés directement comptabilisés en « autres éléments du résultat global »	106	(50)

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

(en millions d'euros)	2011	2010
Crédits d'impôts		
Pertes fiscales	726	442
Autres différences temporelles	419	54
Total des impôts différés actifs non reconnus	1 145	496

Au 31 décembre 2011, le montant total des impôts différés actifs non comptabilisés s'élève à 1 145 millions d'euros contre 496 millions d'euros à fin 2010.

NOTE 9. ELEMENTS RELATIFS AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET AUX ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Le résultat net d'impôt des activités cédées correspond aux éléments suivants pour l'exercice 2010 :

(en millions d'euros)	2010
Résultat net de l'activité cédée (T&D) sur la période 1 ^{er} janvier-7 juin 2010	(30)
Plus-value de cession* nette d'impôt	1 266
Résultat net des activités cédées	1 236

* : Y compris la reprise en résultat des réserves de conversion et des gains et pertes latents différés

Le flux net de trésorerie généré par les activités cédées ou en cours de cession se compose des éléments suivants pour l'exercice 2010 :

(en millions d'euros)	2010
Prix de vente des titres T&D (diminué des frais de cession)	2 245
Trésorerie contributive d'ouverture de T&D cédée	(2)
Valeur nette	2 243

Au paiement des titres d'AREVA T&D effectué le 8 juin 2010 s'est ajouté le remboursement des créances et dettes financières que le Groupe détenait envers T&D. Ces éléments sont essentiellement inclus dans la ligne « Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts » du tableau des flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2011, le résultat net d'impôt des activités cédées et les flux nets de trésorerie générés par les activités cédées sont non significatifs.

Actifs non courants destinés à être cédés

Au 31 décembre 2011, le montant enregistré au bilan en "actifs non courants destinés à être cédés" correspond à la quote-part de la participation d'AREVA au capital d'ERAMET ramenée à sa valeur de réalisation.

Au 31 décembre 2010, le montant enregistré au bilan en "actifs non courants destinés à être cédés" correspondait à :

- la quote-part de la participation indirecte du CEA au capital de STMicroelectronics pour 194 M€,
- la quote-part de la participation indirecte d'AREVA au capital de STMicroelectronics correspondant à sa valeur de mise en équivalence au 15 décembre 2010 de 740 M€, sous déduction :
 - o d'une provision de (45) M€ destinée à ramener cette valeur à son prix de cession de 696 M€,
 - o et d'une provision de (57) M€ destinée à couvrir les effets du recyclage en résultat, au moment de la réalisation effective de la cession, des éléments de résultat global attachés à cette participation (cf. note 7).

NOTE 10. GOODWILLS

Les goodwills ont varié de la façon suivante entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	Acquisitions	Cessions	Activités cédées ou en cours de cession	Options de vente des minoritaires	Ecart de conversion et autres	31 décembre 2011
Mines	966					30	996
Amont	1 342				(179)	0	1 163
Réacteurs et services	1 820		(1)		(248)	4	1 575
Aval	216					0	216
Energies renouvelables	277				(12)	21	285
Corporate et autres	4					0	4
TOTAL	4 625		(1)		(440)	55	4 239

La colonne « options de vente des minoritaires » inclut principalement les effets des opérations sur les titres AREVA NP pour 421 millions d'euros.

En 2010, à la suite de la mise en place de la nouvelle organisation du Groupe AREVA par « Business groups », certains goodwills qui figuraient auparavant dans une rubrique « AREVA nucléaire non affecté » ont fait l'objet d'une affectation entre les BG Amont, Réacteurs et Services, et Aval. Il s'agit :

- du goodwill issu de la création du Groupe AREVA en 2001, soit 394 millions d'euros, qui a été affecté à hauteur de 178 millions d'euros au BG Amont, et de 216 millions d'euros au BG Aval ;
- et du goodwill correspondant à l'excédent de la valeur des options de vente détenues par les actionnaires minoritaires d'AREVA NP sur le montant des intérêts minoritaires (2 183 millions d'euros - cf. note 25), à hauteur de 929 millions d'euros au BG Amont, et de 1 254 millions d'euros au BG Réacteurs et Services.
Ces montants ont été revus après les opérations sur les titres AREVA NP survenues en 2011 (cf. note 2) : le goodwill a été ajusté à 1 762 millions d'euros et affecté à hauteur de 750 millions d'euros au BG Amont, et de 1 012 millions d'euros au BG Réacteurs et Services.

Tests de dépréciation des goodwills

Le Groupe a procédé à des tests de dépréciation pour toutes les Unités Génératrices de Trésorerie auxquelles des goodwills sont affectés.

Comme mentionné dans la note 1.10, ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des Unités Génératrices de Trésorerie (après prise en compte des dépréciations d'actifs incorporels et corporels détaillées dans les notes 11 et 12) à leur valeur recouvrable, cette dernière étant évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité).

Les taux d'actualisation utilisés pour effectuer ces tests résultent de calculs de coût moyen du capital pour chaque secteur d'activité ; ils sont déterminés sur la base des données de marché observées et des évaluations des organismes spécialisés (taux sans risque à 10 ans, prime de risque des marchés actions, indices de volatilité, « spreads » de crédit et ratios d'endettement des entreprises comparables de chaque secteur).

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des Unités Génératrices de Trésorerie :

	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Nombre d'années de données prévisionnelles
Au 31 Décembre 2011			
Mines	10,5%	non applicable	7 à 39
Amont	8%	2%	10
Réacteurs et Services	8,75%	2%	10
Aval	6%	2%	10
Energies Renouvelables	9%	2%	5
Au 31 Décembre 2010			
Mines	10,5%	non applicable	7 à 36
Amont	8%	2%	10
Réacteurs et Services	9,25%	2%	5 à 10
Aval	6%	2%	10
Energies Renouvelables	9,75%	2%	5

Les tests de dépréciation des activités minières sont effectués en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit jusqu'en 2018 pour les mines d'or et 2050 pour les mines d'uranium), sans prendre en compte d'année normative.

Ces tests n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation.

De plus, les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation de taux d'actualisation supérieurs de 1% ou de taux de croissance de l'année normative inférieurs de 1% à ceux indiqués ci-dessus n'auraient pas abouti à la constatation d'une dépréciation du goodwill, la valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie restant supérieure à la valeur comptable nette de leurs actifs, à l'exception cependant de l'UGT Enrichissement dont le test de dépréciation serait sensible à une hausse de 1% du taux d'actualisation (à 9% au lieu de 8%) avec l'hypothèse retenue d'un cours de change Euro / US dollar à long terme, s'appliquant aux hypothèses de prix de vente à long terme des UTS* (usuellement exprimées en dollars) : la conjonction de ces deux hypothèses conduirait à la constatation d'une perte de valeur de 280 millions d'euros sur l'ensemble des actifs immobilisés de l'UGT Enrichissement, dont un goodwill de 161 millions d'euros. Cependant, l'utilisation d'un taux d'actualisation de 9% avec une hypothèse de cours de change Euro / US dollar à long terme identique au cours « spot » constaté au 31 décembre 2011 (soit 1 € = 1,30 US dollar) n'entraînerait pas de perte de valeur du goodwill de l'UGT Enrichissement.

Dans le secteur minier, la prise en compte d'une hypothèse de prix de vente dégradée de 5 dollars la livre d'uranium par rapport au scénario retenu fondé sur les prévisions de prix de l'uranium établies par l'organisme UxC, ou de coûts de production supérieurs de 10% aux montants pris en compte dans les données prévisionnelles, ne générerait pas de dépréciation du goodwill. La variation des prix de vente est cependant susceptible d'entraîner une révision des quantités d'uranium exploitables ainsi que des plannings de production.

* UTS : Unité de Traitement et de Séparation

NOTE 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	31 décembre 2011			31 décembre 2010
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais de recherches minières	1 783	(679)	1 104	1 108
Frais de recherche et développement	884	(190)	694	591
Droits miniers	1 466	(1 400)	66	988
Autres	1 738	(674)	1 064	965
Total	5 871	(2 942)	2 929	3 652

2011

(en millions d'euros)	Frais de recherches minières	Frais de R&D	Droits miniers	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	1 534	717	1 422	1 569	5 241
Investissements générés en interne	39	62	1	58	159
Investissements externes	188	78	(1)	160	426
Cessions	(7)	(1)		(58)	(66)
Activités cédées ou en cours de cession					-
Ecart de conversion	29	8	44	19	99
Variation de périmètre				(2)	(3)
Autres variations		21		(7)	14
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	1 783	884	1 466	1 738	5 871
Amortissements et provisions au 31 décembre 2010	(426)	(126)	(434)	(603)	(1 588)
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur ⁽¹⁾	(239)	(63)	(890)	(127)	(1 319)
Cessions	7	1		56	65
Activités cédées ou en cours de cession					
Ecart de conversion	(22)	(3)	(76)	(2)	(102)
Variation de périmètre				3	3
Autres variations					
Amortissements et provisions au 31 décembre 2011	(679)	(190)	(1 400)	(674)	(2 942)
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	1 108	591	988	965	3 652
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	1 104	694	66	1 064	2 929

⁽¹⁾(1 149) M€ de perte de valeur ont été constatées sur les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2011.

Les augmentations d'immobilisations incorporelles en 2010 et 2011 concernent principalement les frais de recherches minières pour les sites en exploitation (Areva Ressources Canada, Katco) ou en développement (Imouraren) et les frais de développement pour les projets de réacteurs EPR.

FRAIS DE RECHERCHES MINIERES IMMOBILISES

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes au 31.12.10	Investissements	Cessions	Dotations aux amortissements /pertes de valeur	Ecarts de conversion	Autres variations	Valeurs nettes au 31.12.11
Uranium	1 075	217		(225)	6		1 073
Or	34	10		(14)	1		31
Total	1 108	227		(239)	7		1 104

FRAIS D'EXPLORATION (inclus dans les frais de recherche et de développement du compte de résultat)

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Uranium	43	48
Or	6	5
Total	49	53

Comme indiqué dans les notes 1.1. « Estimations et jugements » et 1.10 « pertes de valeurs des actifs corporels et incorporels et des goodwill », le Groupe réalise des tests de dépréciation de ses actifs sur la base de sa meilleure estimation de leur valeur recouvrable, qui correspond à la plus élevée de leur valeur nette de réalisation ou de leur valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels tels qu'ils résultent du budget, du plan d'actions stratégique et des hypothèses qu'ils comprennent.

ACTIFS URAMIN

Des pertes de valeur d'un montant total de 1 456 millions d'euros ont été constatées sur l'exercice 2011, dont 1 078 millions d'euros sur les actifs incorporels et 378 millions d'euros sur les actifs corporels immobilisés au titre des projets miniers issus d'UraMin, en phase de développement ou non encore lancés en Namibie (Trekopje), République centrafricaine (Bakouma) et Afrique du Sud (RystKuil).

Ces pertes de valeur sont essentiellement attribuables aux éléments suivants :

- d'une part, spécifiquement pour le gisement de Trekopje, une révision défavorable (i) du niveau des ressources enregistrées de 45,2 ktU à 26,0 ktU, et (ii) des hypothèses de coût de production du site, à l'issue de l'interprétation des résultats des analyses techniques menées ;
- d'autre part, pour l'ensemble des trois gisements, l'ajustement de l'équilibre entre l'offre et la demande à la suite de l'accident de Fukushima, l'évolution à la baisse des anticipations de prix futurs sur le marché de l'uranium naturel telles que ressortant des publications d'experts indépendants disponibles à la date d'arrêt des comptes, et la décision de report du calendrier de mise en production de ces trois champs miniers ;
- la révision du plan minier des trois gisements concernés sur la base des éléments ci-dessus. En particulier, pour le gisement de RystKuil, en l'absence de données géologiques détaillées pour les zones non travaillées du gisement, il a été procédé, compte tenu de la baisse des anticipations de prix futurs sur le marché de l'uranium naturel intervenue au troisième trimestre 2011, à un abattement forfaitaire du volume des ressources économiquement exploitables pour ces zones non travaillées par rapport au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2010, la dépréciation des droits miniers qui s'élevait à 426 millions d'euros tenait compte à la fois des conditions de marché pour l'uranium, des incertitudes sur la qualité et le niveau des ressources effectives des gisements mentionnés ci-dessus ainsi que du rééchelonnement du planning d'investissement de certains projets miniers.

Au 31 décembre 2011, compte tenu des dépréciations comptabilisées en 2010 et 2011, la valeur résiduelle des actifs immobilisés au titre des projets miniers issus d'UraMin s'élève à 404 millions d'euros et correspond à leur valeur nette de réalisation, estimée sur la base d'une valorisation en dollars par livre d'uranium en terre.

La prise en compte d'une valorisation inférieure de 1 dollar par livre en terre à celle utilisée au 31 décembre 2011 pour estimer la valeur nette de réalisation de ces actifs augmenterait leur dépréciation d'environ 120 millions d'euros ; de même, la prise en compte de quantités de ressources en terre inférieures de 10% aux estimations actuelles augmenterait leur dépréciation de l'ordre de 40 millions d'euros.

A la suite de l'annonce, lors de la présentation du plan d'action stratégique, de la suspension des investissements de développement du champ minier de Bakouma et du report consécutif de la mise en production, AREVA a initié avec la République centrafricaine un dialogue visant à conforter l'avenir de ce champ minier.

FRAIS DE DEVELOPPEMENT IMMOBILISES

La valeur nette des actifs incorporels correspondant aux dépenses de développement immobilisées au titre de l'ensemble de la gamme de réacteurs nucléaires de 3ème génération (EPR générique, EPR destiné au marché des Etats-Unis, développements spécifiques relatifs à l'EPR destiné au marché finlandais et ATMEA) s'élève à 601 millions d'euros au 31 décembre 2011 après prise en compte des pertes de valeur décrites ci-dessous.

Les résultats des tests de perte de valeur de ces actifs incorporels sont fortement dépendants des hypothèses commerciales de calendrier, de volume et de prix de vente prévisionnelles, ainsi que de la rentabilité attendue sur les ventes futures de ces réacteurs.

AREVA a procédé aux tests de perte de valeur sur les frais de développement immobilisés au titre des réacteurs EPR et ATMEA en utilisant un taux d'actualisation identique à celui utilisé pour tester le goodwill du BG Réacteurs et Services (cf. note 10). Ces tests n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur.

Les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur de 1% n'aurait pas abouti à la constatation d'une perte de valeur de ces actifs incorporels.

La prise en compte d'un décalage de deux ans du calendrier prévisionnel de commercialisation des réacteurs EPR, tant pour l'EPR générique que celui destiné au marché des Etats-Unis, et ATMEA, ou d'une dégradation de 30% en valeur absolue de la marge par réacteur par rapport aux hypothèses retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur, ne nécessiterait pas non plus de constater une perte de valeur.

La réduction de 20% du nombre d'EPR vendus aux Etats-Unis d'ici à 2030 par rapport aux hypothèses retenues ne nécessiterait pas la constatation d'une dépréciation des frais de développement immobilisés au titre de l'obtention de la licence pour l'EPR aux Etats-Unis. Il convient cependant de rappeler que la part du nucléaire dans le mix énergétique aux Etats-Unis reste fortement sensible à la politique américaine sur l'énergie et ses dispositifs d'encadrement réglementaires.

De même, la réduction de 20% du nombre de réacteurs ATMEA vendus par rapport aux hypothèses retenues ne nécessiterait pas la constatation d'une dépréciation des frais de développement immobilisés.

Le maintien à l'actif des frais de développement spécifiques à l'EPR finlandais dépend de l'obtention d'une deuxième commande après OL3. Deux projets de construction de réacteurs nucléaires sont actuellement à l'étude en Finlande (menés par Fennovoima et TVO). AREVA a d'ores et déjà répondu à l'appel d'offres lancé par Fennovoima. Toutefois, la non-obtention par AREVA d'une deuxième commande d'EPR en Finlande aurait pour conséquence la dépréciation des frais de développement immobilisés à ce titre pour un montant de 60 millions d'euros.

Enfin, une perte de valeur de 24 millions d'euros a été comptabilisée au 31 décembre 2011 sur d'autres frais de développement immobilisés en raison des incertitudes relatives aux perspectives commerciales.

FRAIS D'ETUDES IMMOBILISES PREPARATOIRES A LA CONSTRUCTION D'UNE USINE D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM AUX ETATS-UNIS

La valeur nette des actifs incorporels correspondant aux études préparatoires à la construction de l'usine d'enrichissement de l'uranium aux Etats-Unis (EREF) s'élève à 160 millions d'euros au 31 décembre 2011. Le résultat du test de perte de valeur de ces actifs incorporels est fortement dépendant des hypothèses de calendrier de construction de cette usine, du prix de vente prévisionnel des UTS, ainsi que du taux d'actualisation et du taux de croissance de l'année normative utilisés.

AREVA a procédé au test de perte de valeur sur ces frais d'études immobilisés en utilisant un taux d'actualisation de 7%, justifié par la localisation et son mode de financement, et un taux de croissance de l'année normative de 2%. Ce test n'a pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur.

Les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur de 1%, ou d'un taux de croissance de l'année normative inférieur de 1%, à ceux utilisés pour réaliser ce test conduirait à la constatation d'une perte de valeur totale des frais d'études immobilisés au titre de EREF.

La prise en compte d'un prix de vente prévisionnel des UTS inférieur de 10% à celui retenu pour réaliser le test aboutirait au même résultat et conduirait également à la constatation d'une perte de valeur totale de ces actifs incorporels.

NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations, matériels et outillages industriels	Actifs de démantèlement – part Groupe	Autres	En cours	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	178	1 997	16 677	839	1 215	1 965	22 870
Investissements	1	36	73		118	1 315	1 544
Cessions	(0)	(18)	(111)		(54)	(23)	(207)
Activités cédées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	
Ecarts de conversion	1	2	21	1	21	6	52
Variation de périmètre	(1)	(10)	(7)		(5)		(23)
Autres variations	9	7	779	243	112	(855)	294
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	187	2 015	17 431	1 083	1 407	2 406	24 530
Amortissements et provisions au 31 décembre 2010	(78)	(1 087)	(14 176)	(696)	(573)	(12)	(16 622)
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur ⁽¹⁾	(3)	(61)	(280)	(287)	(458)	(236)	(1 325)
Cessions		6	65		45	26	143
Activités cédées ou en cours de cession							
Ecarts de conversion		(3)	(7)		(31)		(42)
Variation de périmètre		8	10		5		23
Autres variations		(8)	(222)		5	4	(220)
Amortissements et provisions au 31 décembre 2011	(81)	(1 145)	(14 611)	(984)	(1 005)	(217)	(18 043)
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	99	910	2 501	143	642	1 953	6 249
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	106	870	2 820	99	402	2 190	6 487

⁽¹⁾(908) M€ de pertes de valeur ont été constatés sur les immobilisations corporelles au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, les pertes de valeur suivantes ont été constatées :

- dans le secteur Mines, 378 millions d'euros sur les actifs corporels immobilisés au titre des projets miniers issus d'UraMin (cf. note 11),
- dans le secteur Amont :
 - 191 millions d'euros au titre de l'augmentation des actifs de démantèlement sur l'usine d'enrichissement Georges Besse 1 consécutive à la révision à la hausse des devis de démantèlement,
 - 283 millions d'euros dans l'activité Chimie (dont 5 millions d'euros d'actifs incorporels), dont 71 millions d'euros pour l'usine Comurhex I notamment en lien avec la révision du devis de démantèlement de cette usine et 212 millions d'euros au titre de l'usine Comurhex II en cours de construction, le Groupe ayant, après analyse, opté pour un décalage de l'investissement d'extension de capacité de cette usine à 21.000 tonnes / an au-delà de l'échéance du plan d'actions stratégique « Action 2016 ».

Le test de dépréciation des actifs de l'usine Comurhex II en cours de construction a été réalisé en utilisant des hypothèses de taux d'actualisation et de croissance de l'année normative identiques à celles utilisées pour tester les goodwill du BG Amont (cf. note 10).

Les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur de 1%, ou d'un taux de croissance de l'année normative inférieur de 1%, à celui utilisé pour réaliser ce test conduirait à la constatation d'une perte de valeur supplémentaire de ces actifs pour un montant de l'ordre, respectivement, de 180 millions d'euros ou de 125 millions d'euros.

La prise en compte d'un prix de vente prévisionnel des unités de conversion de l'uranium inférieur de 10% à celui retenu pour réaliser le test conduirait à la constatation d'une perte de valeur supplémentaire de l'ordre de 170 millions d'euros.

Enfin, une hypothèse de maintien à terme à 15.000 tonnes par an de la capacité de production de l'usine Comurhex II conduirait à une perte de valeur de la totalité des actifs immobilisés, soit 187 millions d'euros au 31 décembre 2011.

- dans le secteur Réacteurs et Services, 60 millions d'euros sur les installations industrielles de production d'équipements en raison de la révision à la baisse des perspectives de plan de charge pour ces installations à la suite de l'accident de Fukushima. La valeur résiduelle des actifs concernés est inférieure à 80 millions d'euros.

AREVA et EDF ont conclu le 3 décembre 2010 un accord sur la prolongation de l'exploitation de l'usine d'enrichissement Georges Besse I jusque fin 2012. Cet accord, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre AREVA et EDF, a permis de fixer les principales conditions de fonctionnement de l'usine pour la période 2011-2012. Un impact négatif de (120) M€ avait été comptabilisé sur l'année 2010, correspondant à la dépréciation des actifs de l'usine.

En 2011, la valeur nette des contrats de crédit bail capitalisés est de 23 millions d'euros (30 millions d'euros en 2010).

Aux 31 décembre 2011 et 2010, les frais financiers capitalisés dans le prix de revient des immobilisations sont non significatifs.

NOTE 13. OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Le tableau suivant récapitule les différents postes comptables concernés par le traitement des opérations de fin de cycle dans le bilan du Groupe AREVA ainsi que leur financement :

ACTIF (en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010	PASSIF	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actifs de fin de cycle quote-part AREVA (1)	99	143			
Actifs de couverture des opérations de fin de cycle	5 513	5 834	Provisions pour opérations de fin de cycle	6 026	5 815
- actifs de fin de cycle quote-part des tiers (2)	226	252	- financées par les tiers (2)	226	252
- Actifs financiers de couverture (3)	5 287	5 582	- financées par AREVA	5 800	5 563

¹ : montant restant à amortir sur la quote-part de la provision globale devant être financée par AREVA

² : montant de la provision devant être financée par les tiers

³ : portefeuille financier dédié et créances devant financer la quote-part de la provision revenant à AREVA

ACTIFS DE FIN DE CYCLE

Le Groupe reconnaît, en complément de la valeur de ses immobilisations corporelles, la part à terme des coûts des opérations de fin de cycle (démantèlement des installations nucléaires, décontamination) dont il a la responsabilité financière ; cet actif quote-part Groupe est amorti sur le même rythme que les immobilisations sous-jacentes. Il constate aussi un actif quote-part tiers pour la part devant être financée par certains clients sur les opérations de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets. En contrepartie, le coût total estimé des opérations de fin de cycle est provisionné dès la mise en service actif, y compris, le cas échéant, la quote-part financée par des tiers.

(En millions d'euros)	quote-part Groupe				31 décembre 2011	31 décembre 2010
	Valeur Brute	Amortis- sements	Valeur nette	Quote- part Tiers		
Démantèlement	1 083	(984)	99	226	325	395
Reprise et conditionnement des déchets				0	0	-
Total	1 083	(984)	99	226	325	395

2011

(En millions d'euros)	Valeurs nettes au 31 décembre 2010	Augmentation	Diminution	Dotations et reprises aux amorts. et provisions	Désactualisation	Autres variations	Valeurs nettes au 31 décembre 2011
Quote-part Groupe	143	300	(57)	(287)		0	99
Quote-part tiers	252		(38)		12		226
Total	395	300	(95)	(287)	12		325

Le montant des actifs nets de démantèlement s'élève à 325M€ au 31 décembre 2011 contre 395M€ au 31 décembre 2010.

La quote-part des tiers demeurant dans les actifs de fin de cycle correspond essentiellement au financement attendu du CEA pour le site de Pierrelatte. Ce poste augmente du montant de la désactualisation et diminue en fonction des travaux effectués.

L'augmentation de l'actif quote-part Groupe est la conséquence de l'augmentation des devis de démantèlement concernant pour l'essentiel les usines Georges Besse I d'EURODIF et COMURHEX.

Les dotations aux amortissements de l'actif de démantèlement concernent principalement des installations en fin de vie, notamment les usines Georges Besse I d'EURODIF et COMURHEX.

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes au 31 décembre 2010	Reprises utilisées : dépenses provisionnées de l'exercice	Désactualisation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Valeurs nettes au 31 décembre 2011
Provision pour démantèlement des installations nucléaires	4 212	(102)	210	62	4 382
Provision pour Reprise et Conditionnement des Déchets	1 603	(82)	81	43	1 644
Provisions pour opérations de fin de cycle	5 815	(184)	291	105	6 026

Aux 31 décembre 2011 et 2010, les provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs se répartissent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Démantèlement des installations nucléaires de base, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	3 633	3 629
Gestion des combustibles usés, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	-	-
Reprise et conditionnement des déchets anciens, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	1 216	1 200
Gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	658	589
Coûts de surveillance après fermeture des centres de stockage	38	38
Total Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006	5 545	5 456
Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations hors champ d'application de la loi du 28 juin 2006	481	359
Total Provisions pour opérations de fin de cycle	6 026	5 815

Nature des engagements

En qualité d'exploitant d'installations nucléaires, le Groupe a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également reprendre et conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets issus des activités d'exploitation et qui n'ont pu être traités en ligne. Pour le Groupe, les installations en cause concernent l'amont du cycle avec notamment les usines de Pierrelatte et les usines de combustibles, mais surtout l'aval du cycle : usine de La Hague pour le traitement, usine Melox et Cadarache pour la fabrication de combustibles MOX.

Concernant l'usine de Marcoule, le CEA, EDF et AREVA NC ont signé en décembre 2004 un protocole portant sur le transfert au CEA de la maîtrise d'ouvrage et du financement de l'assainissement du site. Cet accord exclut les coûts de stockage définitif des déchets haute et moyenne activité à vie longue. AREVA provisionne donc seulement pour le site de Marcoule sa quote-part de coûts d'évacuation et de stockage définitif de ces déchets.

Détermination des provisions de fin de cycle

Démantèlement & Reprise et Conditionnement des Déchets

L'estimation de l'engagement de démantèlement, calculée installation par installation, est effectuée sur les bases suivantes :

Le Groupe a retenu un démantèlement qui correspond à l'état final suivant : génie civil assaini sur pied, toutes les zones à déchets nucléaires sont déclassées en zones à déchets conventionnels.

L'évaluation des coûts de démantèlement des installations en cours d'exploitation est, pour l'essentiel, réalisée à partir de l'application ETE-EVAL, logiciel certifié par Bureau Veritas.

Les devis détaillés relatifs aux opérations de démantèlement des installations à l'arrêt et de Reprise et Conditionnement de Déchets anciens font l'objet de devis opérationnels élaborés à partir d'outils adaptés aux besoins spécifiques de ces opérations.

Les devis sont chaque année portés en conditions économiques de l'exercice pour tenir compte de l'inflation. Puis ces coûts sont répartis selon l'échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel et le taux d'actualisation déterminés suivant les principes décrits dans la note 1.18. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée. La désactualisation est portée en résultat financier.

Depuis 2007, le taux d'actualisation est fixé en référence à un 'taux plafond théorique', ce dernier étant calculé en intégrant les dispositions définies dans l'article 3 de l'arrêté ministériel du 21 mars 2007, et à un taux de rendement anticipé sur les actifs de couverture. Le taux plafond théorique est formé à partir d'une moyenne mobile sur 4 ans des taux de l'état français à 30 ans augmentés d'une marge de crédit reflétant des signatures de bonne qualité (centrées sur une notation équivalente à A).

Aux 31 décembre 2011 et 2010, les taux prévisionnels retenus sont les suivants pour les installations situées en France :

- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 5%.

Au 31 décembre 2011, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 0,25% au taux utilisé aurait eu pour effet de modifier la valeur des provisions pour opérations de fin de cycle entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006, respectivement de -228 millions d'euros ou +249 millions d'euros.

Les devis sont mis à jour au moins une fois tous les trois ans ainsi qu'en cas d'évolution des réglementations applicables ou si des évolutions technologiques substantielles peuvent être anticipées. En conformité avec la loi de programme n°2006-739 du 28 juin 2006, relative à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs, le Groupe transmet tous les trois ans, un rapport sur l'évaluation des charges et des méthodes de calcul des provisions et, tous les ans, une note d'actualisation de ce rapport.

Les devis intègrent un niveau d'aléas et de risques jugé suffisant par le Groupe eu égard à son expérience et à son degré de maîtrise des filières de démantèlement retenues pour l'élaboration des devis. Toute révision à la hausse du taux de risques et aléas incorporé aux devis serait de nature à augmenter proportionnellement le niveau des provisions de fin de cycle.

Certains déchets issus d'anciens contrats de traitement de combustibles usés n'ont pu être traités en ligne car les ateliers de support pour les conditionner n'étaient pas encore disponibles. Ils seront repris et conditionnés selon un scénario et des filières techniques agréés par l'autorité de sûreté.

Les évolutions de provisions comptabilisées en 2011 pour le secteur Aval (-209 M€) résultent :

- de compléments de provisions relatives à l'usine UP2 400 de La Hague (en lien notamment avec des extensions de périmètre prévues par les décrets de démantèlement et des actions d'amélioration de l'état initial des installations),
- de provisions complémentaires concernant le site de Cadarache, résultant de la suspension des chantiers de démantèlement de l'ATPu par l'ASN en 2009, consécutive à la survenance d'un incident de niveau 2,
- de la révision du scénario de démantèlement pour les usines UP2 800 et UP3 de La Hague (définition d'un scénario industriel détaillé et planning associé).

Les évolutions de provisions comptabilisées en 2011 pour le secteur Amont (+320 M€) résultent :

- d'une extension du périmètre de démantèlement de l'usine Comurhex et de la prise en compte du retour d'expérience ainsi que du passage au statut INB des bassins B1/B2 de Malvésí,
- de l'évolution de la filière technique et des modifications envisagées des scénarios et du planning de démantèlement de l'usine Georges Besse d'Eurodif, suite aux inventaires réalisés permettant de préciser l'état initial des installations lors du démantèlement.

Evacuation et stockage des déchets ultimes

AREVA provisionne les dépenses relatives aux déchets radioactifs dont elle assume la responsabilité.

Ces dépenses couvrent :

- sa quote-part de surveillance du centre de stockage de la Manche et du centre de stockage de l'Aube qui ont reçu ou reçoivent les déchets de faible activité à vie courte ;
- l'évacuation et le stockage en sub-surface des déchets de faible activité et à vie longue dont elle est propriétaire (graphites) ;
- l'évacuation et le stockage des déchets de haute et moyenne activité (HAVL et MAVL) relevant de la loi du 30 décembre 1991 (aujourd'hui codifiée par les articles L.542-1 et suivants du Code de l'Environnement). La provision est basée sur l'hypothèse de mise en œuvre d'un stockage géologique profond.

Pour ce dernier poste, sous l'égide de la Direction Générale de l'Energie et du Climat, un groupe de travail a été constitué en 2004 et a rendu ses conclusions au second semestre 2005. AREVA a effectué une déclinaison raisonnable des éléments issus des travaux du groupe de travail et a retenu un devis total du centre de stockage profond de 14,1 G€ (en conditions économiques 2003) qui intègre non seulement le coût de la réversibilité mais aussi un niveau de risques et aléas.

Conformément à la loi du 28 juin 2006, la Direction générale de l'énergie et du climat a confié à un groupe de travail la mission de réaliser une nouvelle évaluation du coût du stockage géologique en profondeur. Ce groupe de travail animé par la DGEC réunit des représentants de l'ANDRA, d'AREVA, du CEA, d'EDF et de l'ASN.

A l'issue des travaux du groupe de travail, le Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire pourra arrêter l'évaluation des coûts de stockage réversible en couche géologique profonde et la rendre publique.

Pour information, un relèvement de 1 milliard d'euros (en conditions économiques 2003) du devis du centre de stockage profond aurait un impact de 26 millions d'euros sur la provision fin de cycle du Groupe, à clé de répartition entre producteurs inchangée.

Valeur des provisions pour opérations fin de cycle avant actualisation

La valeur des provisions pour opérations de fin de cycle, évaluées aux conditions économiques à la date de clôture avant actualisation, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Démantèlement des installations nucléaires	9 123	8 456
Reprise et conditionnement des déchets	2 498	2 261
TOTAL	11 621	10 717

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Ce poste comporte les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Créances liées aux opérations de fin de cycle	646	1 262
Portefeuille dédié	4 641	4 320
Total	5 287	5 582

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent principalement :

- d'une part aux créances sur le CEA résultant de la signature en Décembre 2004 d'un accord pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement d'ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400,
- et d'autre part à la créance sur EDF consécutive à la signature en décembre 2008 du protocole entre EDF et AREVA sur les principes régissant les contrats Aval du cycle sur la période post 2007. Un accord sur les modalités de règlement de la créance EDF avait été signé en juillet 2009. Selon les termes de cet accord, le dernier versement par EDF à AREVA a été effectué en juin 2011.

Objectif du portefeuille dédié

Pour faire face à ses obligations de fin de cycle, le Groupe a, de sa propre initiative, constitué un portefeuille spécifique dédié au paiement de ses dépenses futures de démantèlement des installations et de gestion des déchets. Depuis la Loi n°2006-739 du 28 juin 2006 et son décret d'application n°2007-243 du 23 février 2007, cette obligation s'impose désormais à tous les opérateurs nucléaires opérant en France. Composé à partir de l'échéancier des dépenses, qui devraient s'étendre pour la plus grande part sur une période postérieure à 2025 et allant jusqu'en 2060, ce portefeuille est géré dans une optique long terme. Ce portefeuille d'actifs financiers couvre l'ensemble des engagements du Groupe, qu'ils soient relatifs à des obligations imposées par la Loi du 28 juin 2006 pour des installations nucléaires de base situées sur le territoire français ou qu'ils soient relatifs à d'autres engagements de fin de cycle pour des installations situées en France ou à l'Etranger.

Le Groupe s'appuie sur un conseil externe pour réaliser les études d'allocation stratégique d'actifs cibles permettant d'optimiser sur le long terme le couple rendement – risque et le conseiller dans le choix des classes d'actifs et la sélection des gestionnaires. Ses travaux sont présentés au Comité de suivi des Obligations de Fin de Cycle. Les allocations d'actifs long terme fournissent le pourcentage cible d'actifs d'adossés aux variations du passif (actifs de natures obligataires et monétaires, y compris créances détenues sur les tiers) et d'actifs de diversification (actions, etc...) sous contrainte des limites imposées par le décret du 23 février 2007 tant en termes de règles d'emprise et de dispersion des risques qu'en termes de nature d'investissement. Ces études ont amené le Groupe à réaménager la structure du portefeuille ainsi que l'administration des Fonds sur les trois derniers exercices.

AREVA a ainsi fait en sorte que l'ensemble des Fonds d'AREVA NC et AREVA NP soient conservés, déposés et valorisés chez un prestataire unique capable d'assurer de façon indépendante les contrôles et valorisations nécessaires exigés par le décret d'application.

La gestion du compartiment Actions est réalisée par des prestataires externes via :

- un mandat de gestion d'actions;
- des fonds communs de placement dédiés.

Le compartiment Taux (obligataire et monétaire) est investi via :

- des OPCVM ouverts
- des fonds communs de placement dédiés,
- des titres obligataires détenus en direct.

La répartition du portefeuille de titres dédiés est décrite ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
En valeur de marché		
Actions cotées	1 201	1 010
FCP actions	754	766
Obligations et Monétaire – OPCVM et titres	2 686	2 544
Total	4 641	4 320
Par origine géographique		
Zone Euro	4 026	3 648
Europe hors zone Euro	615	672
Autres	-	-
Total	4 641	4 320

L'augmentation des actions cotées sur l'exercice 2011 résulte de l'acquisition de titres sur le marché et de reclassements de titres disponibles à la vente non dédiés dans le portefeuille de titres dédiés pour un montant global de 305 millions d'euros, compensé en partie par des variations négatives de valeur de marché pour près de 100 millions d'euros.

Au 31 décembre 2011, le portefeuille de titres dédiés inclut 225 millions d'euros d'actions cotées que le Groupe s'est engagé à conserver jusqu'au 30 juin 2012 et pour lesquelles il bénéficie d'une garantie de valeur jusqu'à cette date.

Mandat d'actions cotées

Composition

Le mandat a été mis en place en début d'année 2007 et comporte une trentaine de valeurs de la zone euro. La faible rotation des titres permet une gestion des plus values à long terme. Au 31/12/11, ce mandat comprend 38 lignes pour une valeur de marché de 1 161 M€.

Appréciation du risque

Sans que ceci constitue un indicateur de pilotage, le mandat sera apprécié sur le long terme par rapport à une référence externe MSCI EMU dividendes nets réinvestis. La nature de ce mandat de long terme est incompatible avec un suivi de gestion "benchmarké".

FCP dédiés d'actions

Composition

La seconde partie des actifs actions est investie dans des fonds communs de placement actions dédiés à AREVA dont la valeur liquidative est de 754 M€ à fin décembre 2011.

La stratégie d'investissement repose sur une gestion diversifiée centrée sur des valeurs européennes :

- Gestion indicielle ;
- Gestion sur des valeurs à haut rendement en dividendes ;
- Gestion sur des valeurs à petite capitalisation ("Small Cap") ;
- Gestion quantitative active ;

Appréciation du risque

Suivant l'objectif de gestion, les gérants sont contraints par le respect de règles précises en termes d'expositions : limites d'investissements sur certaines valeurs en absolu et relativement à l'actif net, expositions limitées en devises non euro, indication d'un risque relatif par rapport à un indice de référence cible ("Tracking Error") et investissements limités sur certains instruments. L'ensemble de ces limites permet de s'assurer du respect des règles d'investissements dictées par le décret d'application de la Loi du 28 juin 2006.

Un dépositaire unique pour l'ensemble de ces FCP a été sélectionné en vue de s'assurer d'un contrôle permanent des règles par les gérants et d'une valorisation indépendante des FCP.

Produits dérivés

Les instruments dérivés sont admis à titre de couverture ou d'exposition relative et font l'objet de règles d'investissements précises visant à interdire tout effet de levier. Les ventes d'options ou les achats d'options de vente sur des actifs sous jacents dans lesquels le FCP n'est pas investi ou au-delà de l'investissement sont ainsi interdites.

Valorisation des FCP

La valeur d'inventaire de ces FCP est égale à leur valeur liquidative, déterminée en valorisant les titres détenus par chaque fond à leur valeur de marché du dernier jour de l'exercice.

Obligations et Monétaire – OPCVM et titres détenus en direct

Composition

Les titres détenus par AREVA NP et AREVA NC sont de plusieurs natures :

- titres détenus en direct ;
- FCP obligataires dédiés ;
- OPCVM monétaires ouverts;

Des Mandats et FCP obligataires ont été mis en place spécifiquement pour Eurodif en vue d'adosser parfaitement les flux de son passif.

Appréciation du risque

Les titres détenus en direct sont constitués d'obligations d'Etat de la zone Euro, qui seront conservées jusqu'à leur échéance et leur remboursement. Le risque éventuel porte en conséquence sur un événement de crédit de l'Etat émetteur des titres. Les Etats sélectionnés le sont pour la haute qualité intrinsèque de leur signature ("rating" équivalent de AA minimum).

En dehors des mandats et FCP d'Eurodif ayant une sensibilité proche du passif couvert, les FCP dédiés sont de deux natures:

- Gestion obligataire active ;
- Gestion à horizon déterminé ("Buy & Hold") ;

Les FCP obligataires de gestion active ont une approche 'performance absolue'. La sensibilité aux taux d'intérêt de chacun des FCP de gestion active est comprise entre deux bornes, 0 au minimum, et 5 au maximum. Les investissements des FCP de gestion obligataire active sont peu exposés au risque de crédit, la qualité des émetteurs faisant l'objet d'un encadrement de leurs notation par les agences Moody's ou Standard & Poor's, et nécessitant une note supérieure à un "rating" équivalent de AA-.

Les FCP obligataires à horizon fixe ("Buy & Hold") sont constitués d'obligations d'émetteurs privés, détenus jusqu'à l'échéance. Le risque porte sur d'éventuels événements de crédit des émetteurs.

Les OPCVM monétaires ouverts dans lesquels une part des actifs est investie sont des OPCVM monétaires court-terme, très sécurisés.

Produits dérivés

Les instruments dérivés n'ont vocation qu'à couvrir les positions existantes. La somme des engagements nominaux ne peut excéder l'actif net du FCP.

Valorisation

La valeur liquidative des OPCVM de taux est déterminée en valorisant les titres détenus par chaque fond à leur valeur de marché du dernier jour de l'exercice.

Les titres d'Etat détenus en direct sont et seront détenus jusqu'à leur échéance, classés comptablement dans la catégorie "titres détenus jusqu'à l'échéance", et sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition (suivant la méthode du coût amorti).

Performances des différentes classes d'actifs financiers (hors créances) en couverture des passifs selon les catégories du décret d'application n°2007-243 du 23 février 2007 de la loi du 28 juin 2006

	2011	2010
AREVA NC		
I. 1° Obligations Etats de la zone €	+9,3%	-
I. 3° Actions de la zone €	-10,7%	+18%
AREVA NC		
I. 4° FCP actions UE (#)	-10,5%	+13,1%
I. 4° FCP Obligations € (#)	+2,9%	+1,7%
I. 4° SICAV & FCP monétaires	+1,0%	+0,6%
AREVA NP		
I. 4° SICAV & FCP actions et monétaires	-3,3%	+3,8%
EURODIF		
I. 4° SICAV & FCP & Mandats actions, obligations monétaires	+2,3%	+3,2%

(#) La performance affichée pour ces catégories englobe celle de parts de FCP dédiés à la couverture d'obligations de Fin de Cycle pour des installations françaises et étrangères non couvertes par le champ d'application de la Loi du 28 juin 2006.

Performance de l'ensemble des actifs de couverture du Groupe

Les actifs financiers sous forme de titres ou OPCVM représentent 88 % des actifs de couverture au 31 décembre 2011. Les actifs de couverture se décomposent ainsi de la façon suivante : 37% actions, 51 % obligations et monétaires et 12 % créances. En assimilant les intérêts calculés sur les créances à des performances d'actifs financiers de taux, la performance globale des actifs de couverture serait de l'ordre de -2,4 % sur l'année calendaire 2011.

Suivi et Analyse du risque du portefeuille dédié :

Dans le cadre du mandat de conservation et valorisation des Fonds dédiés au démantèlement, une étude mensuelle des risques sous-jacents des portefeuilles et des fonds est réalisée. Cette étude permet d'estimer la perte maximale avec un degré de confiance de 95% des portefeuilles à différents horizons - méthode « VaR » ("Value at risk") et de volatilités estimées de chaque Fonds ou actifs dédiés. Elle apporte une seconde estimation au travers de scénarios déterministes : choc de la courbe des taux et/ou baisse des marchés actions.

Les impacts liés à des variations des marchés actions et de taux sur l'évaluation des actifs financiers de couverture sont synthétisés dans le tableau suivant:

Cas de référence (31 décembre 2011)	
<i>(en millions d'euros)</i>	5 287
Hypothèse baisse des actions et hausse des taux	
- 10 % sur actions	(196)
+ 100 bps sur les taux	(44)
Total	(240)
Hypothèse hausse des actions et baisse des taux	
+ 10 % sur actions	196
- 100 bps sur les taux	44
Total	240

NOTE 14. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Détail des participations dans les entreprises associées

31 décembre 2011 (en millions d'euros)	% de contrôle	Part dans le résultat des entreprises associées	Participations dans les entreprises associées hors goodwill	Goodwill	Valeur des participations dans les entreprises associées (y.c. goodwill)
ERAMET	25,93	54	-	-	-
MNF	30,00	(3)	53	85	138
Autres entreprises associées		11	62	5	67
Total		62	115	90	205

En 2011, compte tenu de l'entrée d'AREVA en négociations exclusives avec le Fonds Stratégique d'Investissement en vue de la cession des titres ERAMET, la participation d'AREVA au capital de cette société est classée au bilan en "actifs non courants destinés à être cédés" (cf. notes 2 et 9).

L'appréciation de la valeur recouvrable des titres MNF a été réalisée sur la base des données prospectives de MNF disponibles au 31 décembre 2011. Ces données feront l'objet d'une actualisation dans le contexte de marché post-Fukushima au premier semestre 2012.

31 décembre 2010 (en millions d'euros)	% de contrôle	Part dans le résultat des entreprises associées	Participations dans les entreprises associées hors goodwill	Goodwill	Valeur des participations dans les entreprises associées (y.c. goodwill)
STMicroelectronics	14,22	69	-	-	-
ERAMET	25,79	83	761	35	796
MNF	30,00	(3)	52	79	131
Autres entreprises associées		4	56	5	61
Total		153	869	119	988

En 2010, à la suite du processus de cession des titres STMicroelectronics, la participation d'AREVA au capital de cette société était classée au bilan en "actifs non courants destinés à être cédés" (cf. notes 2 et 9).

Evolution des participations dans les entreprises associées

(en millions d'euros)

	2011
Valeur des participations dans les entreprises associées au 1^{er} janvier	988
Quote-part de résultat net	62
Dividendes	(31)
Ecart de conversion	17
Acquisitions	
Cessions	
Reclassement des titres ERAMET en actifs non courants destinés à être cédés	(822)
Autres variations	(8)
Valeur des participations dans les entreprises associées au 31 décembre	205

Principaux agrégats des entreprises associées

(en millions d'euros)	MNF*
Total actifs	386
Total passifs (hors capitaux propres)	211
Capitaux propres	175
Chiffre d'affaires	195
Résultat net	(11)

* : Information en IFRS (31/12/2011)

Valeur boursière des participations dans les entreprises associées cotées

(en millions d'euros)	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	% de contrôle	Participations dans les entreprises associées	Valeur au cours de Bourse	% de contrôle	Participations dans les entreprises associées	Valeur au cours de Bourse
ERAMET		-	-	25,79	796	1 747
Total					796	1 747

NOTE 15. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Titres disponibles à la vente	111	293
Créances rattachées à des participations	10	3
Autres actifs financiers non courants	82	89
Dérivés sur opérations de financement	14	92
Total	217	477

Titres disponibles à la vente

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-dessous :

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
31 décembre 2010		293
Acquisitions		17
Cessions		(4)
Dépréciations durables		(27)
Variations de juste valeur enregistrées en capitaux propres		(89)
Variations de périmètre, conversion, reclassements et autres		(79)
31 décembre 2011	111	111

Les titres disponibles à la vente se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Nombre de titres au 31 décembre 2011	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actions cotées (en valeur de marché)			
- Alcatel	2 597 435	3	6
- Suez Environnement	-	-	107
- Summit	21 879 518	28	61
- Japan Steel	4 830 000	26	38
- Autres actions cotées		18	23
Titres de participation non cotés		36	58
Total		111	293

En 2011, les titres Suez Environnement ont été reclassés dans le fonds d'AREVA NC dédié au financement des opérations de fin de cycle.

Aux 31 décembre 2011 et 2010, la rubrique « titres de participation non cotés » se compose notamment de participations dans des sociétés détenant des parts de gisements miniers, parmi lesquelles une participation de 13% au capital d'Euronimba.

Les impacts liés à l'évaluation des titres classés dans la catégorie « disponibles à la vente » figurent en note 32.

NOTE 16. STOCKS ET EN-COURS

(en millions d'euros)	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et autres approvisionnements	730	(120)	610	627	(114)	513
En-cours de production de biens	557	(65)	493	537	(10)	528
En-cours de production de services	350	(96)	254	334	(16)	318
Produits intermédiaires et finis	1 252	(28)	1 223	1 263	(23)	1 240
Total	2 888	(309)	2 579	2 762	(162)	2 599

Dont stocks et en-cours valorisés :

au coût de revient	2 218	2 187
en valeur nette de réalisation	<u>362</u>	<u>412</u>
	2 579	2 599

NOTE 17. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Valeurs brutes	2 564	2 288
Dépréciation	(20)	(21)
Valeurs nettes	2 544	2 267

Variation des dépréciations sur Clients et comptes rattachés

1^{er} janvier 2011	(21)
Variations de périmètre	0
Activités cédées ou en cours de cession	-
Dotations	(13)
Reprises utilisées	12
Reprises non utilisées	1
Autres (écarts de conversion)	0
31 décembre 2011	(20)

La valeur brute des Clients et comptes rattachés comprend 89 millions d'euros de créances d'échéance supérieure à un an.

Au 31 décembre 2011, le poste Clients et comptes rattachés inclut des créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement pour 918 millions d'euros (contre 724 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Clients et comptes rattachés (valeur brute)* :

(en millions d'euros)	Valeur Brute	Dont non échues	Dont dépréciées et échues	Dont : non dépréciées et échues					
				Moins de 1 mois	Entre 1 et 2 mois	Entre 2 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et un an	Plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés									
Au 31 décembre 2011	1 647	1 219	16	330	26	19	10	19	7
Au 31 décembre 2010	1 564	1 330	18	143	19	15	10	14	14

* :hors créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement

NOTE 18. AUTRES CREANCES OPERATIONNELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Etat	639	593
Avances et acomptes fournisseurs	771	667
Débiteurs divers	461	593
Instruments financiers	237	294
Autres	28	18
Total	2 136	2 165

Les « Débiteurs divers » incluent les créances sur le personnel et les organismes sociaux.

Au 31 décembre 2011, les autres créances opérationnelles comprennent 541 millions d'euros de créances d'échéance supérieure à un an.

Le poste « Instruments financiers » comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales, ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Equivalents de trésorerie	2 115	3 029
Disponibilités et comptes courants financiers	232	329
Valeur nette	2 347	3 358

Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués par des titres de créances négociables à court terme et d'OPCVM.

NOTE 20. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Titres détenus à des fins de transaction	78	84
Autres actifs financiers courants et dérivés sur opérations de financement	121	126
Total	199	210

Les Titres détenus à des fins de transaction comprennent des obligations de première catégorie et des OPCVM mixtes (actions et obligations).

NOTE 21. CAPITAUX PROPRES

Depuis le 30 mai 2011, l'action AREVA est cotée sur le compartiment A du marché réglementé du NYSE Euronext à Paris, sous le code ISIN FR0011027143.

Les actions ordinaires AREVA ont remplacé les certificats d'investissements (CI) suite à l'offre publique d'échange initiée par le CEA en avril 2011.

Au 31 décembre 2011, la répartition du capital d'AREVA s'établit de la manière suivante :

CAPITAL

au 31 décembre	2011	2010
CEA	73,0%	73,2%
Etat français	10,2%	10,2%
Kuwait Investment Authority	4,8%	4,8%
CDC	3,3%	3,3%
Total	1,0%	1,0%
Crédit Agricole CIB et actionnaires salariés	1,2%	1,3%
EDF	2,2%	2,3%
Actions rachetées	0,3%	0,2%
Public	4,0%	-
Porteurs d'actions	100,0%	96,3 %
Porteurs de certificats d'investissements		3,7%
Total	100,0%	100,0%

La valeur nominale de l'action AREVA SA s'élève à 3,80 euros.

AUGMENTATION DE CAPITAL ET COTATION DES ACTIONS

AREVA a procédé en janvier 2011 à une augmentation de capital au profit des porteurs de Certificats d'Investissements (CI) d'un montant de 35 millions d'euros, par émission de 1 085 535 actions nouvelles (ADPCI).

Les certificats d'investissements et les ADPCI ont été transformés en actions ordinaires en date du 30 mai 2011.

RESERVES DE CONVERSION

Les réserves de conversion s'élèvent à 106 M€ en 2011 contre 46 M€ en 2010. La variation correspond principalement aux effets de change du dollar US contre l'euro.

INSTRUMENTS DE DILUTION DU CAPITAL

Il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'instruments susceptibles d'être convertis en titres de capital.

RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions retenu pour le calcul du résultat par action pour l'exercice 2011 est de 382 012 007 actions.

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Ecarts de conversion des sociétés intégrées		
- Gains (pertes) de la période non réalisés	(17)	101
- Diminué des gains (pertes) recyclés en résultat net	(2)	(1)
Variations de valeurs des actifs financiers disponibles à la vente		
- Gains (pertes) de la période non réalisés	(176)	290
- Diminué des gains (pertes) recyclés en résultat net	(129)	(71)
Variations de valeurs des couvertures de flux de trésorerie		
- Gains (pertes) de la période non réalisés	(21)	80
- Diminué des gains (pertes) recyclés en résultat net	(11)	(7)
Effet d'impôt relatif à ces éléments	106	(52)
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession		1
Quote-part du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	12	75
Actifs non courants détenus en vue de la vente	30	8
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(207)	423

Effet d'impôt relatif aux autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	2011			2010		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Ecarts de conversion des sociétés intégrées	(19)	13	(6)	100	49	149
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(305)	88	(217)	218	(81)	137
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	(32)	6	(26)	73	(20)	53
Quote-part du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	12		12	75		75
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession				(3)	4	1
Actifs non courants détenus en vue de la vente	30		30	8		8
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(314)	106	(207)	471	(48)	423

NOTE 22. INTERETS MINORITAIRES

Les principaux intérêts minoritaires se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Katco	234	151
SET Holding et SET	154	156
Somaïr	58	42
Imouraren	50	56
Groupe La Mancha	46	37
Uramin Lukisa	(13)	50
Eurodif / Sofidif et filiales	(22)	179
Intérêts minoritaires relatifs aux actifs non courants et actifs des activités destinées à être cédées	-	199
Autres	38	45
Total	545	915

Au 31 décembre 2010, la rubrique « Intérêts minoritaires relatifs aux actifs non courants et actifs des activités destinés à être cédées » comprenait les intérêts minoritaires dans STMicroelectronics pour 199 millions d'euros.

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les sociétés du Groupe, selon les lois et usages de chaque pays, versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Par ailleurs, elles versent des médailles du travail, des rentes de préretraite en France et en Allemagne, et des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés. Certaines sociétés du Groupe accordent également d'autres avantages après la retraite tels que le remboursement des frais médicaux.

Ces régimes, dits à prestations définies, sont comptabilisés conformément aux principes comptables définis dans la note 1.16

Le Groupe fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Dans certaines filiales, ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurances ou de fonds de pension. Dans ce cas, les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée. En cas d'excédent, un actif est constaté (sous réserve de conditions particulières).

Les hypothèses d'âges de retraite en France ont été ajustées sur tous les avantages conformément aux dispositions de la réforme des retraites de 2010. En dehors des impacts déjà valorisés et comptabilisés en 2010 sur les régimes de préretraite, l'impact sur les autres dettes actuarielles est non significatif.

Il est à noter que les accords collectifs régissant le régime de préretraite le plus significatif ont été dénoncés et prennent fin en mars 2012. Un accord de substitution a été négocié en 2011 entre la direction et les organisations syndicales. Le CCE (Comité Central d'Entreprise) doit rendre son avis sur ce projet en mars 2012, pour une signature éventuelle durant ce même mois. Le CCE n'ayant pas encore rendu son avis, et le nouvel accord n'étant pas signé au moment de la clôture des comptes, les dispositions de l'ancien accord sont conservées pour la clôture des comptes au 31 décembre 2011.

ANALYSE DE LA PROVISION AU BILAN

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Total provisions pour retraite et autres avantages au personnel	1 267	1 171
Moins total des actifs des régimes de pension	(2)	(2)
Moins plans évalués localement	(4)	(4)
Total plans évalués par les actuaires du Groupe	1 261	1 165
Indemnités de fin de carrière	306	269
Retraites Supplémentaires	(11)	20
Préretraites	681	597
Frais Médicaux et Prévoyance	265	259
Médailles du Travail	20	20

Les informations détaillées ci-après concernent les plans évalués par les actuaires du Groupe.

Les plans CATS, CASA et CASAIC sont compris dans les régimes de préretraite

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

2011

2010

Inflation	2%	2%
Taux d'actualisation		
- Zone Euro	4.75%	5,00%
- Zone Dollar	4.5%	5,25%
Taux de rendement moyen attendu des actifs de couverture		
- Zone Euro	5 à 6.25%	5 à 6,25 %
- Zone Dollar	7.5%	7,5 %
Revalorisation des pensions		
- Zone Euro	2%	1,95 %
- Zone Dollar	0%	0 %
Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale (net d'inflation)	+0.5%	+0,5 %

- Tables de mortalité

	2011	2010
France		
- rentes	Table de génération INSEE Hommes/Femmes 2000-2002	Table de génération INSEE Hommes/Femmes 2000-2002
- capitaux		
Allemagne	Heubeck 2005	Heubeck 2005
USA	RP-2000	RP-2000

- Age de départ à la retraite

	2011	2010
Cadres	64	63
Non cadres	62	61

- Taux de sortie moyen pour chacune des sociétés, réparti suivant une fonction décroissante, selon les tranches d'âge dans la population.
- Hypothèses d'augmentation de salaire retenue nette d'inflation (moyenne pondérée selon les effectifs de chaque société).

France	Cadres		Non Cadres	
	2011	2010	2011	2010
<30 ans	2.12%	2,10%	1.54%	1,60%
30-39 ans	1.92%	1,90%	1.41%	1,50%
40-49 ans	1.56%	1,55%	1.21%	1,23%
50-54 ans	1.14%	1,13%	1.09%	1,08%
55 ans et plus	0.88%	0,87%	0.97%	0,77%

Allemagne	2011	2010
< 35 ans	1,50 %	1,50 %
> 35 ans	1,50 %	1,50 %

USA	2011	2010
	1,75 %	1,75 %

Hypothèses d'augmentation de salaire incluant les variations de périmètre

- Hypothèses de taux attendu d'évolution des frais médicaux aux Etats Unis

Année	
2012	6,5 %
2013	6 %
2014	5,5 %
2015	5%
2016	5%
2017+	5 %

- Cotisations / prestations prévues en 2012 pour les régimes à prestations définies
 - Les cotisations/prestations classiques prises en charge par la société sont estimées à **73 M€**.
 - Les cotisations estimatives aux USA au titre des plans qualifiés seront de **15 M€**.

Actifs financiers

EUROPE

Allocation par support	2011	2010
Monétaire	10%	5%
Obligations	68%	69%
Actions	18%	22%
Immobilier	4%	4%

ETATS-UNIS

Allocation par support	2011	2010
Monétaire	3%	2%
Obligations	41%	40%
Actions	56%	58%
Immobilier	0%	0%

Rendement effectif des actifs de régimes	2011	2010
Europe	0.15%	1,75%
Etats-Unis	1.41%	11,73%

Les rendements attendus des actifs sont déterminés en tenant compte :

- ▶ de la répartition des actifs financiers par type d'investissement
- ▶ d'hypothèses de rendements moyens futurs par classe d'actifs.

Les actifs de pension du Groupe AREVA ne comportent pas d'instruments financiers du Groupe AREVA. Les investissements immobiliers des actifs de pension ne comportent pas de biens immobiliers propriété d'AREVA.

Analyse du montant net comptabilisé

Au 31 Décembre 2011

(en millions d'euros)	IFC	Retraites Supplémentaires		Préretraites		Frais Médicaux	Médailles du Travail	Total	Total	Total
	Externalisé	Externalisé	non externalisé	Externalisé	non externalisé	non externalisé	non externalisé	Externalisé	non externalisé	
Dette actuarielle	482	762	30	1 052	327	256	20	2 296	633	2 929
Juste valeur des actifs de couverture	(26)	(614)	-	(290)	-	-	-	(930)	-	(930)
Ecart actuariels non comptabilisés	(126)	(184)	(4)	(142)	(40)	(9)	-	(452)	(53)	(505)
Coût des services passés non comptabilisés	(24)	-	(1)	(181)	(45)	18	-	(205)	(28)	(233)
Limite de reconnaissance des actifs de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant net comptabilisé	306	(36)	25	439	242	265	20	709	552	1 261

Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation

Une baisse générale de 0,25% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 2,3% des dettes actuarielles.

Ecarts actuariels d'expérience depuis la première application des IFRS

Pertes/(Gains) actuariels par année, en millions d'euros		
Cumul 2004 à 2010	Dettes actuarielles	173
	Actifs de couverture	190
	Total	363
2011	Dettes actuarielles	(14)
	Actifs de couverture	63
	Total	49

Analyse de la charge de l'exercice

Exercice 2011 (en millions d'euros)	IFC	Retraites Supplémentaires	Pré- retraites	Frais médicaux	Médailles du Travail	Total	Rappel 2010
Coût des services rendus de la période	22	15	25	4	1	67	69
Coût sur actualisation	23	36	66	11	1	137	126
Rendement attendu des actifs de couverture	(2)	(37)	(16)	-	-	(55)	(54)
Amortissement des pertes ou gains actuariels	6	6	4	(1)	-	15	15
Amortissement du coût des services passés	2	-	30	(2)	-	30	36
Réductions et cessations de plans	-	-	-	-	-	-	(10)
Impact de la limite de reconnaissance des actifs de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total de la charge de l'exercice	51	20	109	12	2	194	182

Variations de la dette actuarielle

Au 31 Décembre 2011 (en millions d'euros)	IFC	Retraites Supplémentaires	Pré- retraites	Frais Médicaux	Médailles du Travail	Total	Rappel 2010
DBO au 31 décembre 2010	464	736	1 329	261	20	2 810	2 472
Coûts des services rendus de la période	22	15	25	4	1	67	69
Coût d'actualisation	23	36	66	11	1	137	126
Cotisations employés	-	8	-	-	-	8	5
Coûts des services passés	5	-	-	(18)*	-	(13)	206
Acquisitions/Cessions	(3)	-	-	-	-	(3)	4
Effet de périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Transfert de régime	(8)	(5)	13	-	-	-	-
Réductions / Cessations	-	-	-	-	-	-	(13)
DBO des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-
Prestations payées sur l'année	(17)	(36)	(81)	(8)	(2)	(144)	(134)
Pertes et Gains actuariels	(4)	30	27	4	-	57	55
Ecarts de change	-	8	-	2	-	10	20
DBO au 31 décembre 2011	482	792	1 379	256	20	2 929	2 810

* Les accords collectifs définissant les couvertures médicales des retraités de certaines entités ont été renégociés en 2011, générant une baisse de la dette actuarielle de 18 millions d'euros.

Variations des actifs de couverture

(en millions d'euros)	2011
Variation de la valeur des actifs	
Valeur à l'ouverture	971
Rendement attendu	55
Ecart actuariels	(63)
Cotisations versées par l'employeur	97
Cotisations versées par les employés	8
Prestations payées	(144)
Acquisition / cession	-
Actifs des activités destinées à être cédées	-
Effet de périmètre de consolidation	-
Ecart de change	6
Valeur comptabilisée au 31 décembre	930

Variation de la provision évaluée par les actuaires du Groupe

(en millions d'euros)	2011
Variation de provision	
Solde à l'ouverture	1 165
Différence de change	1
Effet de périmètre	(2)
Charge totale	194
Cotisations et prestations payées	(97)
Solde comptabilisé au 31 décembre	1 261

NOTE 24. AUTRES PROVISIONS

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2011	Dotations *	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	Reclassement Variations de périmètre et taux de change	31 décembre 2011
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	115	16	(11)		5	125
Provisions pour dépollution et reconstruction des autres sites industriels	1					1
Autres provisions non courantes	116	16	(11)		5	126
Restructurations et plans sociaux	20	45	(9)	(1)		56
Provisions pour assainissement courant	99	208	(20)	(15)	72	344
Provisions pour garanties données aux clients	103	36	(33)	(10)	6	103
Provisions pour pertes à terminaison	636	445	(490)	(47)	10	554
Travaux restant à effectuer	638	174	(78)	(9)		724
Autres	281	177	(92)	(29)	68	405
Provisions courantes	1 777	1 086	(722)	(111)	156	2 187
Total provisions	1 894	1 102	(732)	(111)	161	2 313

* : dont 28 millions d'euros de désactualisation sur l'exercice 2011

Au 31 décembre 2011, les provisions pour assainissement incluent un montant de 244 millions d'euros au titre des opérations préalables à la mise à l'arrêt définitif de l'usine Georges Besse I d'Eurodif.

Aux 31 décembre 2011 et 2010, les autres provisions se décomposent de la manière suivante :

	2011	2010
Provisions pour risques sur affaires	4	5
Provisions pour litiges	21	30
Provisions pour risques fiscaux	39	22
Provisions pour amendes et pénalités	6	4
Provisions pour autres charges	221	106
Provisions pour autres risques	114	112
TOTAL	405	281

PROVISIONS POUR PERTES A TERMINAISON

Au 31 décembre 2011, un montant total de près de 400 millions d'euros a été doté au titre de plusieurs projets de construction ou de modernisation de réacteurs, dont 220 millions d'euros au titre de l'EPR OL3.

Contrat de construction de l'EPR de Olkiluoto 3

L'avancement global du projet est de 82% à fin 2011. Sur le site, les activités d'installation mécanique ont globalement atteint 70%. L'année 2011 a permis d'amener le montage sur site à un stade suffisamment avancé pour que l'année 2012 puisse être l'année des essais des équipements et des systèmes.

La préparation des phases de livraison des combustibles et de chargement du cœur est en cours avec le Client TVO. De nombreuses activités sur le site sont désormais effectuées sous contrôle de l'équipe de pré-exploitation qui est constituée d'ingénieurs d'essais AREVA/Siemens et d'exploitants TVO.

Les essais de distribution de puissance électrique qui étaient liés à l'arrivée des premières armoires de contrôle-commande sur le site devraient pouvoir débuter au cours du deuxième trimestre 2012. La finalisation de l'installation des composants auxiliaires des diesels doit intervenir d'ici à juillet 2012. La phase d'intégration précédant le chargement du cœur devrait intervenir en 2013.

Cependant, les modalités de mise en œuvre détaillées des différentes phases de montage imposées par le Client TVO ont globalement retardé le projet et ont contraint le Consortium à revoir en décembre 2011 l'ensemble des séquences de fin de construction et de transfert aux essais. Le planning directeur a été actualisé en conséquence et a reporté d'un an, soit à fin décembre 2013, la date de chargement du cœur, avec un nouveau séquençement des phases de "commissioning" et de contrôle-commande présenté à TVO début décembre 2011.

Dorénavant, le contrôle-commande et l'installation des diesels nécessaires à la réalisation des essais constituent le chemin critique. Le bon déroulement des phases d'essais continuera de nécessiter une coopération appuyée entre le Consortium et le Client TVO, en particulier dans les phases d'approbation des documents précédant la réalisation des séquences de tests fonctionnels.

Le Consortium a continué à faire valoir ses droits en déposant en Mai 2011 dans le cadre de la procédure d'arbitrage engagée en 2008, un dossier réclamant une compensation de 1,9 milliard d'euros pour une extension de 22 mois sur la période contractuelle courant jusqu'à fin 2007. Aucun produit n'est reconnu à ce titre. De la même manière, aucune provision n'a été constituée au titre de la réclamation de 1,4 milliard d'euros déposée par TVO auprès du Consortium. En effet, Le Consortium et ses conseils estiment toujours que les allégations exposées dans cette réclamation restent dénuées de fondement et sans valeur au regard du droit finlandais. La prochaine étape importante dans la procédure d'arbitrage sera constituée par le dépôt des écritures de TVO en juin 2012 (mémoire en défense au Mémoire de réclamations du Consortium et contre-réclamations).

Les résultats des "stress tests" publiés par l'Autorité de Sécurité fin 2011 n'ont pas eu d'incidence sur le résultat à terminaison du projet, le client TVO n'ayant demandé aucune modification à ce jour. En cas de demande de la part de TVO, elle serait traitée par voie d'avenant commercial.

Sur ces bases, AREVA a comptabilisé au 31 décembre 2011 une provision complémentaire pour perte à terminaison d'un montant de 220 millions d'euros, portant le cumul des dotations aux provisions comptabilisées à 2,8 milliards d'euros. Les incertitudes résiduelles liées au chiffrage du résultat à terminaison portent toujours sur les risques contractuels ainsi que sur les modalités opérationnelles de fin de construction et de montée en charge des essais et ce jusqu'au chargement du cœur.

PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT À EFFECTUER

Au 31 décembre 2011, ces provisions correspondent à des charges pour travaux restant à effectuer (PTRE) pour un montant de 724 millions d'euros. Elles représentent des prestations annexes restant à réaliser (traitement et entreposage de résidus par exemple).

NOTE 25. DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	Dettes non courantes	Dettes courantes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Options de vente des actionnaires minoritaires	18		18	60
Dette envers Siemens sur l'exercice de l'option			-	2 117
Avances rémunérées	86		86	83
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	465	637	1 102	753
Emprunts obligataires	4 363	57	4 420	3 803
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs		74	74	194
Instruments financiers dérivés		134	134	139
Dette financières diverses *	18	241	260	91
Total dettes financières	4 949	1 144	6 094	7 240
* : Dont crédit bail	12	9	21	28

La rubrique des emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie comprend, au 31 décembre 2011, un encours de billets de trésorerie de 458 millions d'euros (contre aucun billet de trésorerie au 31 décembre 2010). Le solde de cette rubrique est principalement constitué des emprunts envers la Banque Européenne d'Investissement d'un montant total de 400 millions d'euros à échéances 2015 et 2016, contractés pour moitié en 2008 et le restant en 2009. Le crédit syndiqué ARC d'un montant de 350 MCAD à fin 2010 a été remboursé à fin 2011.

Dettes envers Siemens sur l'exercice de son option de vente

Siemens a décidé d'exercer le 27 janvier 2009 son option de vente de sa participation dans AREVA NP.

Compte tenu de l'incertitude existant sur le prix d'exercice de l'option résultant de cette procédure, AREVA avait décidé de maintenir dans son bilan aux 30 juin 2010 et 31 décembre 2010 la dette à un montant nominal identique à celui des 31 décembre 2007, 2008 et 2009, soit 2 049 millions d'euros (hors intérêts).

L'expert indépendant chargé de la valorisation de cette participation a rendu son avis le 14 mars 2011. Celle-ci a été estimée à 1 620 millions d'euros (valeur au 1er trimestre 2009 et hors intérêts), montant qui a été versé par AREVA à Siemens en mars 2011. L'écart a été imputé sur le goodwill (cf. note 10).

Les dettes financières se répartissent par degré d'exigibilité, par devise et par nature de taux de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011
Échéance inférieure ou égale à 1 an	1 144
Échéance de 1 an à 2 ans	19
Échéance de 2 ans à 3 ans	20
Échéance de 3 ans à 4 ans	236
Échéance de 4 ans à 5 ans	1 513
Échéance à plus de 5 ans	3 161
Total	6 094

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011
Euro	5 965
Dollar US	33
Dollar Canadien	3
Autres	93
Total	6 094

(en millions d'euros)	31 décembre 2011
Taux fixe	3 764
Taux variable	1 778
Total	5 542
Options de vente détenues par les actionnaires minoritaires	18
Autres dettes ne portant pas intérêt	400
Instruments financiers dérivés	134
Total	6 094

L'échéancier des actifs et des dettes financières du Groupe au 31/12/2011 est présenté en note 31.

Echéancier des flux contractuels au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Options de vente des actionnaires minoritaires	18	18				18		
Dettes envers Siemens								
Avances rémunérées	86	86						86
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	1 102	1 102	637	13	13	217	213	8
Emprunts obligataires	4 420	4 420	57				1 300	3 063
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	74	74	74					
Dettes financières diverses	260	260	241	5	7	1	1	4
Intérêts futurs sur passifs financiers		1 607	190	193	190	189	182	663
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	5 959	7 567	1 201	212	210	425	1 695	3 824
Dérivés actifs	(14)							
Dérivés passifs	134							
Total dérivés nets	121	121	85	11	17	5	3	
Total	6 080	7 687	1 285	223	227	430	1 698	3 824

Echéancier des flux contractuels au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Options de vente des actionnaires minoritaires	60	60	36				24	
Dettes envers Siemens	2 117	2 117		2 117				
Avances rémunérées	83	83						83
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	752	752	284	11	12	11	210	225
Emprunts obligataires	3 803	3 803	39					3 764
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	194	194	194					
Dettes financières diverses	91	91	11	68	4	2	1	6
Intérêts futurs sur passifs financiers		1 793	168	385	166	165	164	743
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	7 101	8 894	732	2 581	182	178	400	4 821
Dérivés actifs	(95)							
Dérivés passifs	139							
Total dérivés nets	44	44	48	9	11	20	(6)	(38)
Total	7 145	8 938	780	2 590	193	198	394	4 783

Emprunts obligataires après gestion des risques de taux

<i>(en millions d'euros)</i> Date d'émission	Nominal	Valeur au bilan	Devise	Taux nominal	Echéance
23 Septembre 2009	1 250	1 300	EUR	3,875%	2016
23 Septembre 2009	1 000	1 050	EUR	4,875%	2024
06 Novembre 2009	750	772	EUR	4,375%	2019
22 Septembre 2010	750	745	EUR	3,5%	2021
05 Octobre 2011	500	496	EUR	4,625%	2017
Total	4 250	4 363			

Le Groupe AREVA a émis un emprunt obligataire au cours de l'exercice 2011 pour un montant de 500 millions d'euros, qui vient s'ajouter aux 4 émissions de 2009 et 2010. L'encours atteint un montant total de 4 250 millions d'euros au 31 décembre 2011. Sur ce montant, 950 millions d'euros ont été couverts contre taux variable EUR au moyen de swaps de taux.

Garanties et clauses particulières

A l'exception de l'emprunt de 37,5 milliards de CFA (équivalent à 57 millions d'euros) de SOMAIR incluant des suretés sur actifs, aucun emprunt ou dette (hors dettes sur immobilisations en crédit bail) n'est garanti par des actifs.

« Covenants »

Il n'existe pas, au 31 décembre 2011, d'engagements financiers significatifs incluant des « covenants » financiers.

NOTE 26. AVANCES ET ACOMPTES RECUS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 300	3 108
Avances et acomptes reçus finançant les immobilisations	847	815
Total	4 148	3 923

Ce poste correspond aux avances d'exploitation et d'investissement contractuellement accordés par des clients et ne portant pas intérêt. Le remboursement de ces avances et acomptes est effectué par imputation sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés, qui concernent principalement les ventes de combustibles et d'uranium, de traitement et de recyclage des combustibles usés et de réacteurs. Les avances portant intérêts figurent en dettes financières.

Seuls les avances et acomptes effectivement perçus sont comptabilisés.

Les avances et acomptes reçus sur commandes correspondent aux montants reçus de clients au titre de contrats ne comportant pas de financement d'investissements significatifs. Dans le cas des contrats à long terme, le montant inscrit au bilan représente le solde net des avances et acomptes reçus et du chiffre d'affaires facturé ou reconnu en fonction de l'avancement ; il inclut également des produits financiers calculés sur les excédents de trésorerie générés par ces avances et acomptes et dont le montant est déterminé contrat par contrat.

Les avances et acomptes reçus finançant les immobilisations correspondent aux montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit.

NOTE 27. AUTRES DETTES

Dettes opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Dettes fiscales et sociales hors IS	1 302	1 397
Instruments financiers	199	194
Autres dettes opérationnelles	1 122	990
Total	2 623	2 581

Le poste Instruments financiers comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

Les dettes opérationnelles se ventilent par échéance de façon suivante au 31 décembre 2011 :

- Moins d'un an : 2 278 millions d'euros
- De 1 à 5 ans : 234 millions d'euros
- Plus de 5 ans : 110 millions d'euros

Dettes non opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Total	85	73

NOTE 28. TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

Variation du Besoin en Fonds de Roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Variation des stocks et en cours	109	161
Variation des clients et autres créances	(177)	(138)
Variation des fournisseurs et autres dettes	168	100
Variation des avances et acomptes reçus sur commandes	197	221
Variation des avances et acomptes versés	(103)	(97)
Variation de la couverture de change du BFR	27	(13)
Total	221	234

NOTE 29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le détail des transactions entre le Groupe et son actionnaire principal le CEA est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	CEA	
	31/12/2011	31/12/2010
Ventes	522	630
Achats	109	116
Créances sur les entreprises liées	918	900
Dettes envers les entreprises liées	146	106
Garanties données aux entreprises liées	-	-
Garanties reçues des entreprises liées	-	-

Les transactions entre le Groupe et les entreprises associées ne sont pas significatives.

Relations avec les entreprises du secteur public

Le Groupe réalise des transactions courantes avec des entreprises du secteur public, essentiellement EDF. Les transactions avec EDF concernent la vente d'uranium, des prestations d'enrichissement, la fourniture de combustible nucléaire, des opérations de maintenance de centrales et des ventes d'équipements, ainsi que des prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage des combustibles usés.

En 2010, AREVA et EDF ont signé le contrat de traitement-recyclage portant sur la période 2008 / 2012 et un accord portant sur les conditions de fonctionnement de l'usine d'enrichissement GB 1 pour les années 2011-2012 (cf. note 12).

En 2011, le Groupe AREVA a signé :

- un contrat d'environ 1,1 milliard d'euros avec EDF pour la fourniture de 32 des 44 générateurs de vapeur destinés aux centrales nucléaires françaises d'une puissance de 1 300 MW ;
- un contrat de plus de 600 millions d'euros avec EDF pour la rénovation des systèmes de contrôle-commande de ses centrales de 1 300 MW ;
- des contrats avec EDF pour les premières études d'ingénierie et sur la fabrication de certains forgés pour les futurs réacteurs que l'électricien français projette de construire au Royaume-Uni, la certification provisoire par les autorités de sûreté britanniques du réacteur EPR ayant été obtenue en 2011.

Lettre d'intention relative à l'acquisition par le FSI de la participation d'AREVA dans ERAMET

AREVA a reçu du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) le 27 décembre 2011 une lettre d'intention portant sur l'acquisition des titres ERAMET détenus par AREVA. Suite à la réception de cette lettre, AREVA et le FSI ont indiqué être entrés en négociations exclusives en vue de cette acquisition.

Achat par le FSI de la participation d'AREVA dans STMicroelectronics

Le 15 décembre 2010, le Conseil de Surveillance avait examiné l'offre ferme de rachat de la participation indirecte d'AREVA au capital de STMicroelectronics faite par le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) et avait autorisé AREVA à accorder une exclusivité au FSI pour la vente de cette participation pour un montant unitaire de 7 € / action STMicro, soit un montant total de 696 millions d'euros.

La cession est devenue effective le 30 mars 2011.

Rémunérations versées aux principaux dirigeants

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Avantages à court terme	4 666	4 453
Indemnités de fin de contrat	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	92	61
Autres avantages à long terme	-	-
Total	4 758	4 513

Les principaux dirigeants comprennent les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance. Les avantages à court terme et indemnités de fin de contrat incluent les rémunérations versées de fin de l'année par le Groupe ainsi que par le CEA (515 milliers d'euros en 2011 contre 498 milliers d'euros en 2010).

NOTE 30. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

<i>(en tonnes de CO2)</i>	2011	2010
Quotas attribués à AREVA	91 978	91 978
Emissions réelles	41 620	40 919
Excédent des quotas sur les émissions	50 358	51 059
Quotas cédés sur le marché Powernext	0	51 000

NOTE 31. GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Objectifs généraux

Le Groupe dispose d'une organisation dédiée s'appuyant sur des politiques de gestion des risques financiers approuvées par le Comité Exécutif, qui lui permet de gérer de façon centralisée les risques de change, matières premières, taux et liquidité auxquels il est exposé.

Au sein de la Direction Financière, la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie (DOFT) intervient sur les marchés financiers, en tant que centre de services et de gestion des risques financiers du Groupe. Elle dispose pour cela d'une organisation garantissant la séparation des fonctions, des moyens humains et techniques et des systèmes d'information nécessaires. Le périmètre d'opérations traitées par la DOFT couvre le change et les matières premières, la centralisation de trésorerie, les financements internes et externes et la gestion du risque de taux, l'endettement bancaire, les placements et le suivi de la gestion d'actifs déléguée.

Pour rendre compte des risques financiers et des limites de position associées, la DOFT produit un reporting mensuel présentant ses positions et les performances de ses activités de gestion. Ce reporting est adressé à la Direction Générale, et aux directions financière, juridique, et de la stratégie. Des reportings hebdomadaires à destination du Directeur Financier du Groupe, incluant la valorisation de l'ensemble des positions à leurs valeurs de marché, complètent le dispositif et permettent de suivre le risque de contrepartie supporté par le Groupe.

Risque de change

La dépréciation du dollar US contre l'euro peut affecter les résultats du Groupe à moyen terme.

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le Groupe est exposé à la variation des cours de change, en particulier à la parité euro/dollar US. La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats du Groupe.

Risque de conversion : le risque de conversion résultant de l'impact comptable de la conversion dans les comptes consolidés du Groupe des devises de comptes des filiales contre l'euro n'est pas couvert dans la mesure où ce risque ne se matérialise pas par un flux. Seuls les dividendes attendus des filiales pour l'année suivante font l'objet d'une couverture dès lors qu'ils sont connus.

La valeur de l'euro par rapport au dollar américain s'est appréciée de 5% en moyenne sur l'année 2011 par rapport à l'année 2010. L'impact de la variation des taux de change sur le résultat opérationnel du Groupe s'élève à +73 millions d'euros en 2011 et s'élevait à - 20 millions d'euros en 2010.

Risque bilanciel : le Groupe minimise le risque de change bilanciel issu d'actifs ou de passifs financiers émis en devises étrangères, en finançant ses filiales dans leur devise de compte. Les prêts et emprunts accordés aux filiales par la Trésorerie, qui centralise le financement, sont ensuite systématiquement transformés en euro par le biais de swaps de change ou « cross currency swaps ».

Dans le cas d'investissements à long terme générant des cash-flows futurs en devises étrangères, le Groupe neutralise le risque de change en adossant un passif dans la même devise.

Risque transactionnel : le principal risque de change concerne la variation entre l'euro et le dollar. Le Groupe est également sensible, en tant que producteur d'uranium au Canada, à la parité dollar canadien contre dollar américain, devise dans laquelle sont libellés les prix.

La politique du Groupe approuvée par le Comité Exécutif vise ainsi à couvrir de façon systématique les risques de change certains générés par l'activité commerciale, et recommande, dans la mesure du possible, de couvrir les risques incertains (phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net consolidé.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats) et d'appels d'offres en devises étrangères, le Groupe AREVA met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme) ou des contrats d'assurance spécifiques (contrats Coface). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture (hormis les couvertures d'appels d'offre en devise).

Conformément aux politiques du Groupe, les entités opérationnelles responsables de l'identification du risque de change initient les opérations de couverture contre leur devise de compte de façon exclusive avec la Salle des Marchés du Groupe hors exceptions liées à des contraintes opérationnelles ou réglementaires spécifiques. La Direction des Opérations Financière et de la Trésorerie qui centralise ainsi le risque de change des entités, couvre ensuite sa position en direct avec les contreparties bancaires. Un dispositif de limites strict, portant notamment sur les positions de change autorisées de la Salle des Marchés et les résultats, calculés en "marked to market", est contrôlé quotidiennement par des équipes spécialisées chargées également des valorisations d'opérations. En complément, des analyses de sensibilités à une variation des cours de change sont effectuées périodiquement.

Au 31 décembre 2011, les instruments financiers dérivés mis en place par le Groupe pour couvrir le risque de change sont les suivants :

Contrats à terme ("Forward")	2012	2013	2014	2015	2016	> 5 ans	TOTAL	Valeur de marché
	<i>(Montants notionnels par date d'échéance au 31 Décembre 2011)</i>							
JPY/EUR	45	49	56	5	-	-	155	27
USD/EUR	615	156	91	67	25	-	954	-22
JPY/USD	12	13	-	-	-	-	25	0
CAD/EUR	7	0	0	1	-	-	8	0
USD/CAD	148	74	18	5	-	-	245	0
AUTRES	316	127	280	0	-	-	724	48
Total	1 143	419	445	77	25	-	2 110	52

Swaps cambistes

JPY/EUR	152	70	54	25	-	-	301	32
USD/EUR	2 452	179	72	43	67	1	2 813	-54
SEK/EUR	55	-	-	-	-	-	55	0
CAD/EUR	832	-	-	-	-	-	832	-43
USD/CAD	54	23	23	-	-	-	100	-1
AUTRES	78	4	-	-	-	-	83	-3
Total	3 622	276	149	68	67	1	4 183	-69

Options de change

USD/ZAR	116	-	-	-	-	-	116	-2
JPY/EUR	10	35	51	-	-	-	96	0
USD/EUR	179	54	62	-	-	-	294	-4
USD/CAD	42	15	-	-	-	-	57	0
Total	346	104	113	-	-	-	563	-6

Cross currency swaps

USD/EUR*	-	-	-	187	-	-	187	-0,16
INR/EUR	-	1	-	-	-	-	1	0,10
Total	-	1	-	187	-	-	187	0

Total général	5 112	800	707	331	92	1	7 043	-23
----------------------	--------------	------------	------------	------------	-----------	----------	--------------	------------

* "Cross currency swap" lié à l'obligataire, seulement la part change du résultat est représentée. La part taux est présentée dans l'annexe dette

Au 31 décembre 2011 et 2010, la répartition par type de stratégie de couverture des instruments financiers dérivés de change peut s'analyser comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2011		2010	
	Montants nominaux en VA	Valeur de marché	Montants nominaux en VA	Valeur de marché
Dérivés rattachés à des stratégies de FVH	4 508	(20)	3 509	22
Swaps cambistes	3 287	(77)	2 599	(47)
Termes	1 035	57	808	61
Cross currency swaps	187	()	102	8
Dérivés rattachés à des stratégies en NIH	0	0	1 348	38
Swaps cambistes				
Termes				
Cross currency swaps			1 348	38
Dérivés rattachés à des stratégies de CFH	2 136	4	1 367	63
Swaps cambistes	755	11	536	24
Termes	992	(2)	642	30
Options	390	(5)	189	9
Dérivés non éligibles	399	(7)	1 131	(5)
Swaps cambistes	142	(3)	621	(1)
Termes	83	(3)	407	(5)
Options	174	(1)	103	0
Cross currency swaps	1	0	1	()
Total général	7 043	(23)	7 355	118

Une part significative des instruments financiers non documentés en 2011 et 2010 correspond à des dérivés souscrits afin de couvrir le risque de change portant sur des actifs et passifs monétaires, ce qui constitue une couverture naturelle. Les instruments financiers non documentés selon la norme IAS 39 incluent également des dérivés contractés à des fins de couverture des appels d'offre en devises.

Sur la base des données de marchés en date de clôture, les impacts à fin 2011 sur le résultat du Groupe, liés aux dérivés de change non documentés de couverture, seraient respectivement de + 8 M€ et - 9 M€ en cas de variation instantanée de +5 % et de -5% des cours de change contre euro. A fin 2010, ces impacts s'élevaient selon les mêmes hypothèses à +7 M€ et - 8 M€.

Sur la base des données de marchés en date de clôture, les impacts sur les capitaux propres du Groupe à fin 2011 liés aux instruments dérivés de change qualifiés de couverture de flux de trésorerie, seraient respectivement de +28 M€ et -30 M€ en cas de variation instantanée de +5 % et de -5% des cours de change contre euro. A fin 2010, ces impacts s'élevaient selon les mêmes hypothèses à +14 M€ et -15 M€.

Par ailleurs, compte tenu de l'exposition à fin 2011 et fin 2010 constituée des éléments suivants :

- d'une part, les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan, libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les détient ou les encourt, et qui ne font pas l'objet d'une couverture conformément aux critères de la norme IAS 39 ;
- d'autre part, les instruments dérivés de change qui ne sont pas qualifiés de couverture conformément aux critères de la norme IAS 39,

La sensibilité du résultat consolidé avant impôt des activités poursuivies à une variation, respectivement de +5% et - 5% du taux de change des principales monnaies étrangères dans lesquelles AREVA est exposée contre l'Euro, est évaluée comme suit :

- Au 31 décembre 2011 :
 - . Dollar des Etats-Unis : - 16 et + 16 M€
 - . Dollar canadien : - 1 et + 1 M€

- Au 31 décembre 2010 :

- . Dollar des Etats-Unis : - 5 et + 5 M€
- . Dollar australien : + 4 et - 4 M€
- . Yen : - 5 et + 5 M€
- . Dollar canadien : + 2 et - 2 M€

Risque sur matières premières

Le Groupe est exposé principalement à la variation de prix des matières premières utilisées dans ses processus de production à court et à long terme, soit par le biais d'achats de produits industriels ou plus directement d'achats de matières brutes dont les prix sont fixés en référence aux cours cotés sur les marchés de matières premières.

Les matières premières (hors énergie) pouvant avoir un impact significatif sur les coûts de production sont principalement le nickel et le cuivre. Les principales expositions du Groupe sont localisées dans les BG Mines et Réacteurs et Services. Des couvertures sur l'or sont mises en place au niveau du BG Mines pour couvrir partiellement la production de sa filiale La Mancha.

Des politiques de couverture du risque sur matières premières sont mises en place au niveau des BG et visent à limiter l'impact des variations de prix sur le résultat net consolidé, en identifiant et en neutralisant le risque au plus tôt, et dans certains cas dès la phase d'appels d'offre.

Les opérations de couverture sont initiées soit sur la base d'un budget global avec une couverture progressive adaptée en fonction du caractère hautement probable de l'exposition ou sur la base de contrats à long terme et faisant l'objet en amont, d'une analyse spécifique du risque matières premières (BG Réacteurs et Services).

Comme pour le risque de change, la gestion du risque matières premières est effectuée de façon centralisée en utilisant des instruments financiers dérivés optionnels ou fermes (opérations à terme et swaps) initiés par les entités opérationnelles exclusivement avec la Trésorerie Groupe. La Trésorerie couvre ensuite la position avec les filiales de façon parfaitement symétrique avec les contreparties bancaires.

Au 31 décembre 2011 les couvertures or sont comptabilisées en "trading". Les autres couvertures sont majoritairement éligibles à la couverture de flux de trésorerie.

En millions d'euros	Total notionnel	Montants nominaux des contrats de couverture de flux de trésorerie futurs au 31.12.2011						Valeur de marché
		2011	2012	2013	2014	2015	> 5 ans	
Nickel								
Nickel contrats à terme vendeur	0	-	0	-	-	-	-	0
Cuivre								
Cuivre contrats à terme vendeur	1	-	1	-	-	-	-	0
Or								
Or option acheteur	63	-	63	-	-	-	-	3
Or option vendeur	80	-	80	-	-	-	-	(1)
Autres								
Autres Acheteur	1	-	1	-	-	-	-	0
	145	-	145	-	-	-	-	2

Au 31 décembre 2011 et 2010, les instruments financiers dérivés mis en place par le Groupe pour couvrir des flux de trésorerie futurs de matières premières sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	2011		2010	
	Montants nominaux en valeur absolue	Valeur de marché	Montants nominaux en valeur absolue	Valeur de marché
Or				
Or option acheteur	63	3	20	0
Or option vendeur	80	(1)	29	0
Autres				
Autres contrats à terme acheteur	1	0	2	0
Autres contrats à terme vendeur	1	0	6	(1)
TOTAL	145	2	57	(1)

Sur la base des données de marchés en date de clôture, les impacts sur les capitaux propres du Groupe à fin 2011 liés aux instruments dérivés sur matières premières qualifiés de couverture de flux de trésorerie, seraient respectivement de +5 M€ et -6 M€ en cas de variation instantanée de +20 % et de -20% des prix des matières premières. A fin 2010, une simulation sur une variation de +/- 20% indiquait un impact sur les capitaux propres de +1 M€ et -2 M€.

Risque de taux

La gestion du risque de taux est entièrement assurée au niveau de la DOFT qui centralise (hors cas particuliers ou contraintes réglementaires) les besoins ou excédents de trésorerie courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

Le Groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés, pour contrôler, en fonction des conditions de marché, la répartition entre taux fixe et taux variable de l'endettement externe et des placements, dans le but de réduire principalement son coût de financement et d'optimiser également la gestion de ses excédents de trésorerie.

Au 31 décembre 2011, les instruments financiers utilisés sont principalement des contrats de swaps de taux pour la gestion dynamique de la dette externe.

En fonction des différentes activités, un dispositif de limites portant sur les types d'instruments pouvant être traités, les montants susceptibles d'être engagés et la sensibilité des positions, encadre la gestion du risque de taux par la Salle des Marchés.

Des swaps de taux inflation en USD ont été mis en place pour couvrir un risque commercial spécifique et isolé pour le compte du BG Mines.

Au 31 décembre 2011, les instruments financiers de couverture de taux se répartissaient comme suit :

En millions d'euros	Montants notionnels par date d'échéance au 31 Décembre 2011							Valeur de marché
	TOTAL	2012	2013	2014	2015	2016	> 5 ans	
Swaps de taux - prêteur variable Euro <i>Emprunteur fixe Euro</i>	250	-	-	-	200	50	-	(2)
Swaps de taux - prêteur variable Euro <i>Emprunteur fixe INR</i>	1	-	1	-	-	-	-	0
Swaps de taux - prêteur variable Euro <i>Emprunteur variable Dollar US</i>	187	-	-	-	187	-	-	3
Swaps de taux - prêteur fixe Euro <i>Emprunteur variable Euro</i>	1 406	456	-	-	-	800	150	70
Swaps de taux Inflation - prêteur variable Dollar US <i>Emprunteur fixe Dollar US</i>	135	-	-	-	-	-	135	(15)
Total général	1 979	456	1	-	387	850	285	55

Au 31 décembre 2011, la répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de taux peut s'analyser comme suit :

Instrument de taux En millions d'euros	Valeur de marché des contrats (1)					Total
	Montants nominaux des contrats	Couverture de flux de trésorerie futurs (CFH)	Couverture de juste valeur (FVH)	Non qualifiés (Trading)		
Swaps de taux - prêteur variable Euro <i>Emprunteur fixe Euro</i>	250	0	(2)	0		(2)
Swaps de taux - prêteur variable Euro <i>Emprunteur fixe INR</i>	1	0	0	0		0
Swaps de taux - prêteur variable Euro <i>Emprunteur variable Dollar US</i>	187	0	3	0		3
Swaps de taux - prêteur fixe Euro <i>Emprunteur variable Euro</i>	1 406	0	70	0		70
Swaps de taux Inflation - prêteur variable Dollar US <i>Emprunteur fixe Dollar US</i>	135	0	0	(15)		(15)
Total général	1 979	0	70	(15)		55

(1) Gain/(Perte)

Les tableaux suivants synthétisent l'exposition nette du Groupe au risque de taux avant et après opérations de gestion à fin 2011 et fin 2010.

Echéancier des actifs financiers et des dettes financières du Groupe au 31/12/2011 (I)

	Moins d' 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers (II)	2 473	0	0	0	0	73	2 546
<i>dont actifs à taux fixes</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont actifs à taux variables (III)</i>	2 416	0	0	0	0	73	2 489
<i>dont actifs ne portant pas intérêts</i>	58	0	0	0	0	0	58
Dettes financières	(1 144)	(19)	(20)	(236)	(1 513)	(3 161)	(6 094)
<i>dont dettes à taux fixes</i>	(506)	(19)	(20)	(13)	(1 264)	(3 098)	(4 920)
<i>dont dettes à taux variables</i>	(215)	0	0	(207)	(200)	0	(622)
<i>dont dettes ne portant pas intérêts</i>	(424)	0	0	(16)	(49)	(63)	(552)
Exposition nette avant gestion	1 329	(19)	(20)	(236)	(1 513)	(3 088)	(3 548)
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(507)	(19)	(20)	(13)	(1 264)	(3 098)	(4 920)
<i>part exposée aux taux variables</i>	2 201	0	0	(207)	(200)	73	1 867
<i>part ne portant pas intérêts</i>	(366)	0	0	(16)	(49)	(63)	(494)
Opérations de gestion hors bilan	0	0	0	0	0	0	0
<i>sur la dette via swap expo taux fixe</i>	456	0	0	(200)	750	150	1 156
<i>sur la dette via swap expo taux variable</i>	(456)	0	0	200	(750)	(150)	(1 156)
Exposition nette après opérations de gestion	1 329	(19)	(20)	(236)	(1 513)	(3 088)	(3 548)
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(50)	(19)	(20)	(213)	(514)	(2 948)	(3 764)
<i>part exposée aux taux variables</i>	1 745	0	0	(7)	(950)	(77)	711
<i>part ne portant pas intérêts</i>	(366)	0	0	(16)	(49)	(63)	(494)

(I) Nominiaux contre valorisés en euros

(II) Trésorerie et autres actifs financiers courants

(III) Les échéances < 3 mois sont assimilées à du taux variable

Echéancier des actifs financiers et des dettes financières du Groupe au 31/12/2010 (I)

	Moins d' 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers (II)	3 494	0	0	0	0	74	3 568
<i>dont actifs à taux fixes</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont actifs à taux variables (III)</i>	3 449	0	0	0	0	74	3 523
<i>dont actifs ne portant pas intérêts</i>	45	0	0	0	0	0	45
Dettes financières	(703)	(2 195)	(15)	(13)	(236)	(4 078)	(7 240)
<i>dont dettes à taux fixes</i>	(38)	(71)	(15)	(13)	(11)	(3 861)	(4 009)
<i>dont dettes à taux variables</i>	(447)	(2 050)	0	0	(200)	(202)	(2 901)
<i>dont dettes ne portant pas intérêts</i>	(218)	(74)	0	0	(24)	(14)	(330)
Exposition nette avant gestion	2 791	(2 195)	(15)	(13)	(236)	(4 003)	(3 672)
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(39)	(71)	(15)	(13)	(11)	(3 861)	(4 010)
<i>part exposée aux taux variables</i>	3 002	(2 050)	0	0	(200)	(128)	623
<i>part ne portant pas intérêts</i>	(172)	(74)	0	0	(24)	(14)	(285)
Opérations de gestion hors bilan	0	0	0	0	0	0	0
<i>sur la dette via swap expo taux fixe</i>	0	0	0	0	0	1 461	1 461
<i>sur la dette via swap expo taux variable</i>	0	0	0	0	0	(1 461)	(1 461)
Exposition nette après opérations de gestion	2 791	(2 195)	(15)	(13)	(236)	(4 003)	(3 672)
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(39)	(71)	(15)	(13)	(11)	(2 400)	(2 548)
<i>part exposée aux taux variables</i>	3 002	(2 050)	0	0	(200)	(1 589)	(839)
<i>part ne portant pas intérêts</i>	(172)	(74)	0	0	(24)	(14)	(285)

(I) Nominiaux contre valorisés en euros

(II) Trésorerie et autres actifs financiers courants

(III) Les échéances < 3 mois sont assimilées à du taux variable

Sur la base de l'exposition à fin décembre 2011, une variation à la hausse des taux d'intérêts de 1% aurait un impact en année pleine sur le coût de l'endettement financier et donc sur le résultat consolidé avant impôt du Groupe estimé à +7 M€. Cet impact s'élevait à -8 M€ à fin 2010.

Risque sur actions

Le Groupe détient des actions cotées pour un montant significatif et est exposé à la variation des marchés financiers.

Les actions cotées détenues par le Groupe AREVA sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

Elles sont réparties entre quatre rubriques du bilan :

- Titres des entreprises associées (voir note 14) ;
- actions présentes au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle (voir note 13 - *Opérations de fin de cycle*) ;
- Autres actifs financiers non courants : il s'agit de participations dans des sociétés cotées (notamment Alcatel, Japan Steel Works) (voir note 15) ;
- Actifs non courants destinés à être cédés : il s'agit au 31 décembre 2011 de la participation d'AREVA dans le groupe ERAMET, préalablement classée en Titres des entreprises associées.

La participation que détenait AREVA dans STMicroelectronics a été cédée au cours de l'année 2011.

Le risque actions des titres mis en équivalence et des autres actifs financiers immobilisés non courants ne fait pas l'objet de mesures spécifiques de protection contre la baisse des cours.

Le risque sur actions du portefeuille dédié aux opérations de fin de cycle fait partie intégrante de la gestion d'actifs qui, dans le cadre du choix d'allocation actions / obligations, utilise les actions pour apporter un supplément de rendement à long terme (voir note 13 - *Opérations de fin de cycle*). Cette exposition aux actions européennes est gérée par différentes sociétés de gestion, soit dans le cadre d'un mandat de titres, soit par l'intermédiaire de plusieurs fonds communs de placement dédiés, dont la charte de gestion comprend un contrôle du risque de déviation par rapport à un indice.

La variation de valeur des titres de placement induite par la variation des marchés actions s'établit de la façon suivante :

Hypothèse Haute (+10% actions)

31/12/2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2 030	-
Sensibilité au résultat	-	-
Sensibilité aux capitaux propres	203	

Hypothèse basse (-10% actions)

31/12/2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2 030	-
Sensibilité au résultat	(35)	-
Sensibilité aux capitaux propres	(168)	

Hypothèse Haute (+10% actions)

31/12/2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2010	7
Sensibilité au résultat	-	1
Sensibilité en capitaux propres	201	-

Hypothèse basse (-10% actions)

31/12/2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2 010	7
Sensibilité au résultat	-	(1)
Sensibilité en capitaux propres	(201)	-

Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie lié à son utilisation d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques.

Le Groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de change et de taux, ainsi qu'aux risques sur matières premières. Le Groupe utilise principalement des achats et ventes à terme de devises et de matières premières, des produits dérivés de taux (contrat de "Swap", "futures" ou produits optionnels) pour couvrir ces types de risques. Ces transactions exposent le Groupe au risque de contrepartie lorsque ces contrats sont traités sur un marché de gré à gré. Afin de minimiser ce risque, la DOFT traite avec des contreparties diversifiées de premier plan et sélectionnées en fonction de leurs notations par Standard & Poor's et Moody's, supérieures ou égales à A1/P1 à court terme et A/A2 à long terme. Un contrat-cadre juridique est systématiquement mis en place avec les contreparties.

La limite de montant attribuée à chaque contrepartie est fixée en fonction de la notation de la contrepartie, de la nature et de l'échéance des produits traités. Sauf dégradation de la notation d'une contrepartie, l'allocation des limites est à minima revue annuellement et fait l'objet d'une validation par le Directeur Financier du Groupe. Le contrôle des limites fait l'objet d'un reporting spécifique produit par les équipes de contrôle interne de la DOFT. Durant les périodes spécifiques de grande instabilité financière pouvant impliquer un risque accru de défaillances bancaires difficilement identifiable au travers des notations financières, le Groupe suit, en tant que de besoin, l'évolution d'indicateurs avancés tels que la valeur des CDS ("Credit Default Swap") des contreparties éligibles afin d'ajuster les limites autorisées.

Lorsque les conditions l'exigent (risque croissant de contrepartie, transactions à plus ou moins long-terme, etc.), des transactions de marché sont encadrées par des conditions d'appels de marge mensuels limitant l'exposition du Groupe sur une contrepartie à un seuil prédéterminé : "Credit Support Annex" dans le cadre d'une convention ISDA, ou "Annexe de Remises en Garantie" dans le cadre d'une convention FBF.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est assurée par la DOFT qui met à disposition des filiales les moyens de financement à court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du Groupe quelque soit leur rang de détention par AREVA. Cette gestion, opérée par la DOFT, est effectuée principalement par le biais de conventions de "cash-pooling" et de prêts et emprunts intra-groupe sous réserve que les réglementations locales le permettent. La position de trésorerie consolidée, lorsqu'elle est excédentaire, est gérée dans un objectif d'optimisation du revenu des placements tout en privilégiant la liquidité des supports utilisés.

Les financements externes sont également mis en place de façon centralisée par la DOFT, permettant ainsi d'optimiser le coût des financements et l'accès au marché bancaire.

En 2010, le Groupe a :

- Remboursé intégralement le crédit syndiqué à 3 ans d'un montant de 2,5 milliards de dollars américains dont 600 millions avaient déjà été remboursés en novembre 2008, ayant pour objet le refinancement de l'acquisition de la société UraMin Inc. (maintenant dénommée AREVA Resources Southern Africa).
- Réalisé en septembre une émission obligataire supplémentaire pour 0,750 Milliard d'euros à 10 ans (échéance 22 mars 2021) à un taux de 3.5%.

Ce repositionnement de la dette à long terme a permis de diminuer le recours à l'endettement court terme et de restaurer les capacités de liquidités offertes par la ligne de "back-up" et par le programme de Billet de trésorerie

En 2011, le Groupe a :

- Acquis en mars la participation de Siemens dans AREVA NP SAS pour un montant global hors intérêts de 1,679 milliards d'euros, et reçu en mai de la part de Siemens 648 millions d'euros au titre d'une pénalité.
- Cédé en mars sa participation dans STMicroelectronics pour un montant de 696 millions d'euros.
- Remboursé intégralement en octobre le crédit syndiqué d'AREVA Resources Canada pour un montant de 350 millions de dollars canadiens.
- Réalisé en octobre une émission obligataire supplémentaire pour 500 millions d'euros à 6 ans (échéance 5 octobre 2017) à un taux de 4,625 %.
- Reclassé en novembre sa participation dans Suez Environnement dans le fonds d'AREVA NC dédié aux opérations de fin de cycle, lui permettant de générer une trésorerie de 80 millions d'euros.

Les financements externes ne font pas l'objet de clauses restrictives spécifiques. Toutefois, il existe, dans certains accords financiers, des clauses de changement de contrôle stipulant soit le maintien du contrôle du Groupe sur la filiale d'AREVA ayant conclu l'accord, soit le maintien du contrôle de l'État français sur AREVA. La notion de contrôle s'envisage soit à la lecture de l'article L. 233-3 du Code de commerce soit par rapport au pourcentage de détention du capital devant rester supérieur à 51 %. La perte de contrôle d'AREVA sur sa filiale ou de l'État sur AREVA pourrait, sous certaines conditions, aboutir à une exigibilité anticipée de l'accord concerné.

Risque de crédit

AREVA n'est exposé au risque de crédit qu'à travers ses placements d'excédents de trésorerie au moyen de Titres de Créances Négociables et de Fonds Commun de Placements ou SICAV Monétaires. Le choix de ces Titres de Créances Négociables est encadré par des limites d'expositions en fonction de la notation de l'émetteur (notée à CT au minimum A1 S&P /P1 Moody's). Ces limites sont validées par l'Executive Management Board. En ce qui concerne les Fonds Commun de Placements ou SICAV Monétaires, le Groupe ne place ses excédents de trésorerie que dans le cadre des notations de l'émetteur (avec les mêmes critères que ceux décrits précédemment) et sur des véhicules d'investissement avec des durées moyennes de vie n'excédant pas trois mois.

Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés des instruments financiers de change, taux et matières premières ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers. Utiliser des données de marchés différentes pourrait avoir un impact significatif sur l'estimation des valeurs de marché.

Garantie de liquidité Framépargne

Dans le cadre du plan d'épargne Groupe d'AREVA, le FCPE Framépargne détient 910 000 actions de la société au 31 décembre 2011. Ces actions bénéficiaient d'une garantie de liquidité, telle que prévue par la loi sur l'épargne salariale, donnée au FCPE Framépargne par un établissement financier indépendant jusqu'au 31/12/2008. Pour permettre la mise en place de cet engagement, la société AREVA a donné à l'établissement financier une garantie de valeur. Au 31 décembre 2011, cette garantie porte sur 3 398 240 actions qui ont été cédées par le FCPE à l'établissement financier.

Dans le cadre de la loi du 30 décembre 2006 (article 23) et décret du 26 octobre 2007, AREVA s'est substituée à compter du 01/01/2009 à l'établissement financier pour assurer elle-même la liquidité du FCPE investi en titres non cotés de l'entreprise après avoir obtenu le 18/12/2008 de l'Assemblée Générale des Actionnaires l'autorisation de racheter ses propres actions et le 23/01/2009 l'approbation de l'AMF sur la modification du règlement intérieur du FCPE.

La garantie de valeur donnée à l'établissement financier détenteur de 3 398 240 actions AREVA subsiste.

Conformément aux normes IAS 32 et 39 sur les instruments financiers, cet engagement est traité comme un dérivé sur actions propres et réévalué à sa juste valeur à la date de clôture ; à ce titre, un montant de 62 millions d'Euros figure au passif du bilan en « autres emprunts et dettes assimilées » dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011. Ce dérivé n'ayant pas la qualification de couverture, ses variations de valeur sont enregistrées en résultat. Ce passif financier correspond à la différence entre le prix d'achat moyen réévalué des actions détenues par l'établissement financier et la valeur des titres AREVA au 31 décembre 2011.

NOTE 32. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers détaillés par catégorie

2011

ACTIF

(en millions d'euros)

Ventilation par catégorie

	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	20 334	14 836	732			4 389	363	14	5 518
Goodwills sur entreprises intégrées	4 239	4 239							
Immobilisations incorporelles	2 929	2 929							
Immobilisations corporelles	6 487	6 487							
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	226	226							
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 287		646			4 278	363		5 307
Titres des entreprises associées	205	205							
Autres actifs financiers non courants	217	6	86			111		14	211
Actifs du régime de pension	2	2							
Actifs d'impôts différés	742	742							
Actifs courants	10 781	5 997	3 452		1 064			268	4 783
Stocks et en-cours	2 579	2 579							
Clients et comptes rattachés	2 544	915	1 629						1 629
Autres créances opérationnelles	2 136	1 566	357					213	570
Impôts courants – actif	66	66							
Autres créances non opérationnelles	133	93	40						40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 347	2	1 360		986				2 346
Autres actifs financiers courants	199		66		78			55	199
Actifs des activités destinées à être cédées	776	776							
Total actif	31 115	20 833	4 183		1 064	4 389	363	282	10 301

Instruments financiers à la juste valeur par le Résultat et par les Capitaux Propres selon :

- Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,
- Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,
- Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

(en millions d'euros)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs non courants	4 353	14	36	4 403
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	4 278			4 278
Autres actifs financiers non courants	75	14	36	125
Actifs courants	1 064	268		1 332
Autres créances opérationnelles		213		213
Trésorerie et équivalents de trésorerie	986			986
Autres actifs financiers courants	78	55		133

Total actif	5 417	282	36	5 735
--------------------	--------------	------------	-----------	--------------

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES <i>(en millions d'euros)</i>	Ventilation par catégorie							
	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés	Juste valeur des passifs financiers
Capitaux propres et intérêts minoritaires	6 606	6 606						
Capital	1 456	1 456						
Primes et réserves consolidées	6 852	6 852						
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	71	71						
Réserves de conversion	106	106						
Résultat net de l'exercice – part du Groupe	(2 424)	(2 424)						
Intérêts minoritaires	545	545						
Passifs non courants	12 501	7 551		4 949				4 357
Avantages du personnel	1 267	1 267						
Provisions pour opérations de fin de cycle	6 026	6 026						
Autres provisions non courantes	126	126						
Dettes financières non courantes	4 949			4 949				4 357
Passifs d'impôts différés	131	131						
Passifs courants	12 008	7 664		4 041			303	4 344
Provisions courantes	2 187	2 187						
Dettes financières courantes	1 144			948			197	1 144
Avances et acomptes reçus	4 148	4 148						
Fournisseurs et comptes rattachés	1 763	44		1 719				1 719
Autres dettes opérationnelles	2 623	1 221		1 296			106	1 402
Impôts courants - passif	58	58						
Autres dettes non opérationnelles	85	8		78				78
Passifs des activités destinées à être cédées								
Total passif et capitaux propres	31 115	21 822		8 990			303	8 701

2010

ACTIF

(en millions d'euros)

Ventilation par catégorie

	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	22 870	16 823	1 342			4 488	125	92	6 047
Goodwills sur entreprises intégrées	4 625	4 625							
Immobilisations incorporelles	3 652	3 652							
Immobilisations corporelles	6 249	6 249							
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	252	252							
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 582		1 261			4 195	125		5 582
Titres des entreprises associées	988	988							
Autres actifs financiers non courants	477	12	81			293		92	466
Actifs du régime de pension	2	2							
Actifs d'impôts différés	1 044	1 044							
Actifs courants	11 667	5 741	3 749		1 863			314	5 927
Stocks et en-cours	2 599	2 599							
Clients et comptes rattachés	2 267	724	1 543						1 543
Autres créances opérationnelles	2 165	1 424	475					266	741
Impôts courants – actif	64	64							
Autres créances non opérationnelles	172	98	74						74
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 358		1 579		1 779				3 358
Autres actifs financiers courants	210		77		84			49	210
Actifs des activités destinées à être cédées	832	832							
Total actif	34 538	22 564	5 092		1 863	4 488	125	406	11 974

Instruments financiers à la juste valeur par le Résultat et par les Capitaux Propres selon :

- Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,
- Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,
- Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

(en millions d'euros)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs non courants	4 555	92	58	4 705
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	4 320			4 320
Autres actifs financiers non courants	234	92	58	385
Actifs courants	1 863	310	4	2 177
Autres créances opérationnelles		266		266
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 779			1 779
Autres actifs financiers courants	84	45	4	133
Total actif	6 418	402	63	6 882

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES
(en millions d'euros)
Ventilation par catégorie

	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés	Juste valeur des passifs financiers
Capitaux propres et intérêts minoritaires	9 578	9 578						
Capital	1 452	1 452						
Primes et réserves consolidées	5 937	5 937						
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	346	346						
Réserves de conversion	46	46						
Résultat net de l'exercice – part du Groupe	883	883						
Intérêts minoritaires	915	915						
Passifs non courants	14 210	7 673		6 537				6 335
Avantages du personnel	1 171	1 171						
Provisions pour opérations de fin de cycle	5 815	5 815						
Autres provisions non courantes	116	116						
Dettes financières non courantes	6 537			6 537				6 335
Passifs d'impôts différés	570	570						
Passifs courants	10 749	7 047		3 469			234	3 702
Provisions courantes	1 777	1 777						
Dettes financières courantes	703			564			139	703
Avances et acomptes reçus Fournisseurs et comptes rattachés	3 923	3 923						
	1 641	18		1 623				1 623
Autres dettes opérationnelles	2 581	1 271		1 215			95	1 310
Impôts courants - passif	52	52						
Autres dettes non opérationnelles	73	6		67				67
Passifs des activités destinées à être cédées								
Total passif et capitaux propres	34 538	24 298		10 006			234	10 037

Gains et pertes nets sur instruments financiers

Titres disponibles à la vente

2011

(en millions d'euros)	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure		Résultat de cession
			Variations de juste valeur et effets de change	Pertes de valeur	
Capitaux propres*			(177)		(129)
Résultat	60			(113)	111
Total	60		(177)	(113)	(18)

* : hors effet impôt

Au 31 décembre 2011, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en capitaux propres représente une plus-value latente globale de 94 millions d'euros.

2010

(en millions d'euros)	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure		Résultat de cession
			Variations de juste valeur et effets de change	Perte de valeur	
Capitaux propres*			290		(71)
Résultat	70			(2)	248
Total	70		290	(2)	177

* : hors effet impôt

Au 31 décembre 2010, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en capitaux propres représente une plus-value latente globale de 397 millions d'euros.

Prêts et créances

2011

(en millions d'euros)	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances

2010

(en millions d'euros)	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Le résultat enregistré sur les actifs financiers et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2011 est de 12 millions d'euros contre 5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Passifs financiers au coût amorti

2011

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(194)	-

2010

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(199)	1

Instruments financiers dérivés de couverture

Au 31 décembre 2011, la part inefficace comptabilisée au compte de résultat des différents instruments financiers dérivés de couverture se ventile de la manière suivante :

• Cash flow hedge :	-
• Fair value Hedge :	(6) M€
• Net investment hedge :	-
TOTAL	(6) M€

Couverture de flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2010	Nouvelles opérations	Variation de valeur	Recyclage en résultat	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2011
Instruments de couverture de flux de trésorerie	81	(27)	5	(40)	20

Dépréciations durables des titres disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants au 31 décembre 2010	Dotations	Reprises sur cessions	Ecart de conversion	Montants au 31 décembre 2011
Fonds dédiés	(47)	(86)	14		(120)
Fonds non dédiés	(99)	(27)		(2)	(128)
TOTAL	(147)	(113)	14	(2)	(248)

Moins values latentes non comptabilisées en résultat sur les titres disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants des moins values latentes au 31 décembre 2011	Dont : échéance inférieure à 1 an	Dont : échéance 1 à 2 ans
Mandat	(77)	(71)	(6)
FCP Actions	(43)	(43)	
FCPR	(2)		(2)
TOTAL	(122)	(114)	(8)

NOTE 33. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011	<i>moins d'1 an</i>	<i>de 1 à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNES	2 021	746	830	445	2 663
Engagements donnés liés à l'exploitation	1 751	544	785	422	2 229
Garanties de marché données	1 496	486	683	327	1 869
Autres garanties liées à l'exploitation	255	58	102	95	360
Engagements donnés liés au financement	111	87	17	7	17
Autres engagements donnés	159	115	28	16	417
ENGAGEMENTS RECUS	932	338	549	45	690
Engagements reçus liés à l'exploitation	881	311	533	37	648
Engagements reçus liés au financement	11	11	0	0	1
Autres engagements reçus	40	16	16	8	41
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	5 611	433	4 865	313	4 430

Les engagements hors bilan donnés et reçus du Groupe AREVA sont présentés selon une grille de lecture économique : les engagements liés à l'exploitation, les engagements liés au financement et les autres types d'engagements. Les engagements réciproques correspondent à des engagements pris par le Groupe en contrepartie desquels une garantie du tiers est reçue en retour pour le même montant.

Les engagements aux 31 décembre 2011 et 2010 présentés ci-dessus ne comprennent pas les engagements liés aux activités cédées ou en cours de cession.

Les montants ci-dessus reflètent uniquement les engagements que le Groupe considère comme valides à la date de clôture ; de ce fait, ils n'incluent pas les contrats de construction pour lesquels le Groupe est en cours de négociation.

Engagements donnés

Les engagements liés à l'exploitation représentent 87% des engagements donnés. Ils sont majoritairement constitués de garanties de bonne fin ou de bonne exécution.

Le Groupe a donné une garantie maison mère au client TVO dans le cadre du contrat EPR Finlande pour le montant total de son engagement et reçu, de la part de Siemens, une garantie à hauteur de sa quote-part. L'engagement net donné par le Groupe est compris entre 1,5 et 2 milliards d'euros. Cette valeur n'est pas intégrée dans le tableau récapitulatif.

AREVA a donné une garantie spécifique sur la propriété des titres du secteur FCI cédé à BAIN. Cette garantie, plafonnée au prix de cession de 582 millions d'euros, n'est pas reprise dans le tableau récapitulatif.

AREVA n'a pas accordé de garantie de passif dans le cadre de la cession de l'activité Transmission & Distribution à Alstom et Schneider.

Engagements réciproques

Le Groupe a mis en place en février 2007 une ligne de crédit syndiquée d'un montant total de 2 milliards d'euros utilisable en euros et en dollars pour une durée de 7 ans. En janvier 2011 des lignes de crédit bilatérales ont été mises en place pour un montant de 1,5 milliard avec échéance janvier 2013 ; A fin décembre 2011, aucune de ces lignes n'était utilisée.

Au 31 décembre 2011, les engagements réciproques comprennent notamment les paiements futurs minimaux à effectuer au titre des contrats de location simple se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)

31/12/2011	<i>moins d'1 an</i>	<i>de 1 à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>	31/12/2010
727	105	310	312	799

NOTE 34. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

- **Sortie de Siemens du capital d'AREVA NP**

Le 27 janvier 2009, SIEMENS a annoncé sa décision d'exercer son option de vente de sa participation de 34% dans le capital d'AREVA NP à AREVA.

Conformément à la procédure prévue par le pacte d'actionnaires signé en 2001 entre AREVA et SIEMENS, les deux sociétés ont fait intervenir un expert indépendant afin de déterminer la valeur de la participation minoritaire de SIEMENS au premier trimestre 2009. En mars 2011, l'expert indépendant a rendu son rapport qui valorise les 34 % de SIEMENS dans la société AREVA NP à 1 620 millions d'euros. Le montant global d'acquisition des titres AREVA NP, hors intérêts, incluant 51 millions d'euros correspondant à la contribution de SIEMENS à l'augmentation de capital d'AREVA NP SAS en mars 2009, s'élève à 1 679 millions d'euros. AREVA a versé cette somme ainsi que les intérêts associés à SIEMENS le 18 mars 2011.

En mars 2009, AREVA a exercé son option d'achat pour faute de ladite participation détenue par SIEMENS dans AREVA NP, basée sur plusieurs manquements de SIEMENS à ses obligations contractuelles telles que stipulées dans le pacte liant les deux actionnaires d'AREVA NP.

AREVA a ensuite complété sa notification en initiant le 14 avril 2009 une procédure d'arbitrage devant la Chambre de Commerce Internationale (CCI) à l'encontre de SIEMENS en vue de l'obtention de pénalités pour violation du pacte d'actionnaires. Dans le cadre de ce différend, le tribunal arbitral a confirmé le caractère fautif du comportement de Siemens dans une sentence notifiée le 19 mai 2011 aux parties. SIEMENS a ainsi versé en mai 2011 à AREVA 648 millions d'euros de pénalités en principal, augmentées des intérêts.

Parallèlement, au mois de mai 2010, la Commission Européenne a annoncé l'ouverture officielle d'une procédure à l'encontre d'AREVA et SIEMENS concernant l'existence de diverses restrictions contractuelles (et notamment une clause de non-concurrence) entre les parties dans le domaine du nucléaire civil. L'enquête de la Commission est toujours en cours.

NOTE 35. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

NOTE 36. PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES

IG : intégration globale
 IP : intégration proportionnelle
 EQ : mise en équivalence

Unité (nom) ou entités de rattachement	Pays	RCS	31.12.11		31.12.10	
			Raison sociale, forme, siège social	Numéro Siren	Méthode	% intérêt
NUCLEAIRE						
AREVA NC SA	France	305 207 169	IG	100	IG	100
AREVA NP SAS - 92400 COURBEVOIE	France	428 764 500	IG	100	IG	100
AREVA NP GMBH - 91058 ERLANGEN	Allemagne		IG	100	IG	100
AREVA NP, INC. - CORPORATE	U.S.A		IG	100	IG	100
AREVA TA SA - 91190 GIF-SUR-YVETTE	France	772 045 879	IG	83,58	IG	83,58
CEZUS SA - 92400 COURBEVOIE	France	71 500 763	IG	100	IG	100
EURIWARE SA	France	320 585 110	IG	100	IG	100
EURODIF SA - 75442 PARIS	France	723 001 889	IG	59,65	IG	59,65
FBFC SNC - 92400 COURBEVOIE	France	300 521 754	IG	100	IG	100
MELOX - 30200 CHUSCLAN	France	378 783 237	IG	100	IG	100
AREVA RESOURCES SOUTHERN AFRICA	Iles vierges britanniques		IG	100	IG	100
AREVA RESOURCES CANADA	Canada		IG	100	IG	100
KATCO	Kazakhstan		IG	51	IG	51
COMINAK	Niger		IP	34	IP	34
COMHUREX	France	712 007 962	IG	100	IG	100
SET	France	440 252 666	IG	88	IG	88
JSPM	France	341 805 836	IG	100	IG	100
SOMAÏR	Niger		IG	63,40	IG	63,40
TN INTERNATIONAL	France	602 039 299	IG	100	IG	100
SGN	France	612 016 956	IG	100	IG	100
ETC	Grande Bretagne		IP	50	IP	50
AREVA MINES	France	501 493 605	IG	100		Cf Note n°2
ENERGIES RENOUVELABLES						
KOBLITZ	Brésil		IG	100	IG	70
AREVA SOLAR INC	USA		IG	93,46	IG	100
AREVA WIND GMBH	Allemagne		IG	100	IG	100
CORPORATE ET AUTRES PARTICIPATIONS						
AREVA SA - 75009 PARIS	France	712 054 923	IG	100	IG	100
ERAMET	France	632 045 381		Sortante	EQ	25,79